Niveau(x) d'enseignement: 3 Numéro EDUQ : 8570738
Centre d'intérêt: 260

Lebreux, Lise.

Expérimentation et évaluation d'un modèle d'intervention auprès d'enfants à faible taux d'incidence (handicapés physiques et sensoriels) / [responsable du projet, Rémi Bélanger ; chercheur, Lise Lebreux]. -- Amos : Commission scolaire d'Amos, 1981.
iii, 219 f. ; 28 cm.

Titre de la couv.: Rapport de l'expérimentation d'un modèle d'intervention et d'organisation dans le cadre de l'action Projet-pilote : rapport final. Résumé: f. 126. Bibliogr.: f. 125.

Descripteur(s): *Enfant handicapé *Handicapé physique *Services aux handicapés *Rééducation *Evaluation de services *Préscolaire (Niveau) *Primaire (Niveau)

L'objectif général de la recherche était d'expérimenter un modèle d'intervention auprès d'élèves handicapés sensoriels et physiques pour leur offrir tous les services dont ils ont besoin, dans leur milieu naturel. En 1979-1980, l'équipe de recherche a inventé et expérimenté un modèle d'intervention. En 1980-1981, l'équipe s'est proposé de continuer à expérimenter le modèle d'intervention et de l'évaluer. Les objectifs spécifiques du projet étaient: 1. d'expérimenter un modèle d'intervention dont la base était l'engagement d'une personne-ressource locale itinérante; 2. de décrire ce modèle d'intervention et son évolution; 3. d'évaluer le modèle d'intervention.

L'équipe de recherche et d'intervention a travaillé avec sept enfants handicapés, âgés de 5 à 8 ans, qui étaient au niveau de la maternelle ou de la première année. Ils fréquentaient une classe régulière ou une classe spéciale dans une école régulière. Les tâches de la personne-ressource itinérante étaient le suivi rééducatif (contact ou rencontre avec un spécialiste), le suivi pédagogique (aide au professeur) et le suivi social. Pour réaliser l'évaluation du modèle d'organisation, l'équipe a bâti une série de 15 fiches pour recueillir diverses données. Elle a procédé à l'analyse et l'interprétation de ces données du point de vue de l'intervention, de la recherche et de l'administration.

L'analyse et l'interprétation des résultats montrent que le modèle créé est efficace et approprié aux besoins spécifiques. Les sujets ont bien évolué, les professeurs ont reçu une aide considérable et les interventions ont été coordonnées. Les participants (professeurs, parents, équipe de recherche) se disent satisfaits de l'intégration, des ressources et du déroulement du projet. L'équipe de recherche compte poursuivre selon le même modèle en y affectant une personne-ressource locale itinérante à temps complet.

Type de document: r

EDUQ 8570738

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION PROJET-PILOTE

RAPPORT FINAL

Juin 1981

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

M.P. #12

EDUQ 8570738

RAPPORT DE L'EXPERIMENTATION D'UN MODELE D'INTERVENTION ET D'ORGANISATION DANS LE CADRE DE L'ACTION PROJET-PILOTE

RAPPORT FINAL

Juin 1981

COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS

TABLE DES MATIERES

		PAGE
1.	Titre du projet	1
2.	Commission scolaire et écoles	2
3.	Equipe de recherche et d'intervention	3
4.	Plan de la recherche	4
	4.1 Organisation des services éducatifs expérimentés	
	a) difficultés des sujets	
	b) nombre d'élèves en fonction des difficultés	
	c) groupe-âge et sexe	
	d) localisation des sujets	8
	e) organisation humaine et physique des écoles	10
	f) intervenants	18
	g) assiette-horaire	32
	h) facteurs géographiques	40
	i) ententes de services avec des institutions	43
	j) problématique organisationnelle des services éducatifs	48
	k) objectifs organisationnels	53
	4.2 Objectifs de la recherche	55
	a) objectif général	
	b) étapes de réalisation	
	4.3 Hypothèse	61
	4.4 Elaboration du modèle d'intervention	62
	1. problématique	
	2. objectifs de l'intervention	67
	3. description du modèle d'intervention	75

PAGE

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation 84
a) moyens d'évaluation 93
b) méthode d'analyse 94
c) présentation des résultats 113
d) interprétation et discussion des résultats

5. Impact social 119
5.1 Information et sensibilisation du milieu
5.2 Attitudes du milieu

6. Recommandations 124

7. Référence 125

8. Sommaire du projet 126

9. Budget 127
9.1 Coût autorisé par le Ministère
9.2 Coût réel avec détail des dépenses

10. Identification 130

11. Résolutions de la commission scolaire 131

ANNEXE I: Moyens d'évaluation 134

ANNEXE II: Rapports d'évaluation, programmes de rééducation 160

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1:	Présentation des sujets	6
Tableau 2:	Localisation des sujets	9
Tableau 3:	Provenance des intervenants: dans la région	26
Tableau 4:	Provenance des intervenants: à l'extérieur de la région	27
Tableau 5:	Rôle des intervenants: école et foyer	28
Tableau 6:	Rôle des intervenants: autres institutions à Amos	29
Tableau 7 :	Rôle des intervenants: autres institutions dans la région	30
Tableau 8:	Rôle des intervenants: institutions à l'extérieur de la région	31
Tableau 9:	Provenance des sujets	41
Tableau 10:	Etapes de réalisation: premier semestre	57
Tableau 11:	Etapes de réalisation: second semestre	59
Tableau 12:	Tâche de la ressource locale itinérante	82

1. Titre du projet

Expérimentation et évaluation d'un modèle
d'intervention auprès d'enfants à faible taux
d'incidence (handicapés physiques et sensoriels)

2. Commission Scolaire

Commission Scolaire d'Amos
412, 3e Avenue est
Amos, Qué. J9T 1G2
(819) 732-6527

Région administrative: 08

Ecoles

. Christ-Roi
671, 2e Avenue ouest
Amos, Qué. J9T 1S9
(819) 732-6503 — 5 sujets

. Sainte-Thérèse
562, 1ère Rue est
Amos, Qué. J9T 2H4
(819) 732-2675 — 1 sujet

. Saint-Thomas d'Aquin
Saint-Nazaire de Berry
Abitibi-Ouest, Qué. J0Y 2G0
(819) 732-3917 — 1 sujet

3. Equipe de recherche et d'intervention

Responsable du projet

Nom: Rémi Bélanger
Profession: directeur des services éducatifs
Formation: baccalauréat en pédagogie
baccalauréat en sciences de l'éducation (administration scolaire)

Chercheur

Nom: Lise Lebreux
Profession: psychologue
Formation: maîtrise en psychologie

Ressource locale itinérante

Nom: Janine Marchand
Profession: professeur
Formation: baccalauréat en sciences de l'éducation (enfance inadaptée)

Agent de recherche du ministère

Nom: Jean Thibeault
Profession: psychologue
Formation: scolarité de doctorat en psychologie

4. Plan de la recherche

4.1 Organisation des services éducatifs expérimentés

a) difficultés des sujets

b) nombre d'élèves en fonction des difficultés

c) groupe-âge et sexe

Nous décrivons les sujets et leurs difficultés dans le Tableau 1 Présentation des sujets (pages 6 , 7). Les renseignements inclus sont: l'âge, le sexe et le milieu d'origine des sujets, le trouble majeur et les troubles associés, le dépistage (quand, comment), l'étiologie, le diagnostic, les services reçus (date et description), l'appareillage et le programme de rééducation.

Nous avons sept (7) sujets qui habitent tous avec leur famille. Cinq (5) sujets sont des filles, deux (2) sont des garçons. Ils ont entre 5 et 8 ans.

Cinq (5) sujets participaient au projet l'an dernier, deux (2) sont nouveaux. Les sujets A, B, C, D, F sont les mêmes que l'an passé. Le sujet E de l'an dernier est remplacé par un nouveau sujet et G est également un nouveau sujet.

Les troubles majeurs de nos sujets se situent au niveau de l'audition (2), de la vision (2), du langage (2) et de la psychomotricité (1). Tous les sujets sauf D sont appareillés.

Tableau 1

Présentation des sujets

sujet / renseignements	A	B	C	D	E (nouveau)	F	G (nouveau)
sexe	F	F	F	M	F	F	M
âge au 81-06-30	7 (74-4-4)	8 (73-5-4)	8 (73-5-10)	8 (72-9-14)	6 (74-7-12)	7 (74-5-15)	6 (75-5-17)
milieu d'origine	famille	famille	famille	famille	famille	famille	famille
trouble majeur	psychomoteur	audition	audition	langage	vision	vision	langage
trouble associé	apprentissage	langage	langage	psychomoteur apprentissage		audition langage	psychomoteur audition
dépistage: . comment . quand	médecin naissance en 74	médecin méningite en 75	professeur maternelle en 78	parents ne répète pas de mots à 14 mois, en 1973	parents voit pas T.V. 4 ans, en 78	médecin naissance en 74	médecin naissance en 75
étiologie	paralysie cérébrale naissance	méningite à 1 an ½	76:commotion cérébrale légère 79:otite séreuse bilatérale	73: crises genre épilepsie	inflammation et cataractes aux yeux	prématurée 5 semaines en incubateur	fissure labiale et palatine
diagnostic	. diplégie spastique . retard moteur secondaire	surdité profonde bilatérale	. hypoacousie . retard du langage	. trouble du langage . retard psychomoteur global	demi-voyante	. fibroplasie grade II . myopie . hypoacousie	surdité légère

Tableau 1 (suite)

sujet / renseignements	A	B	C	D	E	F	G
Services reçus: . date . description	.74: Ste-Justine .76: Ste-Justine .76 à 80:Amos physiothérapie .79: Amos orthopédie .79-81: Amos psychomotricité .suivie par pédiâtre et orthopédiste	.75: Amos hôpital .75 à 81: va Ste-Justine tous les ans .78: séjour à Clair Foyer .79-80: orthophonie .79: psychologie .80: audiologie	.73: Ste-Justine prématurée .78: orthophonie Ste-Justine .79: Amos appareillage .79 et 80: orthophonie suivie à Amos .81: ORL	.73: Ste-Justine .78-79 suivi à Amos: orthophonie et psychomotric. .79-80-81: ORL .79 psychologie .81 orthophonie, psychomotricité	.79: optométrie Amos, Rouyn, Montréal: Maisonneuve et Ste-Justine .79 et 80: Ste-Justine opérations aux yeux .81:évaluation à Nazareth-Louis-Braille	.74: Ste-Justine examens .75: Ste-Justine ophtalmologie (lunettes et ergothérapie) .79: ORL .79: psychologie .80: audiologie, ophtalmologie à Ste-Justine	.8 opérations depuis la naissance .Ste-Justine vu par 8 spécialistes tous les ans .79: à Amos psychomotricité .80-81: orthophonie .80: psychologie
appareillage	bottines orthopédiques en 79 réajustement aux 6 mois	.78: prothèses auditives, vérifiées en 80 .80: appareil phonic ear	.79: tubes auditifs, vérifiés en 80	aucun	.80: lunettes .81: lampe, loupe asphérique sur pied, bureau soulevé	.80: lunettes .80: appareil auditif par audioprothésiste .81: lampe, bureau soulevé	.80: drain aux oreilles .appareil auditif pour les périodes de rééducation
programme de rééducation	.psychomotricité 1h./sem. .dénombrement flottant: motricité, français, mathématique	langage par la thérapeute de l'ouïe, parole et langage 5 h./sem.	.langage par la thérapeute de l'ouïe, parole et langage ½h./sem.	dénombrement flottant: langage, français, mathématique (un peu) 3½ h./sem.	non classe spéciale, programme 1ère année	non classe spéciale, programme 1ère année à venir: langage 81:orthophonie 81:évaluation à Nazareth-Louis-Braille	.en sept.-oct. psychomotricité 45 min./sem. .motricité fine: 3 h./sem. .langage: 5 h./sem. école et chez lui

d) localisation des sujets

Nos sujets sont tous actuellement au niveau de la maternelle ou de la première année. Le classement s'est effectué vers la fin de la dernière année scolaire après discussion de cas entre les personnes concernées (principal. professeur, professeur en dénombrement flottant, psychologue...). L'intégration de chacun a été favorisée, compte tenu de ses difficultés et des ressources du milieu.

Les sujets qui sont en classe spéciale de ratio 1 (B, E et F) forment avec un autre élève un groupe de niveau première année pour handicapés physiques et sensoriels. Cette classe se trouve dans une école régulière de premier cycle.

A l'école, les enfants reçoivent l'aide du professeur en dénombrement flottant, de la ressource locale itinérante, de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage. Ils peuvent recevoir cette aide en classe ou en dehors de la classe.

Nous avons précisé, pour chaque sujet, le type de classe fréquenté, l'aide reçue à l'école et résumé son histoire scolaire dans le tableau 2, localisation des sujets (page 9).

Tableau 2

Localisation des sujets

Sujet	Type de classe	Histoire scolaire
A	. première régulière . dénombrement flottant (motricité, français, mathématique) . ressource locale itinérante (motricité) . système en cascades: niveau 4	maternelle régulière
B	. classe spéciale ($\frac{1}{4}$) . thérapeute (ouïe, parole, langage)	a repris sa maternelle
C	. première régulière . thérapeute (ouïe, parole, langage) . système en cascades: niveau 4	. maternelle . classe de maturation
D	. première régulière . dénombrement flottant (langage, français, mathématique) . système en cascades: niveau 4	. a repris sa maternelle . reprend sa première
E	. classe spéciale ($\frac{1}{4}$) . ressource locale itinérante (classe)	maternelle régulière
F	. classe spéciale ($\frac{1}{4}$) . ressource locale itinérante (classe)	maternelle régulière
G	. maternelle . dénombrement flottant (langage) . ressource locale itinérante (classe) . thérapeute (ouïe, parole, langage) . système en cascades: niveau 4	pré-maternelle

e) organisation humaine et physique des écoles

Pour chacune des trois (3) écoles fréquentées par nos sujets, nous présentons la fiche 1, description de l'école (pages 11 à 13).

Le plan de chacune des classes qui accueillent nos sujets est dessiné sur la fiche 2, plan de classe (pages 14 à 17).

FICHE 1

DESCRIPTION DE L'ECOLE

Nom de l'école: Christ-Roi Principal: Marielle Larose

Sujet(s):	Classe(s):
A	régulière
B	classe spéciale
C	régulière
E	classe spéciale
F	classe spéciale

Milieu rural: ( ) _____ km d'Amos

Milieu urbain: (x)

ORGANISATION PHYSIQUE	
classes	9
maternelle	0
local de dénombrement flottant	1
gymnase	0
bibliothèque	1
bureau: principal	1
secrétaire	1
infirmière	1
professeur	0
grande salle	1
salle à dîner	1
salle des professeurs	1
local de service	0
autre	0
nombre d'étages	3

ORGANISATION HUMAINE	
principal	1
professeurs:	
- réguliers	9
- spécialistes	2
- dénombrement flottant	1
élèves	201
secrétaire	½
infirmière	2 ou 3 fois /sem
psychologue	au besoin
travailleuse sociale	"
pastorale	"
concierge	1
surveillant	1
bénévole	
autre	

FICHE 1

DESCRIPTION DE L'ECOLE

Nom de l'école: St-Thomas d'Aquin Principal: Serge Roy

Sujet(s): D Classe(s): Régulière

Milieu rural: (x) 26 km d'Amos

Milieu urbain: ( )

ORGANISATION PHYSIQUE	
classes	5
maternelle	1
local de dénombrement flottant	0
gymnase	1
bibliothèque	1
bureau: principal	1
secrétaire	
infirmière	
professeur	
grande salle	
salle à dîner	1
salle des professeurs	
local de service	
autre	
nombre d'étages	2

ORGANISATION HUMAINE	
principal	1/3
professeurs:	
- réguliers	6
- spécialistes	2 (1/3 du temps)
- dénombrement flottant	1/3
élèves	112
secrétaire	1/6
infirmière	1 fois/ semaine
psychologue	au besoin
travailleuse sociale	au besoin
pastorale	au besoin
concierge	1
surveillant	2
bénévole	
autre	

FICHE 1

DESCRIPTION DE L'ECOLE

Nom de l'école: Ste-Thérèse Principal: Gilles Blais

Sujet(s): G Classe(s): Maternelle

Milieu rural: ( ) _____ km d'Amos

Milieu urbain: (x)

ORGANISATION PHYSIQUE	
classes	16
maternelle	2
local de dénombrement flottant	2
gymnase	1
bibliothèque	1
bureau: principal	1
secrétaire	1
infirmière	1
professeur	0
grande salle	1
salle à dîner	1
salle des professeurs	1
local de service	2
autre	
nombre d'étages	3

ORGANISATION HUMAINE	
principal	1
professeurs:	
- réguliers	16
- spécialistes	3
- dénombrement flottant	2
élèves	442
secrétaire	1
infirmière	2 ou 3 f. par sem.
psychologue	au besoin
travailleuse sociale	"
pastorale	"
concierge	1
surveillant	4
bénévole	quelques parents (10-20)
autre	

FICHE 2

PLAN DE CLASSE

Sujet(s): A - C Nombre d'élèves: 18

Professeur: Claudette Jolin Type de classe: régulière

Ecole: Christ-Roi

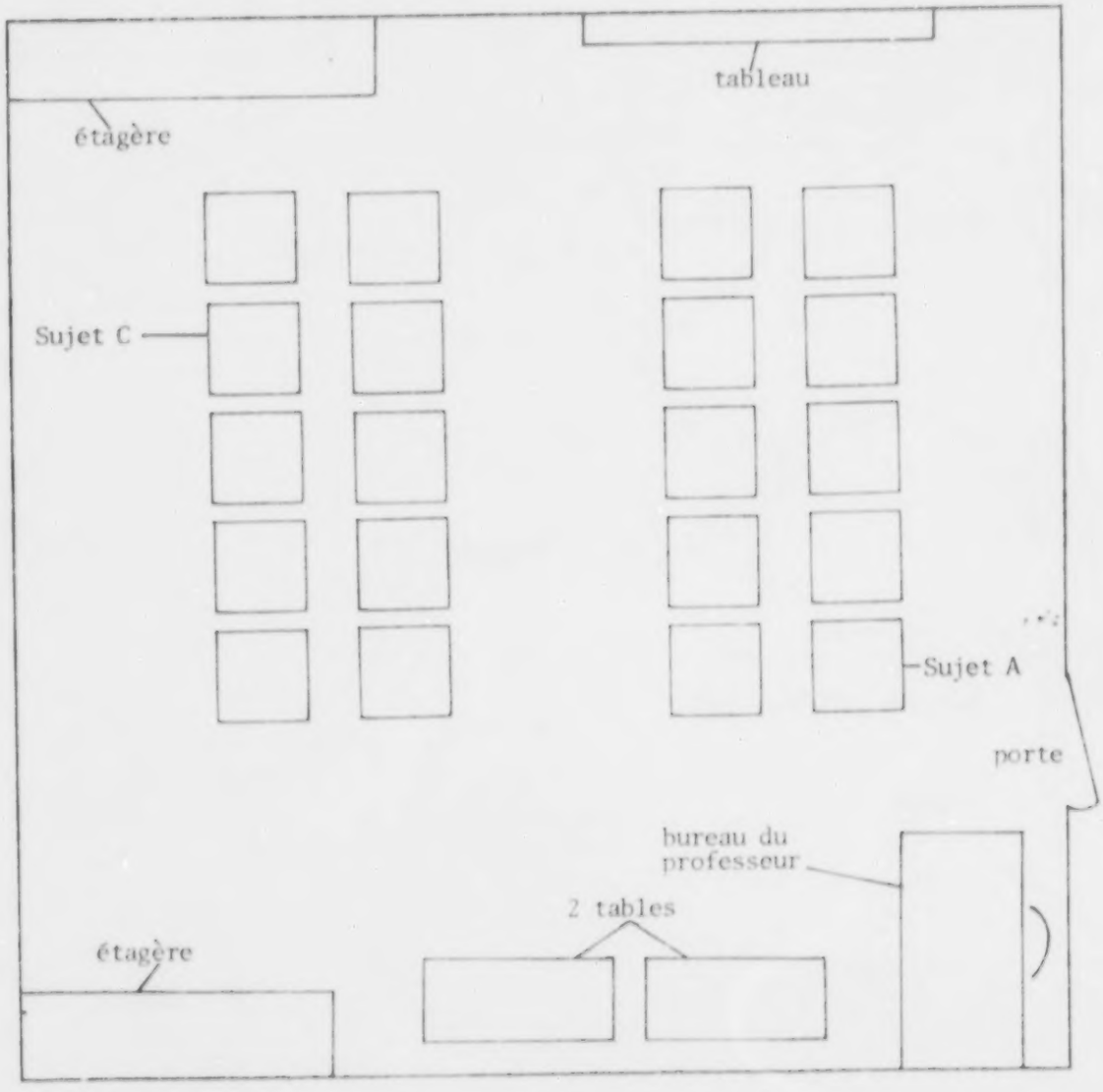

FICHE 2

PLAN DE CLASSE

Sujet(s): B - E - F **Nombre d'élèves:** 4

Professeur: Lyne Denis **Type de classe:** classe spéciale

Ecole: Christ-Roi

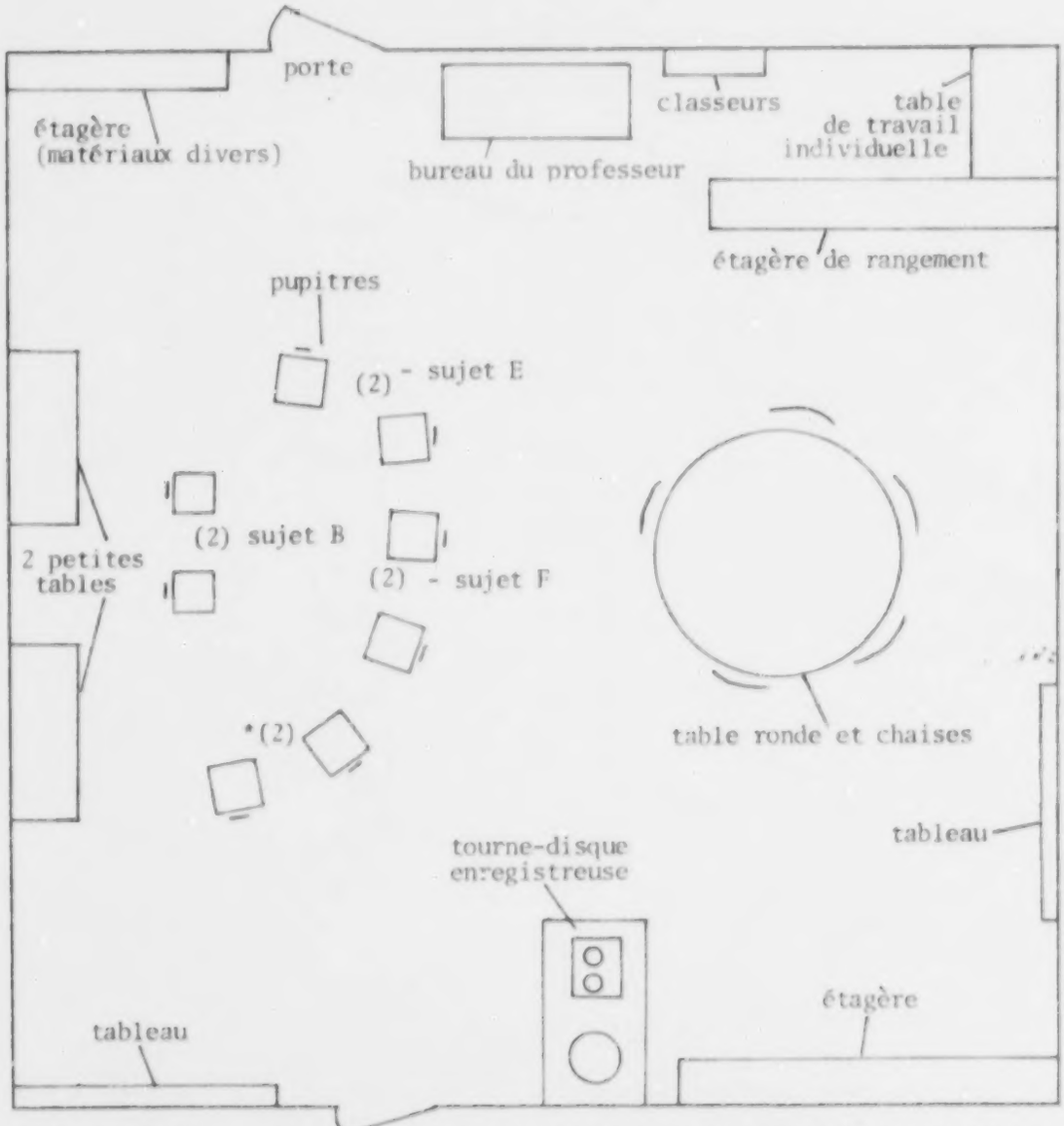

* Deux pupitres par enfant: 1 régulier et 1 spécial pour écrire (tablette soulevée).

FICHE 2

PLAN DE CLASSE

Sujet(s): D **Nombre d'élèves:** 17

Professeur: Denise Maheux **Type de classe:** régulière

Ecole: St-Thomas d'Aquin

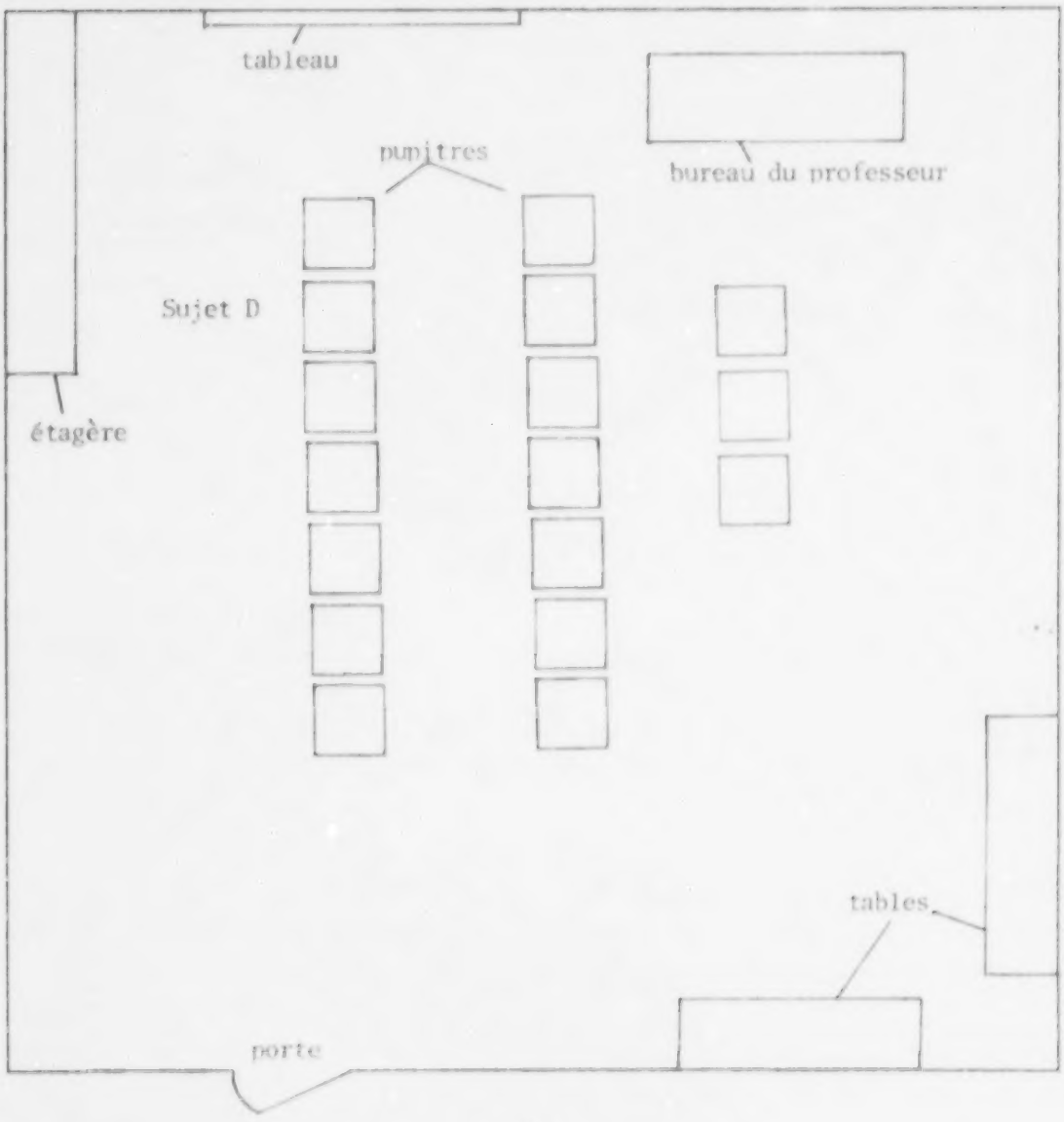

FICHE 2

PLAN DE CLASSE

Sujet(s): G Nombre d'élèves: 18

Professeur: Ginette Deschênes Type de classe: Maternelle

Ecole: Ste-Thérèse

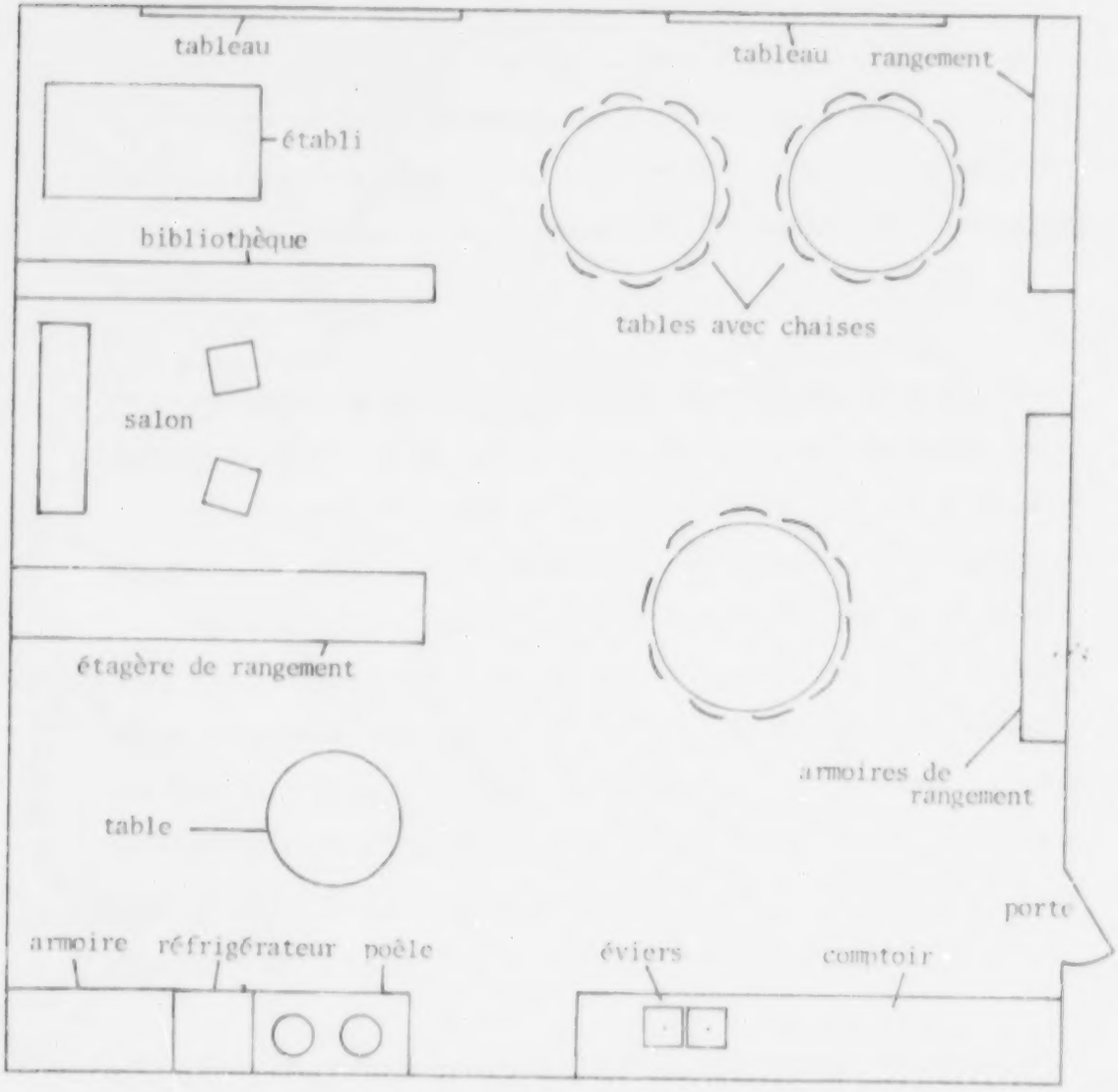

f) intervenants

fonctionnement général

Nos sujets fréquentent une classe régulière (4) ou une classe spéciale (3) dans une école régulière. La plupart des services leur sont dispensés à l'école. Ils reçoivent l'enseignement par un titulaire et des spécialistes (musique et éducation physique). Ils peuvent bénéficier de rééducation avec le professeur en dénombrement flottant, la ressource locale itinérante ou la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage. Ils rencontrent l'orthophoniste et le psychologue à l'école.

Certains services sont offerts plutôt aux parents et ceux-ci doivent se déplacer pour les obtenir. Ils se rendent au centre hospitalier d'Amos pour consulter la psychomotricienne et l'oto-rhino-laryngologiste; ils vont à Rouyn rencontrer l'audiologiste. Ces spécialistes pourraient difficilement travailler à l'école étant donné le matériel dont ils ont besoin. Les parents doivent se rendre à l'extérieur de la région avec leur enfant pour obtenir des services très spécialisés dont nous ne disposons pas dans le nord-ouest québecois. Ils vont habituellement à l'hôpital Ste-Justine à Montréal. Deux (2) de nos sujets ont été vus à l'institut Nazareth-et-Louis-Braille et nous avons reçu pour eux des conseils et du matériel spécialisé.

Dans le contexte scolaire, le principal soutien ses enseignants

qui vivent l'intégration d'un enfant handicapé et c'est à lui que les parents réfèrent d'abord en cas de problème. Les parents reçoivent l'information sur le cheminement de leur enfant par le professeur titulaire. Deux mères viennent aider leur enfant à l'école en lecture. Un sujet reçoit l'aide de sa mère et du concierge de l'école pour monter, descendre de l'autobus et se vêtir. Une élève emprunte un transport spécial, soit l'autobus du secondaire et est surveillée par ses frères et soeurs.

liens ressource locale itinérante et autres intervenants

Le service aux enfants handicapés nécessite un grand nombre d'intervenants et c'est un rôle de la ressource locale itinérante de coordonner toutes les interventions qui se font auprès d'un sujet. Ceci concerne l'identification des besoins, le contact avec les spécialistes, l'agencement de leur travail avec celui de tous les intervenants et le suivi aux recommandations des spécialistes. Plus généralement, elle est responsable du service à l'enfant et assure à chacun un suivi rééducatif, pédagogique et social.

Avec le personnel de l'école, la ressource locale itinérante crée des liens intenses et réguliers. Elle rencontre les professeurs et principaux pour discuter de leurs interventions, de l'évolution de l'enfant et des services spécialisés qu'il reçoit. Elle apporte une aide en classe à toutes les semaines en maternelle (pour G) et en classe spéciale (pour E et F); elle rencontre les titulaires de ces

classes à chaque semaine pour échanger et ajuster leurs interventions. Ses contacts avec les autres professeurs sont moins nombreux, mais très réguliers. Ils augmentent lorsque se présente un problème particulier. Par exemple, lorsqu'elle offrait une rééducation psychomotrice au sujet A, elle a coordonné ses interventions avec le spécialiste en éducation physique. Par la suite, A s'est cassé les deux (2) bras; à son retour et après une réévaluation psychomotrice, la ressource locale itinérante et le professeur d'éducation physique se sont rencontré pour coordonner leur action.

Au personnel des services éducatifs de la commission scolaire, la ressource locale itinérante demande, au besoin, des services particuliers pour ses sujets. Elle a rencontré le directeur des services éducatifs afin de prévoir une aide au sujet A pour se vêtir et prendre l'autobus et des cours à domicile lorsqu'elle s'est cassé les bras. Elle s'est assuré d'un suivi en psychologie pour D et G, d'une aide du conseiller pédagogique en arts pour construire du matériel utilisable en classe spéciale. La ressource locale itinérante dispose d'un bureau au centre administratif de la commission scolaire et peut rencontrer facilement les conseillers lorsqu'elle le désire. D'autre part, les conseillers connaissent la ressource locale itinérante et la contactent si nécessaire.

Quant aux spécialistes des autres institutions, à Amos ou dans la région (psychomotricienne, oto-rhino-laryngologiste, audiologiste...),

la ressource locale itinérante se soucie de coordonner leurs interventions. Habituellement, elle obtient les rendez-vous, les parents s'y rendent avec leur enfant, elle reçoit les rapports et recommandations (texte écrit et/ou rencontre) et elle transmet ces données aux intervenants concernés.

Elle a des liens plus élaborés avec l'orthophoniste et la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage. L'orthophoniste vient pour les évaluations et rédige des programmes de rééducation qui sont appliqués par la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage ou le professeur en dénombrement flottant. Il est donc vital pour la ressource locale itinérante de bien comprendre les programmes et de voir à ce qu'ils soient appliqués. Elle a rencontré ces personnes à plusieurs reprises: l'orthophoniste une dizaine de fois et la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage sept (7) fois.

A l'extérieur de la région, les liens avec les institutions sont moins intenses. Ste-Justine et Nazareth-Louis-Braille ont fait parvenir des rapports écrits sur les sujets qui ont reçu leurs services. La ressource locale itinérante a diffusé ces informations aux personnes intéressées.

La ressource locale itinérante est allée chercher des informations et échanger avec des spécialistes lors de visites ou congrès. Comme elle travaille dans une région éloignée des grands centres, il

est essentiel pour elle de se ressourcer et de discuter les problèmes vécus dans l'organisation des services aux handicapés.

liens des intervenants entre eux

En plus des liens créés et maintenus par la ressource locale itinérante, certains intervenants peuvent collaborer sans intermédiaire.

Le personnel de l'école, principal, titulaires, spécialistes, professeur en dénombrement flottant, travaillent dans le même milieu; ils se côtoient et échangent régulièrement. De même, la communication entre les parents et l'école se fait directement.

Egalement, l'orthophoniste et la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage discutent fréquemment puisque l'une élabore les programmes et l'autre les applique. Il est nécessaire pour elles d'échanger après quelques mois de fonctionnement. Cela s'est produit à six (6) reprises au cours de l'année. Elles ont convenu d'un plan de travail pour chaque sujet touché, évalué les progrès réalisés et modifié leurs interventions lorsque c'était devenu pertinent.

Les autres intervenants ont peu de liens entre eux et c'est la ressource locale itinérante qui assure une bonne circulation de l'information. Par exemple, il n'y a pas de lien entre l'orthophoniste et la psychomotricienne et l'une est informée du travail et des recommandations de l'autre par la ressource locale itinérante.

horaire habituel de la ressource locale itinérante

La ressource locale itinérante travaille à demi-temps soit tous les après-midi; quatre après-midi sur cinq, elle se rend en classe de maternelle ou en classe spéciale apporter une aide à l'enfant et au titulaire selon un horaire réparti sur 5 jours.Après la classe, elle peut discuter avec un membre du personnel de l'école ou bâtir du matériel pour les élèves de classe spéciale. Elle utilise un après-midi par semaine pour des rencontres de professeurs, parents, spécialistes.

Si elle ne demeure pas à l'école, elle se rend rencontrer un spécialiste à son bureau ou revient au centre administratif de la commission scolaire pour accomplir différentes tâches jusqu'à 16:30 heures. Elle rencontre un spécialiste ou un conseiller de la commission scolaire, elle téléphone pour prendre des rendez-vous, demander ou transmettre des informations, elle tient à jour les dossiers des élèves...

Lorsque la ressource locale itinérante se rend à l'extérieur ou doit absolument rencontrer quelqu'un en début d'après-midi, elle annule ses visites aux écoles et prévient le principal.

problèmes vécus dans le fonctionnement

Le principal problème de notre mode de fonctionnement provient de la difficulté pour les intervenants de se rencontrer, étant donné l'éloignement physique, le grand nombre d'institutions et de personnes en

cause et un horaire de travail particulier à chacun. L'orthophoniste vient quelques jours par mois, la ressource locale itinérante travaille l'après-midi, la travailleuse sociale est en fonction le mardi, mercredi et jeudi, les professeurs ne sont pas toujours disposés à rester après la classe... Ainsi, nous n'avons jamais pu tenir une rencontre de tous les intervenants qui travaillent avec un sujet. Pour l'an prochain, nous aimerions tenir de telles rencontres et les planifier dès le début de l'année pour que chacun soit disponible. Nous avons pu faire une discussion de cas pour procéder au classement du sujet G avec tous les intervenants du domaine scolaire, mais les autres spécialistes (orthophoniste, thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage...) n'y étaient pas même s'il aurait été très intéressant qu'ils s'intègrent à la discussion.

Nous avons également de la difficulté à obtenir et tenir à date toutes les informations concernant un sujet, à cause du grand nombre d'intervenants, dont certains donnent le service directement aux parents.

Finalement, les spécialistes qui sont informés par la ressource locale itinérante du travail des autres spécialistes reçoivent une information moins directe et moins complète bien que cela nous semble préférable à une absence totale d'information.

Pour compléter et résumer les renseignements sur les intervenants

du projet, nous ajoutons six (6) tableaux dont deux (2) montrent la provenance des intervenants et quatre (4) décrivent le rôle des intervenants, le temps alloué à leurs interventions et les sujets touchés. Ce sont les tableaux suivants:

Tableau 3 , provenance des intervenants: dans la région (page 26)

Tableau 4 , provenance des intervenants: à l'extérieur de la région (page 27)

Tableau 5 , rôle des intervenants: école et foyer (page 28)

Tableau 6 , rôle des intervenants: autres institutions à Amos (page 29)

Tableau 7 , rôle des intervenants: autres institutions dans la région (page 30)

Tableau 8 , rôle des intervenants: institutions à l'extérieur de la région (page 31)

La tâche de la ressource locale itinérante est détaillée davantage dans la section description du modèle d'intervention (page 75).

Tableau 3

Provenance des intervenants: dans la région

institution	intervenant
école	titulaire . régulier . classe spéciale . maternelle spécialiste . musique . éducation physique professeur en dénombrement flottant principal concierge
foyer	mère fratrie
Commission Scolaire d'Amos	ressource locale itinérante psychologue conseiller pédagogique en adaptation scolaire conseiller pédagogique en arts professeur pour l'enseignement à domicile
Centre des Services Sociaux (Amos)	travailleuse sociale
Centre Hospitalier d'Amos	psychomotricienne oto-rhino-laryngologiste (O R L)
Département de santé communautaire (Noranda)	orthophoniste audiologiste
Maison Rouyn-Noranda	thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage
Association régionale pour la paralysie cérébrale	membres de l'association

Tableau 4

Provenance des intervenants: à l'extérieur de la région

institution	intervenant
Hôpital Ste-Justine (Montréal)	divers spécialistes
Institut Nazareth-et-Louis-Braille (Montréal)	divers spécialistes
Ecole St-Enfant-Jésus (Commission des écoles catholiques de Montréal)	directrice des services pour les handicapés
Ecole St-Paul (Commission scolaire Chomedey de Laval)	professeur
. Conseil québecois de l'enfance exceptionnelle (C.Q.E.E.) . Association québecoise pour enfants ayant des problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) . Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.)	organisateurs et participants à: Congrès annuel (C.Q.E.E. et A.Q.E.P.A.), rencontre régionale (O.P.H.Q.)

Tableau 5

Rôle des intervenants: école et foyer

intervenant	rôle	temps	sujet
titulaire	enseignement régulier et suivi à la rééducation	23 h./sem. 30 h./sem.	A, C, D B, E, F
	information aux parents	10 h./sem.	G tous
spécialistes	enseignement de la musique	1 h./sem.	tous sauf G
	enseignement de l'éducation physique	1½ h./sem.	tous sauf G
professeur en dénombrement flottant	rééducation: motricité, français, math	3 h./sem.	A
	rééducation: langage, français, math.	3½ h./sem.	D
	rééducation: langage	2 h./sem.	G
principal	. soutien aux professeurs . lien avec les parents	au besoin	tous
concierge	aide pour monter, descendre de l'autobus et se vêtir	2½ h./sem.	A
mère	. aide pour monter et descendre de l'autobus	1 h./sem.	A
	. aide en lecture à l'école	1 h./sem.	C, E
fratrie	. aide à l'école pour se vêtir et aller en récréation (soeur)	1 h./sem.	A
	. surveillance dans l'autobus du secondaire (frère, soeurs)	5 h./sem.	B

Tableau 6

Rôle des intervenants: autres institutions à Amos

intervenant	rôle	temps	sujet
ressource locale itinérante	· suivi rééducatif · suivi pédagogique · suivi social · recherche · détails tableau , tâche de la ressource locale itinérante (p. 82-83)		tous tous tous tous
psychologue	. observation, discussion, suivi . animation d'une réunion sur l'enseignement de la musique en classe spéciale . discussion, suivi	8 heures 2 heures 4 heures	G B, E, F D
conseiller pédagogique en adaptation scolaire	· répondante en orthophonie · aide à la ressource locale itinérante · discussion, aide au classement · planification pour 1981-82	30 min./sem 8 heures 4 heures 2 heures	B, C, D, F, G tous B, D, E, F, G
conseiller pédagogique en arts	. discussion sur l'enseignement de la musique en classe spéciale . aide au professeur spécialiste pour bâtir du matériel pour la classe spéciale	2 heures 30 min./sem	B, E, F B, E, F
professeur	enseignement à domicile	1 h./jour mi-mars à fin avril	A
travailleuse sociale	· cueillette des renseignements sociaux et besoins des parents · suivi social (auprès des parents)	20 heures ½ h./sem.	tous
psychomotricienne	. évaluation du sujet . réévaluation du sujet . rééducation motrice N.B. absente fin déc. à mi-février	4 heures 8 heures 45 min./sem. en sept.-oct.	D A, G G
oto-rhino-laryngologiste	. vérification des tubes auditifs . évaluation du sujet	2 x 1 heure 2 heures	C D

Tableau 7

Rôle des intervenants: autres institutions dans la région

intervenant	rôle	temps	sujet
orthophoniste	élaboration d'un programme de rééducation du langage	30 heures 6 heures 18 heures	B, D F, C G
	évaluation du sujet	9 heures	B, C, D, F, G
	mise à jour des dossiers avec la ressource locale itinérante et la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage	10 heures	B, C D, F, G
audiologiste	. évaluation du sujet . vérification de l'appareil et entraînement du professeur à utiliser l'appareil phonic ear . vérification de l'appareil	1 heure 2 heures 2 heures	B B F, G
thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage	rééducation du langage et de l'audition	5 h./sem. 45 min/sem 3 h./sem	B C G
	planification du travail avec la ressource locale itinérante et l'orthophoniste	10 heures	B, C, G
membres de l'association régionale pour la paralysie cérébrale	information et échanges pour la mère du sujet		A

Tableau 8

Rôle des intervenants: institutions à l'extérieur de la région

intervenant	rôle	temps	sujet
spécialistes de Ste-Justine	réévaluation de la vision opération pour fissure palatine		E G
spécialistes de Nazareth-et-Louis-Braille	. étude du dossier . examen de l'enfant . matériel et conseils		E, F
personnel des écoles St-Paul et St-Enfant Jésus	informations à la ressource locale itinérante et au professeur de la classe spéciale	6 heures	B, E, F, G
organisateurs et participants du C.Q.E.E.*, A.Q.E.P.A.*, O.P.H.Q.*	informations et échanges pour la ressource locale itinérante lors de congrès et rencontres		tous

* C.Q.E.E. : conseil québecois de l'enfance exceptionnelle

* A.Q.E.P.A. : association québecoise pour enfants ayant des problèmes auditifs

* O.P.H.Q. : office des personnes handicapées du Québec

g) assiette-horaire

Nous présentons l'assiette-horaire des sujets au moyen de la Fiche 4, assiette-horaire: élémentaire (pages 33 à 38). Pour le sujet G, nous utilisons la Fiche 3, assiette-horaire: maternelle (page 39).

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: A Classe: régulière

Handicap(s): psychomoteur
apprentissage

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			560 min./sem.
. mathématiques			312 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	45 min./sem.
. arts plastiques			50 min./sem.
. musique	spécialiste	loc. musique	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines			51 min./sem.
. sciences de la nature			102 min./sem.
activités pédagogiques			
. psychomotricité	professeur	classe	45 min./sem.
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:	ressource loc. itinérante	gymnase (annexe)	45 min./sem.
. psychomotricité	prof. D.F. *	local D.F.	30 min./sem.
. langage			
. physiothérapie			
. français	prof. D.F.	local D.F.	150 min./sem.
. mathématiques			
autres:			
. collation			
. jeux libres	professeur	classe	35 min./sem.
. circulation			
. sieste			

* dénombrement flottant

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: B Classe: spéciale (1)

Handicap(s): audition
langage

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			500 min./sem.
. mathématiques			355 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	90 min./sem.
. arts plastiques			30 min./sem.
. musique	spécialiste	loc. musique	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines			30 min./sem.
. sciences de la nature			
activités pédagogiques			
. psychomotricité			
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:			
. psychomotricité			
. langage	thérapeute (ouïe, parole langage)	loc. langage	5 h./sem.
. physiothérapie			
. français			
. mathématiques			
autres:	professeur		
. collation			
. jeux libres		classe	50 min./sem.
. circulation		école	100 min./sem.
. sieste			

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: C Classe: régulière

Handicap(s): audition
langage

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			560 min./sem.
. mathématiques			312 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	90 min./sem.
. arts plastiques			50 min./sem.
. musique	spécialiste	loc. musique	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines			51 min./sem.
. sciences de la nature			102 min./sem.
activités pédagogiques			
. psychomotricité	professeur	classe	45 min./sem.
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:			
. psychomotricité			
. langage	thérapeute (ouïe, parole langage)	loc. langage	45 min./sem.
. physiothérapie			
. français			
. mathématiques			
autres:			
. collation			
. jeux libres	professeur	classe	55 min./sem.
. circulation			
. sieste			

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: D Classe: régulière

Handicap(s): langage
psychomoteur
apprentissage

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			560 min./sem.
. mathématiques			312 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	90 min./sem.
. arts plastiques			50 min./sem.
. musique	spécialiste	-	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines			51 min./sem.
. sciences de la nature			102 min./sem.
activités pédagogiques			
. psychomotricité			
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:			
. psychomotricité			
. langage	prof. D.F. *	local D.F.	3½ h./sem.
. physiothérapie			
. français			
. mathématiques			
autres:			
. collation			
. jeux libres			
. circulation			
. sieste			

* dénombrement flottant

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: E Classe: spéciale (1)

Handicap(s): vision

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			545 min./sem.
. mathématiques			355 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	90 min./sem.
. arts plastiques			30 min./sem.
. musique	spécialiste	loc. musique	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines			30 min./sem.
. sciences de la nature			
activités pédagogiques			
. psychomotricité			
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:			
. psychomotricité			
. langage			
. physiothérapie			
. français	ressource loc itinérante	classe	150 min./sem.
. mathématiques			
autres:	professeur		
. collation			
. jeux libres		classe	50 min./sem.
. circulation		école	100 min./sem.
. sieste			

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: F Classe: spéciale (i)

Handicap(s): vision
audition
langage

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. français			545 min./sem.
. mathématiques			355 min./sem.
. éducation physique	spécialiste	gymnase	90 min./sem.
. arts plastiques			30 min./sem.
. musique	spécialiste	loc. musique	60 min./sem.
. enseignement religieux			120 min./sem.
. sciences humaines	prof. rég.	classe rég.	30 min./sem.
. sciences de la nature			
activités pédagogiques			
. psychomotricité			
. bricolage			
. langage			
. prodas			
. causeries			
rééducation:			
. psychomotricité			
. langage			
. physiothérapie			
. français	ressource loc itinérante	classe	150 min./sem.
. mathématiques			
autres:	professeur		
. collation			
. jeux libres		classe	50 min./sem.
. circulation		école	100 min./sem.
. sieste			

FICHE 3

ASSIETTE-HORAIRE: MATERNELLE

Sujet: G Handicap(s): langage
psychomoteur
audition

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires:	professeur	classe	
. pré-écriture			30 min./sem.
. pré-mathématique			30 min./sem.
. psychomotricité			45 min./sem.
. arts plastiques	professeur	classe	90 min./sem.
. éveil religieux			
. langage			
. éducation physique	professeur	classe	régulièrement
. sciences			20 min./sem.
activités pédagogiques:	professeur	classe	
. causerie libre			35 min./sem.
. jeux libres			150 min./sem.
. prodas			
. sorties éducatives			
rééducation:			
. psychomotricité	ressource loc itinérante	classe	160 min./sem.
. langage	professeur D.F.	local D.F. *	120 min./sem.
. physiothérapie	thérapeute (ouïe, parole langage)	chez lui	180 min./sem.
autres:	professeur	classe	
. collation			75 min./sem.
. circulation			20 min./sem.
. sieste			à l'occasion

* dénombrement flottant

h) facteurs géographiques

Type de région et territoire

Notre commission scolaire dessert un territoire rural et urbain à faible densité de population. Nous comptons moins de 2600 élèves sur une superficie de 28 km de rayon moyen.

Nos élèves sont répartis dans dix-huit (18) écoles dont cinq (5) à Amos et treize (13) en campagne.

Notre territoire se situe dans une région éloignée des grands centres urbains.

Provenance des sujets

Nos sujets habitent à Amos et fréquentent l'école du quartier dans quatre (4) cas. Un sujet habite en campagne et va à l'école du village. Deux (2) autres sujets habitent en campagne et viennent à l'école en ville.

Le tableau 9, provenance des sujets (page 41), montre où habitent nos sujets, le type d'école et de classe fréquentées et précise s'ils utilisent un transport scolaire.

Tableau 9

Provenance des sujets

sujet	habitat	école	classe	transport
A	campagne	ville	régulière	oui
B	campagne	ville	spéciale	oui autobus du secondaire
C	ville	du quartier	régulière	oui
D	campagne	du village	régulière	oui
E	ville	du quartier	spéciale	non
F	ville	du quartier	spéciale	oui
G	ville	du quartier	maternelle	oui

transport scolaire

Le sujet B est le seul qui doit emprunter un transport scolaire autre que l'autobus régulier. Cette petite fille habite en campagne (à 26 km d'Amos) et vient à Amos pour s'intégrer au groupe d'handicapés physiques et sensoriels. Elle quitte la maison à 8:00 heures, prend l'autobus qui amène les étudiants du secondaire et arrive à l'école à 8:30 heures. Elle dîne à l'école. Elle repart à 15:20 heures avec l'autobus de l'école élémentaire qui la dépose chez une petite amie où elle attend environ trois-quarts d'heure ($\frac{3}{4}$) l'autobus du secondaire qui la reprend et la dépose à domicile vers 17:00 heures.

Selon la mère, ce mode de transport ne pose pas de problèmes. Trois (3) autres enfants de la famille voyagent dans l'autobus du secondaire, ils surveillent leur petite soeur. Notre sujet n'est pas malade ou excessivement fatiguée par ces déplacements, c'est la première année qu'elle voyage ainsi. De plus, elle aime énormément venir à l'école et apprendre; elle ne se plaint pas d'avoir à se déplacer pour s'y rendre.

Le sujet A reçoit l'aide de sa mère, de sa soeur et du concierge de l'école pour monter dans l'autobus et en descendre.

i) ententes de services avec les institutions

La situation géographique de notre commission scolaire nous oblige à créer des liens efficaces et permanents avec des institutions dans la région ou dans les grands centres urbains pour offrir à nos sujets les services dont ils ont besoin dans leur milieu naturel.

Nous avons des ententes avec le centre des services sociaux d'Amos, le département de santé communautaire de Noranda, le centre hospitalier d'Amos et la maison Rouyn-Noranda.

entente avec le centre des services sociaux d'Amos

L'entente avec le centre des services sociaux d'Amos est une entente formelle, comportant des documents écrits. Le centre fournit les services d'une travailleuse sociale (60% d'une tâche) et supervise son travail. La commission scolaire paie un montant égal au salaire de la travailleuse sociale. Il n'est pas prévu de renouveler cette entente pour 1981-82.

entente avec le département de santé communautaire (Noranda)

L'entente avec le département de santé communautaire est également une entente formelle. Ce dernier offre les services des infirmières d'école, d'une nutritioniste, d'une orthophoniste, d'une hygiéniste dentaire et, par contrat de service, d'un audiologiste. Ces personnes appliquent dans nos écoles les programmes-cadre de leur

discipline, élaborés par le ministère des affaires sociales.

entente avec le centre hospitalier d'Amos

L'entente avec le centre hospitalier d'Amos est en voie de réalisation et est présentement verbale.

Le centre hospitalier nous offre tous les services spécialisés dont il dispose: psychomotricienne, physiothérapeute, oto-rhino-laryngologiste... On prévoit que ces services pourraient être coordonnés par une même personne (éventuellement le pédiâtre) pour nous en faciliter l'accès.

entente avec la maison Rouyn-Noranda

La maison Rouyn-Noranda est une institution dont le mandat vient d'être redéfini. Elle devient un centre de services pour handicapés auditifs. Nous n'avons pas actuellement d'entente écrite avec cette institution, mais nous avons une entente verbale. Le centre nous prête les services d'une thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage qui rencontre trois (3) de nos sujets (B, C, G).

problèmes dans l'articulation des services

Un problème vécu dans l'articulation des services qui nous sont prodigués après entente avec une institution est le grand nombre

d'intervenants qui se retrouvent dans nos écoles. De plus, ces intervenants agissent dans un programme-cadre défini d'avance et selon des priorités qui ne sont pas nécessairement celles de la commission scolaire.

La gestion des ententes est difficile parce que les responsables sont éloignés et moins accessibles: deux (2) des institutions sont situées à Rouyn-Noranda (125 km d'Amos).

Finalement, ces organismes du ministère des affaires sociales sont en voie de se structurer: leurs politiques et priorités ne sont pas toutes définies.

Ces facteurs rendent difficile la coordination de toutes les interventions, mais on retrouve généralement une bonne collaboration des personnes impliquées et une volonté de préciser et structurer le travail de chacun.

Services à l'extérieur de la région

Nous n'avons pas d'entente avec des institutions en dehors de la région mais, cette année, nous avons reçu des services de l'hôpital Ste-Justine et de l'institut Nazareth-et-Louis-Braille.

L'hôpital Ste-Justine (Montréal) nous assure des services de consultation avec divers spécialistes pour l'évaluation et le

traitement de nos sujets. Les parents se rendent à Montréal avec leur enfant et on note une excellente collaboration de cette institution. Les résultats et rapports nous parviennent rapidement. Cette année, les sujets E et G ont bénéficié de ces services.

L'institut Nazareth-et-Louis-Braille (Montréal) a accepté d'étudier les dossiers de deux (2) de nos sujets (E et F) et de fournir conseils et matériel pour les aider dans leurs apprentissages scolaires, compte tenu de leurs problèmes visuels.

autres organismes

Soulignons que d'autres organismes qui ne relèvent pas du ministère des affaires sociales nous rendent aussi certains services.

Dans la région, l'Association régionale pour la paralysie cérébrale dont fait partie la mère du sujet A, aide cette personne à mieux comprendre son enfant et à échanger avec d'autres parents qui vivent des problèmes similaires.

A l'extérieur de la région, la ressource locale itinérante et le titulaire de la classe d'handicapés physiques et sensoriels ont pu visiter l'école St-Paul pour handicapés auditifs (commission scolaire Chomedey de Laval) et l'école St-Enfant-Jésus pour handicapés visuels (commission des écoles catholiques de Montréal). Elles y ont reçu un bon accueil et une foule d'informations pour faciliter leur travail.

Enfin, par l'organisation de congrès et rencontres, le personnel du conseil québecois de l'enfance exceptionnelle (C.Q.E.E.), de l'Association québecoise pour enfants ayant des troubles auditifs (A.Q.E.P.A.) et de l'office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.) a permis à la ressource locale itinérante d'obtenir des informations et d'échanger avec d'autres personnes qui travaillent dans le même domaine.

j) problématique organisationnelle des services éducatifs

Nos sujets sont des élèves dont les difficultés sont à faible taux d'incidence. L'intégration de cette clientèle dans notre commission scolaire crée une problématique au niveau de l'organisation des services éducatifs qui leur conviennent. Nous décrivons cette problématique en rappelant l'historique de l'intégration de ces élèves, en précisant des difficultés engendrées par la nature de cette clientèle, en identifiant un facteur facilitant l'intégration, des ressources dont nous disposons, celles qui nous font défaut et en présentant une perspective pour l'an prochain.

historique de l'intégration

Entre les années 1977 et 1979 une cible régionale (D-6) a été développée sur les enfants dont les difficultés sont à faible taux d'incidence. Le rapport final recommandait de scolariser les enfants demi-voyants, demi-entendants et handicapés moteurs dans le réseau des commissions scolaires et en classe régulière lorsque possible, à la condition de faciliter à ces enfants l'accès aux services des centres provinciaux et de former un comité de liaison entre les commissions scolaires, le ministère de l'éducation et le ministère des affaires sociales dans le but de coordonner le développement des services à cette clientèle.

nature de la clientèle et difficultés engendrées

La Commission Scolaire d'Amos compte une clientèle de 2600 élèves répartis dans dix-huit (18) écoles physiques dont treize (13) en milieu rural séparées les unes des autres par 15 à 40 kilomètres. Il est pratiquement impensable de regrouper tous les enfants à faible taux d'incidence dans les mêmes classes. Nous avons déjà identifié une quinzaine d'enfants handicapés physiques ou sensoriels répartis dans différents secteurs de notre territoire. Actuellement, par le projet-pilote, nous donnons des "Services plus" à sept (7) des quinze (15) élèves identifiés.

Notre clientèle à faible taux d'incidence présente des handicaps multiples, ce qui nécessiterait l'engagement de divers spécialistes, situation financièrement impensable pour une petite commission scolaire comme la nôtre.

Nos ressources en adaptation scolaire interviennent en priorité sur les problèmes d'apprentissage et d'adaptation et ne peuvent assumer la rééducation d'enfants présentant des handicaps majeurs. Ces ressources peuvent difficilement soutenir les titulaires qui accueillent de tels enfants, c'est pourquoi nous avons confié cette tâche à une ressource locale itinérante.

facteur facilitant l'intégration

L'expérience des dernières années nous a démontré que la plupart

des enseignants qui résistent à l'intégration le font parce qu'ils se trouvent démunis, sans soutien direct pour la première phase de l'intégration d'un enfant handicapé. Lorsque la ressource locale itinérante a apporté une aide directe aux titulaires, ceux-ci ont mieux acceptés les enfants et les assument même lorsque la ressource se retire. Nous croyons pouvoir vaincre la résistance à l'intégration plus rapidement de cette façon.

ressources disponibles

A un niveau régional, certains établissements du ministère des affaires sociales se sont vus confier des mandats envers les enfants handicapés. Qu'on pense au département de santé communautaire, à la Maison Rouyn-Noranda. Nous avons décrit les ententes entre ces institutions et notre commission scolaire dans la section ententes de services avec les institutions (page 43). Nous notons que ces établissements sont encore à la phase des études, de la clarification de leur mandat respectif et à se structurer. Le mode de fonctionnement demeure à roder.

Certains services du ministère des affaires sociales viennent périodiquement dans les écoles (infirmières, orthophoniste) mais la majorité des services sont donnés par des cliniciens, ce qui oblige les enfants à se rendre dans les établissements pour être traités (ophtalmologiste, ergothérapeute, psychomotricienne, physiothérapeute...) D'où la nécessité d'assurer un certain rôle de coordination

des intervenants qui viennent à l'école d'une part et d'assurer des relations entre les cliniciens, l'école et la famille d'autre part. Notre conseiller pédagogique en adaptation scolaire occupe un poste à demi-temps et ne pourrait jouer ce rôle sans négliger ses principales tâches d'animation et ses autres tâches de coordination des services. Notre ressource locale itinérante remplit ces fonctions de coordination.

ressources inexistantes

Au niveau régional et même provincial la situation de l'éducation et de la réhabilitation est claire, la première relevant du ministère de l'éducation, la seconde du ministère des affaires sociales. Par contre, celle de la rééducation constitue une zone grise et les responsabilités sont encore mal définies. Aussi, il y a carence en rééducation dans notre région actuellement.

Actuellement, plusieurs services régionaux nécessaires en rééducation sont inexistants ou insuffisants: rééducation pour troubles visuels, rééducation pour troubles auditifs. Il nous faut pallier à cette situation pour garder ces enfants dans leur milieu. Notre ressource locale itinérante joue un rôle important par les stages qu'elle va suivre en institution, par la documentation qu'elle recueille, par les appareils et les outils pédagogiques spécialisés qu'elle apporte aux titulaires suite à ses contacts avec des spécialistes de centres régionaux ou provinciaux.

perspective pour l'an prochain

Avec notre projet-pilote, nous desservons sept (7) élèves sur une quinzaine d'enfants identifiés. Or, nous voulons rendre les mêmes services à tous les enfants handicapés physiques et sensoriels de notre territoire. Suite à l'expérience vécue depuis deux (2) ans, il nous faudra affecter une ressource locale itinérante à plein temps si nous voulons atteindre une vitesse de croisière et améliorer la situation actuelle.

Si la ressource locale itinérante travaille à temps plein, elle pourra s'intégrer mieux à l'équipe des services éducatifs, collaborer davantage avec les autres conseillers et inscrire son action dans le cheminement global des services éducatifs.

Nous prévoyons élaborer et suivre une démarche de travail auprès des handicapés physiques et sensoriels. Les principaux éléments de cette démarche sont: le dépistage, l'accueil, l'identification des besoins des enfants et des enseignants, les contacts pour obtenir les services requis, la coordination des interventions, le support direct aux enseignants et aux enfants, l'évaluation annuelle des enfants.

La commission scolaire prendra ainsi le leadership des services aux handicapés scolarisés dans ses établissements. Elle établira le plan des services et s'assurera qu'ils sont dispensés comme il convient. La ressource locale itinérante jouera donc un rôle spécifique et connu de tous.

k) objectifs organisationnels

Compte tenu de la problématique de l'organisation des services éducatifs à nos élèves dont les difficultés sont à faible taux d'incidence, nous avons fixé les objectifs suivants:

. Donner des services éducatifs aux enfants qui ont des difficultés à faible taux d'incidence dans leur milieu et, si possible, en classe régulière.

. Faciliter et accélérer l'intégration des enfants à handicaps majeurs par une aide directe à l'enfant et un soutien direct à l'enseignant dans une première phase d'intégration.

. Inventer un modèle d'intervention auprès d'une clientèle qui présente des handicaps majeurs et multiples.

. Expérimenter un modèle d'intervention qui soit applicable dans une petite commission scolaire comprenant dix-huit (18) écoles dont la majorité sont éloignées par quinze (15) à quarante (40) kilomètres.

. Privilégier un modèle d'intervention où la ressource locale itinérante peut aller rapidement se documenter, s'instrumenter dans les centres régionaux ou provinciaux, recueillir les appareils et les outils pédagogiques spécialisés nécessaires aux titulaires.

. Assurer une certaine coordination aux interventions de spécialistes d'établissements du ministère des affaires sociales qui viennent à l'école pour du cas à cas et les relations nécessaires entre les cliniciens, les enseignants et la famille.

. Pallier à des services régionaux inexistants.

. Utiliser le modèle d'intervention expérimenté depuis deux (2) ans pour assurer, dans les années à venir, les mêmes services éducatifs à toute notre clientèle d'enfants à faible taux d'incidence.

4.2 Objectifs de la recherche

Objectif général

L'objectif général de notre recherche est d'expérimenter un modèle d'intervention auprès d'élèves handicapés sensoriels et physiques pour leur offrir tous les services dont ils ont besoin, dans leur milieu naturel.

En 1979-80, l'équipe de recherche a inventé et expérimenté un modèle d'intervention.

En 1980-81, l'équipe se propose de continuer à expérimenter le modèle d'intervention et de l'évaluer.

Nous pouvons également formuler notre objectif général en sous-objectifs comportant des critères d'atteinte: ...

- expérimenter un modèle d'intervention dont la base est l'engagement d'une ressource locale itinérante.
- décrire ce modèle d'intervention et son évolution.
- évaluer le modèle d'intervention.

Etapes de réalisation

Après avoir pris connaissance du travail effectué par l'équipe de recherche de l'an dernier, nous avons fixé des objectifs pour cette année, continué l'intervention et procédé à la recherche. Vers la fin de l'année, nous avons fait le bilan et formulé des recommandations et des perspectives pour l'an prochain.

Nous situons dans l'année et présentons plus en détails les principales étapes de l'intervention et de la recherche dans le tableau 10 , étapes de réalisation: premier semestre (pages 57-58) et dans le tableau 11 , étapes de réalisation: second semestre (pages 59-60).

Nous incluons également les rencontres de l'équipe de recherche, les sorties et rencontres de perfectionnement pour la ressource locale itinérante dans le déroulement de la recherche et de l'intervention.

Tableau 10

Etapes de réalisation: premier semestre

ETAPES	MOIS
1. engagement de la ressource locale itinérante et du chercheur	septembre
2. elles prennent connaissance du travail effectué en 1979-80	fin septembre
3. rencontre entre: responsable du projet, ressource locale itinérante, chercheur et agent de recherche du ministère (1 journée) . situer le projet-pilote dans l'action du ministère . les rôles de chaque membre de l'équipe . notre projet: l'an passé, cette année (nos objectifs) . échéancier	2 octobre
4. la ressource locale itinérante recontacte les intervenants - relance le projet avec les anciens sujets (A,B,C,D,F) - lance le projet avec les nouveaux sujets (E,G)	début octobre
5. la ressource locale itinérante identifie les besoins des enseignants et convient d'un plan de travail avec eux	octobre
6. elle intervient auprès des sujets et des enseignants	octobre
7. l'équipe détermine et précise les objets d'évaluation . description de l'application du modèle . résultats de l'intervention	octobre
8. le professeur de la classe spéciale et la ressource locale itinérante se rendent visiter des écoles à Montréal et participer au congrès du conseil québecois de l'enfance exceptionnelle (C.Q.E.E.) à Québec	5 au 8 novembre
9. le chercheur bâtit les instruments d'évaluation (fiches 1 à 15)	novembre
10. début des interventions de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage	mi-novembre

Tableau 10 (suite)

ETAPES	MOIS
11. rencontre entre: ressource locale itinérante, chercheur et agent de recherche (1 journée) . bilan des activités de la ressource locale itinérante . échéances pour l'évaluation . correction du brouillon du rapport d'étape	20 novembre
12. évaluation du niveau de base de chaque sujet cueillette par la ressource locale itinérante des renseignements pédagogiques et rééducatifs	décembre et début janvier
13. la ressource locale itinérante précise des objectifs pédagogiques et rééducatifs pour chaque sujet, avec les enseignants concernés	décembre et début janvier
14. rencontre entre l'agent de recherche et le chercheur (1 journée) à Montréal . correction du second brouillon du rapport d'étape . bilan depuis la dernière rencontre . perspective prévues jusqu'à la prochaine rencontre	12 décembre

Tableau 11

Etapes de réalisation: second semestre

ETAPES	MOIS
1. rencontre des parents de chaque sujet par la travailleuse sociale . cueillette des renseignements sociaux . information sur le projet . vérification de leurs besoins	janvier
2. compilation de la première partie des données par le chercheur	janvier
3. rencontre entre: agent de recherche, responsable de l'adaptation scolaire (à la direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue), ressource locale itinérante, responsable du projet, chercheur (1 journée) . visite de la classe spéciale pour handicapés physiques et sensoriels . échanges avec des enseignantes qui vivent l'intégration d'un handicapé . discussion sur le rôle et le travail de la ressource locale itinérante . problématique organisationnelle des services aux handicapés dans notre commission scolaire . perspectives pour le second semestre	20 janvier
4. remise du rapport d'étape	30 janvier
5. la ressource locale itinérante poursuit ses interventions auprès des sujets et des enseignants	jusqu'à la mi-juin
6. le sujet A bénéficie de cours à domicile s'étant cassé les deux bras	mi-mars à fin avril
7. la ressource locale itinérante assiste au congrès de l'association québecoise pour enfants ayant des problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.) à Montréal	3-4 avril

Tableau 11(suite)

	ETAPES	MOIS
8.	rencontre entre: agent de recherche, ressource locale itinérante et chercheur (1 journée) . feedback sur le rapport d'étape . discussion sur notre modèle d'intervention vs les besoins des sujets . travail prévu pour terminer la recherche	10 avril
9.	la ressource locale itinérante participe à une rencontre organisée par l'Office des personnes handicapées du Québec (O.P.H.Q.) à Amos	11-12-13 mai
10.	rencontre entre: responsable du projet, ressource locale itinérante, chercheur et agent de recherche (½ journée) . intégration des sujets pour l'an prochain . évaluation du rôle de la ressource locale itinérante . perspectives pour l'an prochain . évaluation du projet sur deux (2) ans au plan administratif, pédagogique et recherche	27 mai
11.	la ressource locale itinérante fait la seconde cueillette des renseignements rééducatifs et pédagogiques, elle vérifie l'impact social du projet sur les professeurs	mi-mai à mi-juin
12.	la ressource locale itinérante complète le dossier de chaque sujet	mi-juin
13.	le chercheur compile la seconde partie des données et rédige le rapport final	mi-mai à mi-juin
14.	remise du rapport final	fin juin
15.	la ressource locale itinérante vérifie l'impact social du projet sur les parents, elle les informe des services prévus l'an prochain pour leur enfant.	fin juin

4.3 Hypothèse

Nous ne posons pas d'hypothèse. Nous nous proposons de décrire le modèle d'intervention, son évolution et les résultats obtenus.

4.4 Elaboration du modèle d'intervention

1. Problématique de l'intervention

Notre intervention vise l'intégration dans notre milieu scolaire régulier d'élèves qui présentent des handicaps majeurs. La base de notre modèle d'intervention est l'affectation d'une ressource locale itinérante pour faciliter cette intégration.

Nous décrivons la problématique de l'intervention en résumant les principales difficultés rencontrées par les participants au projet: sujets, professeurs, parents et ressource locale itinérante. Il s'agit des difficultés qui découlent du type de services offerts, du modèle d'intervention lui-même.

difficultés pour les sujets

Le sujet B présente des problèmes de langage et auditifs très prononcés et il était impensable de la laisser à l'école de son village. Elle doit donc faire vingt-six (26) kilomètres de route, dont la moitié n'est pas pavée, le matin et le soir pour venir fréquenter une classe spéciale en ville.

De plus, cette enfant de huit (8) ans commence cette année à

recevoir une aide en langage. Le service nous est offert par la maison Rouyn-Noranda, d'approche oraliste, et nous nous interrogeons à savoir si c'est le meilleur service à lui rendre, compte tenu de son âge et de son évolution. Le travail sera poursuivi l'an prochain dans le même sens mais, si l'évolution n'est pas satisfaisante, nous devrons penser à une approche de communication totale et ce service n'est pas encore disponible dans la région.

Pour le sujet C, le professeur souligne qu'elle aurait pu recevoir plus d'aide en langage, surtout au début de l'année alors que le service de la Maison Rouyn-Noranda était à se structurer. Cependant, ajoute-t-il, plus d'aide en langage signifie moins de temps passé en classe et peut nuire au rendement scolaire. Nous avons donc une difficulté à déterminer la proportion de temps à accorder à chaque activité, selon les handicaps de l'enfant et sans affecter sa réussite en classe.

Le sujet D est demeuré à l'école de son village et a reçu le maximum d'aide selon les ressources du milieu. Nous avons considéré que, pour lui, le service offert en ville ne compensait pas suffisamment la fatigue de parcourir vingt-six (26) kilomètres matin et soir. La ressource locale itinérante a été moins présente auprès de ce sujet et de ses professeurs, à cause également du facteur distance. L'orthophoniste souligne que le sujet aurait pu évoluer davantage en langage. Pour l'an prochain, nous prévoyons laisser encore ce sujet dans

son milieu mais il pourrait venir à Amos un jour par semaine et bénéficier des services de la psychomotricienne, de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage et de la ressource locale itinérante.

difficultés pour les professeurs

Les professeurs sont, généralement, satisfaits de l'intégration telle que vécue cette année. Une remarque qu'ils ont apportée face à l'intégration d'un élève handicapé concerne les rencontres après la classe avec d'autres intervenants du projet: cela représente un léger surcroît de travail.

Les professeurs du sujet D apprécient les services qu'il a reçus mais sa présence à l'école est source d'interrogations et de remises en questions. Ainsi, il n'a pas encore complété sa première année qu'il redouble et devra être intégré en deuxième l'an prochain. Il ne peut être toujours laissé avec des élèves plus jeunes et il n'est pas encore indiqué pour lui de fréquenter l'une de nos classes spéciales à Amos.

Le professeur doit penser à des activités différentes du programme régulier pour cet élève et le professeur en dénombrement flottant lui accorde une très grande proportion de son temps au détriment, parfois, des autres élèves en difficulté de l'école.

Difficultés pour les parents

Les parents ont assumé les coûts lors de visites à Rouyn (pour B, F et G) ou à Montréal (pour E, F et G).

La mère du sujet D habite une maison isolée en campagne et n'a pas d'auto. Pour elle, c'est très difficile de venir avec son enfant à l'hôpital d'Amos malgré qu'elle veuille bien collaborer avec nous. Ses visites ne sont pas défrayées par la commission scolaire puisqu'il s'agit d'évaluations et non de traitements réguliers.

Difficultés pour la ressource locale itinérante

N'ayant pas reçu de service direct l'an passé, les enseignants ne voyaient pas l'apport spécifique du projet. Après que la ressource locale itinérante eût précisé son rôle et les services qu'elle offrait, les réticences face à l'intégration ont été éliminées et les professeurs ont bien accepté l'enfant et la ressource. Ils se sentaient soutenus dans leur enseignement par une aide directe à l'enfant en classe. En conséquence, vaincre la résistance à l'intégration représente une difficulté bien mineure cette année.

Par contre, la présence de nombreux intervenants, provenant de diverses institutions, a rendu très complexe la coordination de toutes les interventions. Il a été impossible, par exemple, de réunir tous les intervenants d'un sujet; il était toujours difficile d'en réunir

un certain nombre à cause des horaires particuliers à chacun et de l'éloignement physique. C'est là le principal problème dans notre modèle d'intervention.

Soulignons d'autres difficultés de fonctionnement: obtenir à temps toutes les informations pour compléter les dossiers des sujets, travailler dans plusieurs milieux différents et s'adapter à chacun, se déplacer souvent pour rencontrer les enfants ou des spécialistes...

En somme, nos difficultés proviennent de l'éloignement physique et de la multiplicité des intervenants. C'est une situation à laquelle il faut s'adapter en pensant constamment à améliorer notre fonctionnement pour un meilleur service à l'enfant. Les intervenants sont conscients de ces facteurs et chacun démontre une bonne collaboration.

2. Objectifs de l'intervention

Nous formulons les objectifs communs à tous les sujets au plan rééducatif, pédagogique et social.

Objectifs au plan rééducatif

1. préciser les troubles majeurs et associés de chaque sujet.
   moyen: remplir pour chacun la fiche 9 (page151) et la fiche 10 (page152).

2. procurer à chacun les services spécialisés nécessités par son handicap (rééducation du langage, psychomotricité, audiologie...)

3. obtenir l'appareillage et/ou les programmes de rééducation appropriés (bureau soulevé pour demi-voyant, programme de rééducation du langage...)

4. coordonner le travail des divers spécialistes auprès d'un enfant
   moyen: faciliter la circulation de l'information entre les intervenants.

Objectifs au plan pédagogique

1. intégrer l'enfant à un milieu scolaire régulier.

2. identifier les besoins du titulaire qui le reçoit.

   moyen: un échange au début de l'année

3. soutenir l'enseignant dans la première phase de l'intégration.

   moyen: aide directe à l'élève en classe

4. évaluer le niveau de chaque sujet dans les habiletés perceptivo-motrices, en français, en mathématique et obtenir des informations sur son comportement.

   moyen: remplir la fiche 8 (page 145)

Objectifs au plan social

1. laisser l'enfant dans son milieu naturel (famille et école).

2. maintenir des relations entre la famille, l'école et les divers spécialistes qui rencontrent l'enfant

3. recueillir des informations sur le milieu familial et les besoins des parents.

   moyen: remplir la fiche 7 (page 142)

4. informer les parents régulièrement du cheminement de leur enfant.

5. répondre aux besoins formulés par les parents

6. évaluer l'impact social de l'intervention.
   moyen: entrevue avec professeurs et téléphone aux parents pour compléter la fiche 14 (page 156)

Nous présentons également les objectifs plus spécifiques formulés pour chaque sujet à différents niveaux: rééducatif, habiletés perceptivo-motrices, français, mathématique, comportement et auprès des parents, s'il y a lieu.

Objectifs pour le sujet A

rééducatif: améliorer la coordination, la relaxation et la dissociation
moyen: une heure par semaine de rééducation psychomotrice

perceptivo-moteur: améliorer la motricité fine
moyen: exercices de découpage

français: suivre le programme de première régulière
travail au niveau des sons qu'elle mêle et des inversions

mathématique: suivre le programme de première régulière
travail au niveau des ensembles

comportement: favoriser son autonomie

Objectifs pour le sujet B

rééducatif: l'amener à utiliser son audition, comprendre le langage oral, produire des sons et des mots et communiquer verbalement

perceptivo-moteur: améliorer la motricité fine (écriture)
l'habileter à discriminer des sons

français: acquérir du vocabulaire
la rendre capable d'écrire des mots et d'utiliser des phrases structurées

mathématique: suivre le programme de première régulière
connaître les nombres jusqu'à 60
comprendre la valeur des nombres

comportement: favoriser l'expression orale avec les autres enfants

Objectifs pour le sujet C

rééducatif: travailler langage et parole de façon parallèle pour: enrichir son vocabulaire, améliorer son articulation et sa discrimination auditive, utiliser des phrases complètes

perceptivo-moteur; développer les mêmes habiletés que les élèves de première régulière

français: suivre le programme de première régulière

mathématique: suivre le programme régulier

comportement: favoriser les échanges avec les autres élèves

Objectifs pour le sujet D

rééducatif: améliorer son langage par l'application du programme fourni en orthophonie
obtenir une évaluation psychomotrice

perceptivo-moteur: améliorer le graphisme, la capacité de concentration, l'équilibre

français: suivre le programme régulier de première année, insistance particulière en lecture

mathématique: suivre le programme régulier de première
connaissance des nombres jusqu'à 60, additions et soustractions simples
améliorer sa compréhension de la terminologie

comportement: augmenter sa motivation pour le travail scolaire

auprès des parents: demander leur opinion pour le classement en 1981-82

Objectifs pour le sujet E

rééducatif: encourager le port de ses lunettes
diminuer progressivement la grosseur, la couleur et la distance entre les lettres

perceptivo-moteur: améliorer la motricité fine (écriture)

français: suivre le programme de première régulière

mathématique: suivre le programme de première régulière

comportement: faciliter l'intégration à des grands groupes

auprès des parents: les consulter pour le classement en 1981-82

Objectifs pour le sujet F

rééducatif:	encourager le port de ses lunettes diminuer progressivement la grosseur, la couleur et la distance entre les lettres obtenir une évaluation en orthophonie
perceptivo-moteur:	améliorer la motricité fine (écriture)
français:	suivre le programme de première régulière développer la vitesse en lecture et la reconnaissance rapide des lettres et sons complexes
mathématique:	suivre le programme régulier de première
comportement:	favoriser l'autonomie et le travail individuel

Objectifs avec le sujet G

rééducatif:	améliorer le langage en lui montrant quelques consonnes et en encourageant ses demandes verbales
perceptivo-moteur:	améliorer la motricité fine et globale
français:	acquérir les pré-requis à l'apprentissage du français

mathématique:	acquérir les pré-requis à l'apprentissage des mathématiques
comportement:	l'aider à terminer ce qu'il entreprend
auprès des parents:	les consulter pour le classement en 1981-82

3. Description du modèle d'intervention

La base de notre modèle d'intervention est l'affectation d'une ressource locale itinérante auprès de la c' entèle visée par le projet-pilote. Cette personne rejoint l'enfant dans son milieu scolaire régulier et identifie les besoins de l'enseignante qui l'accueille. Elle la soutient par une aide directe en classe dans la première phase de l'intégration. Par la suite, elle agit selon les besoins spécifiques de chaque titulaire. Elle coordonne les interventions spécialisées auprès d'un enfant et tente de pallier à des services inexistants en se déplaçant à l'extérieur de la région pour se documenter, s'instrumenter ou obtenir du matériel.

La ressource locale itinérante poursuit le travail réalisé en 1979-80. Le projet-pilote débutait et la ressource locale itinérante a informé, sensibilisé et impliqué le milieu: principaux, professeurs et parents. Elle a identifié la clientèle visée par le projet et fait l'inventaire des ressources disponibles dans la région et à l'extérieur. Elle a contacté des spécialistes pour obtenir la précision des difficultés de chaque sujet, l'appareillage adéquat et les programmes de rééducation appropriés. Elle a établi des liens avec les spécialistes et coordonné leur travail auprès de l'enfant.

A la suite des recommandations de l'an dernier, la ressource locale itinérante veille à sensibiliser tout le personnel de l'école appelé à vivre l'intégration. Avec les professeurs, elle passe d'un

support moral à un support technique par une identification de leurs besoins, une aide à l'enfant en classe, une aide pour se procurer ou fabriquer du matériel.

Nous avons évalué le temps accordé par la ressoruce locale itinérante à accomplir ses différentes tâches. Nous avons regroupé les tâches dans les catégories suivantes: suivi rééducatif, suivi pédagogique, suivi social, recherche et personnel.

Nous avons estimé le temps en heures (total pour l'année), en minutes par semaine et en pourcentage du temps. Ces données figurent au tableau 12, tâche de la ressource locale itinérante (page 82 et 83). Nos données couvrent 36 semaines (octobre à fin juin) et la personne travaille quinze (15) heures par semaine soit neuf cents (900) minutes.

Nous constatons que la majeure partie du temps (52%) est consacrée au suivi pédagogique, particulièrement à du travail en classe avec les sujets. Les tâches personnelles, la recherche et le suivi rééducatif occupent respectivement 22, 15 et 8% du temps. Le suivi social prend 3% du temps, étant confié à la travailleuse sociale.

Nous détaillions davantage la tâche de la ressource locale itinérante en précisant en quoi consiste le suivi rééducatif, pédagogique, social, la recherche et les tâches personnelles.

suivi rééducatif

Les activités qui concernent le suivi rééducatif sont les contacts ou rencontre avec un spécialiste et la coordination des interventions.

Les contacts ou rencontres avec un spécialiste ont pour but d'échanger des informations sur un sujet, prévoir un plan de travail pour lui, demander des services ou informer sur le projet-pilote.

Voici, pour les principaux spécialistes rencontrés, le nombre de rencontres et les sujets touchés:

orthophoniste: 10 rencontres

- 2 pour le sujet B
- 1 pour le sujet C
- 2 pour le sujet D
- 1 pour le sujet F
- 3 pour le sujet G
- 1 diffusion du rapport d'étape

psychomotricienne: 9 rencontres

- 2 pour le sujet A
- 4 pour le sujet D
- 3 pour le sujet G

thérapeute de l'ouïe, parole et langage: 7 rencontres

2 pour le sujet B

1 pour le sujet C

1 pour le sujet F

3 pour le sujet G

audioprothésiste: 1 rencontre

pour le sujet B

physiothérapeute: 1 rencontre

pour le sujet A

Quant à la coordination des interventions, elle consiste à identifier les besoins du sujet, contacter des personnes qui peuvent lui offrir un service, obtenir des évaluations, rapports et recommandations et, surtout, transmettre et faire circuler l'information entre les intervenants.

Nous incluons également dans cette catégorie les discussions de cas pour fin de classement; nous en avons tenu trois (3): pour D, F et G.

suivi pédagogique

Le suivi pédagogique s'est surtout concrétisé par une aide au professeur. La ressource locale itinérante a rencontré des professeurs une soixantaine de fois: le titulaire de la classe spéciale (B, E, F) une fois par semaine toute l'année, le titulaire de maternelle (G) une fois par semaine pendant le second semestre, le titulaire des sujets A et C une dizaine de fois, le titulaire de D deux fois, le professeur d'éducation physique (pour A) quatre (4) fois.

Ces personnes échangent sur l'évolution des sujets, les mesures à prévoir pour les aider. Trois (3) titulaires ont lu le rapport d'étape et en ont discuté avec la ressource locale itinérante.

La ressource locale itinérante a mis également beaucoup de temps pour le travail en classe avec E et F sur les matières scolaires et avec G en psychomotricité.

Elle a assuré un suivi pédagogique en aidant à fabriquer du matériel scolaire pour les demi-voyantes (E et F), en offrant une rééducation psychomotrice au sujet A (45 minutes par semaine pendant huit semaines), en échangeant avec les professeurs en dénombrement flottant et les principaux sur l'évolution des sujets et le projet-pilote et en rencontrant le directeur des services éducatifs pour obtenir une aide au sujet A (se vêtir, prendre l'autobus), du matériel pour la

classe spéciale et des cours à domicile pour le sujet A (de mi-mars à fin avril).

suivi social

Le suivi social a été assumé par la travailleuse sociale. Elle a principalement rencontré chaque mère en janvier, récolté des informations sur les sujets et vérifié leurs besoins.

La ressource locale itinérante a donc consacré peu de temps au suivi social. Elle a coordonné son action avec la travailleuse sociale et téléphoné aux parents au début de l'année pour les informer de la poursuite du projet et en fin d'année pour obtenir la permission de faire venir tous les dossiers en médecine, orthophonie, psychomotricité, etc. des sujets.

Elle prévoit les recontacter à la fin de juin pour évaluer l'impact social du projet sur les parents, discuter le classement prévu...

recherche

La ressource locale itinérante a collaboré à la recherche en coordonnant son action avec l'équipe lors de rencontres de toute l'équipe: chercheur, agent de recherche, responsable du projet. Nous avons tenu cinq (5) de ces rencontres qui ont duré environ quatre (4)

heures chacune. L'ordre du jour de ces rencontres figure aux tableaux 10 et 11 étapes de réalisation (page 57 à 60).

Elle a aussi rencontré le chercheur une quinzaine de fois pour discuter sur les interventions, prévoir des échéances de travail, établir le mode de cueillette des données, interpréter les résultats...

Elle s'est chargée de la cueillette des données: remplir ou faire remplir les fiches, faire venir les rapports d'évaluation, interroger les intervenants...; elle a tenu à jour les dossiers de chaque sujet en y incluant à mesure les informations nouvelles.

tâches personnelles

Les tâches personnelles sont celles qui, tout en étant nécessaire à l'intervention, ne touchent pas directement les sujets. Elles comprennent la planification et l'évaluation du travail, les déplacements (entre les écoles, pour venir au centre administratif de la commission-scolaire, pour aller rencontrer un spécialiste ou un parent). Elles comprennent aussi les journées de perfectionnement ou d'information: congrès du C.Q.E.E. * et visite d'écoles spécialisées à Montréal (4 jours), congrès de l'A.Q.E.P.A.* (2 jours), rencontre de l'O.P.H.Q.* (3 jours).

* C.Q.E.E. conseil québecois de l'enfance exceptionnelle

* A.Q.E.P.A. association québecoise pour enfants ayant des problèmes auditifs

* A.P.H.Q. office des personnes handicapées du Québec

Tableau 12

Tâche de la ressource locale itinérante

	tâche	heures	min./ sem.	%
SUIVI RÉÉDUCATIF	contact ou rencontre avec un spécialiste	30	45	5
	. orthophoniste (10 fois)	(10)		
	. psychomotricienne (9 fois)	(9)		
	. thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage	(7)		
	. audioprothésiste (1 fois) (7 fois)	(1)		
	. physiothérapeute (1 fois)	(1)		
	coordination des interventions	15	20	3
	Total du suivi rééducatif	45	65	8
SUIVI PÉDAGOGIQUE	aide au professeur			
	. rencontre (65 fois)	65	95	13
	. travail en classe	155	310	28
	avec E, F (Jour 5)		(150)	
	avec G (Jours 1, 2, 3)		(160)	
	. rencontre avec A et C (1 fois)	3	5	1
	. fabrication de matériel pour E, F (Jour 5)	30	40	5
	. rééducation psychomotrice avec A (8 semaines)	6	45	1
	rencontre avec le professeur en dénombrement flottant (10 f.)	10	15	2
	rencontre avec le principal (6 fois)	6	10	1
	rencontre avec le directeur des services éducatifs (7 fois)	5	5	1
	Total du suivi pédagogique	280	525	52
SUIVI SOCIAL	rencontre avec la travailleuse sociale (4 fois)	5	5	1
	contact avec les parents (une vingtaine)	10	15	2
	Total du suivi social	15	20	3
RECHERCHE	coordination avec l'équipe de recherche	30	40	5
	cueillette des données, tenue des dossiers	50	80	10
	Total de la recherche	80	120	15

Tableau 12(suite)

	tâche	heures	min./ sem.	%
PERSONNEL	planification et évaluation du travail	21	30	4
	information et perfectionnement	45	60	8
	déplacements	54	80	10
	Total de personnel	120	170	22
	Total (pour 36 semaines)	540	900	100%

4.5 Evaluation du modèle d'intervention et d'organisation

a) moyens d'évaluation

Pour réaliser l'évaluation de notre modèle d'organisation, nous avons bâti une série de quinze (15) fiches afin de recueillir toutes les données nécessaires. Nous mentionnons pour chaque fiche les renseignements suivants: numéro, titre, description, fonction, rationnel du contenu et de l'utilisation, qui la remplie et à quel moment.

Un exemplaire de chacune des fiches est inclus en annexe I , moyens d'évaluation (page 134 à 158).

La fiche 1, description de l'école (page 136) comprend deux (2) blocs: organisation physique et organisation humaine. Dans l'organisation physique, se trouve une liste de locaux habituellement présents dans nos écoles et un espace blanc à côté pour indiquer le nombre de ces locaux dans une école en particulier. Dans l'organisation humaine se trouve une liste de personnes habituellement présentes dans nos écoles et un espace blanc à côté pour indiquer le nombre de ces personnes dans une école en particulier.

La fiche 1 sert donc à décrire une école en identifiant ses locaux et son personnel. Cette formule donne rapidement le portrait d'une école et permet de comparer les écoles entre elles. Cette fiche a été

remplie une fois au début de l'année par les secrétaires des écoles que fréquentent nos sujets. A la fin de l'année, nous avons vérifié si les renseignements étaient toujours exacts.

La fiche 2, plan de classe (page 137) est un carré blanc dans lequel peut être dessiné le plan de la classe qui accueille un de nos sujets. On peut y placer les pupitres, portes, bibliothèques... et situer l'enfant.

La fiche 2 est le portrait précis et concret d'une classe et nous semble préférable à un texte descriptif pour présenter l'environnement quotidien du sujet. Le plan des classes a été dessiné au début de l'année par le professeur-titulaire et nous avons vérifié à nouveau en fin d'année l'exactitude des renseignements.

La fiche 3, assiette-horaire: maternelle (page 138) et la fiche 4, assiette-horaire: élémentaire (page 139) donnent une liste d'activités mises au programme et réalisées en maternelle ou à l'élémentaire. A côté de ces activités nous disposons de trois (3) espaces blancs pour écrire en regard de chaque activité: le nom de l'intervenant responsable de l'activité, l'endroit où elle se déroule et le temps qu'on y consacre.

Ces fiches montrent l'horaire d'un sujet dans une semaine. On y voit l'ensemble des activités et le détail de chacune et, comme la

présentation est semblable pour tous les sujets d'un même niveau (maternelle ou élémentaire), on peut comparer les assiettes-horaire entre elles. Les assiettes-horaire ont été complétées par le titulaire et les données modifiées en cours d'année ont été corrigées pour le rapport final.

La fiche 5, intervenants par sujet (page 140) comprend trois (3) colonnes lignées pour indiquer chaque fois qu'il y a intervention auprès d'un sujet qui est l'intervenant, son rôle (ce qu'il a fait) et le temps consacré à son intervention.

Sur cette fiche, nous consignons à mesure qu'elles sont faites, toutes les interventions auprès d'un sujet. Elle est précieuse pour la compilation des données car elle évite de chercher dans les dossiers ou les agendas les informations nécessaires et même d'oublier, de perdre ces informations. Avec la synthèse des données de la fiche 5, nous complétons l'assiette-horaire des sujets, identifions les intervenants du projet, précisons leur rôle et le temps alloué à leurs interventions. La ressource locale itinérante tient cette fiche à jour pour chaque sujet. Elle emploie plusieurs fiches, au besoin.

La fiche 6, services reçus par institution (page 141) est remplie pour chaque institution qui nous donne des services. Elle est faite de quatre (4) colonnes lignées pour mentionner, chaque fois que nous recevons un service, qui est la personne contactée, quelle est sa fonction

la date et le service reçu.

La fiche 6 sert à noter et tenir à jour tous les services reçus d'une institution. Elle évite de chercher ces renseignements dans les dossiers, les agendas lors de la compilation ou de les perdre. La compilation des données de la fiche 6 complète notre liste d'intervenants obtenue à partir de la fiche 5, intervenants par sujet. En effet, certains intervenants offrent des services qui ne touchent pas directement les sujets (exemple: information à la ressource locale itinérante). Elle sert également à évaluer les services reçus après entente avec une institution. La ressource locale itinérante tient cette fiche à date; elle en utilise plusieurs, au besoin.

La fiche 7, renseignements sociaux (page 142) est composée de questions sur la famille du sujet (occupation des parents, identification des frères et soeurs...) et le développement de l'enfant (grossesse et accouchement, motricité et langage...).

Avec la fiche 7, nous obtenons les renseignements sociaux sur nos sujets et pouvons connaître leur environnement familial et leur développement depuis la naissance. Les questions ont été formulées pour toucher les principales variables de la famille et du développement d'un enfant que nous avons identifiées. Les réponses nous sont fournies par les parents, mais ils ne remplissent pas eux-mêmes la fiche 7. Ils répondent aux questions lors d'une entrevue, ainsi nous avons les

données rapidement, tout en exigeant un minimum d'efforts des parents. La travailleuse sociale a rencontré chaque mère, au moins une heure, en janvier, et rempli une fiche pour chaque sujet.

La fiche 8, renseignements pédagogiques (page 145), est un questionnaire qui porte sur les habiletés perceptivo-motrices (motricité, schéma corporel, orientation, perception...), les acquis en français (savoir lire, savoir écrire, savoir parler, savoir écouter), les acquis en mathématique (nombres, opérations, ensembles, figures géométriques, mesures) et le comportement en classe et à l'école (assiduité, relations avec les personnes, attitude au travail).

Par la fiche 8, nous évaluons le niveau de chaque sujet dans les principales dimensions de la vie scolaire au début de l'élémentaire: habiletés perceptivo-motrices, français, mathématique et comportement. Dans les habiletés perceptivo-motrices, nous avons utilisé les catégories proposées dans le manuel de Doyon-Richard (1977) car elles résument bien celles que l'on retrouve dans la documentation pertinente. En français, nous avons retenu et détaillé les quatre (4) champs développés dans le programme-cadre (lire, écrire, parler, écouter). En mathématique, nous avons choisi les champs du programme-cadre pertinents à la maternelle et au début de l'élémentaire. Au plan du comportement, nous avons voulu vérifier si l'élève fréquente régulièrement l'école, comment il entre en relation avec les personnes (professeur et pairs) et quelle est son attitude au travail.

Les renseignements pédagogiques sont recueillis deux (2) fois dans l'année: en novembre, pour établir le niveau de base du sujet et en juin, pour estimer son évolution au cours de l'année. La ressource locale itinérante consigne les données avec les professeurs titulaires. Elle leur demande ainsi moins de travail, s'assure que les données arrivent à temps et obtient plus de détails, au besoin.

La fiche 9, renseignements rééducatifs: synthèse (page151) fournit une liste de troubles avec des parenthèses à côté pour mentionner lorsqu'un sujet présente ce trouble, s'il est majeur ou associé. On dispose aussi d'un espace pour écrire les objectifs rééducatifs poursuivis avec le sujet.

Sur la fiche 9, nous résumons les renseignements rééducatifs obtenus à partir de la fiche 10. Notre liste de troubles couvre des domaines fréquemment touchés chez les handicapés physiques et sensoriels. Ainsi nous pouvons nous assurer que tous les troubles d'un sujet ont été identifiés et qu'ils sont précisés en complétant la fiche 10. Nous avons également un portrait global des troubles d'un sujet et des objectifs formulés pour lui.

La ressource locale itinérante a inscrit les données sur ces fiches en novembre et apporté des modifications, si nécessaire, en juin.

La fiche 10, renseignements rééducatifs: précision du trouble présenté (page 152) comprend une dizaine de questions sur le trouble présenté par un sujet: dépistage, services reçus, diagnostic, appareillage, programme de rééducation...

Sa fonction est d'aider à préciser chacun des troubles majeurs ou associés de nos sujets. Son contenu fournit des pistes pour identifier clairement le handicap, retracer son histoire et connaître les mesures prises à son sujet. Avec ces précisions, nous pouvons décrire les sujets et leurs difficultés et vérifier s'ils bénéficient de l'appareillage et des programmes de rééducation pertinents.

La ressource locale itinérante a complété les fiches en novembre et a ajouté au cours de l'année les informations nouvelles.

La fiche 11, suivi social (page 154), la fiche 12, suivi pédagogique (page 155) ainsi que la fiche 13, suivi rééducatif (page 156) sont semblables. On y retrouve quatre (4) colonnes lignées ayant pour titre: personne contactée, moyen, date, motif et résultat.

Nous l'utilisons pour inscrire à mesure qu'elles se produisent toutes les interventions auprès d'un sujet et qui concernent le suivi social pédagogique ou rééducatif. Pour une intervention, on note qui a été contacté, comment (entrevue, lettre, téléphone...), quand, pourquoi et quel a été le résultat de la démarche. Tenir à date les

interventions qui constituent un suivi social, pédagogique ou rééducatif complète les données de la fiche 5, intervenants par sujet et de la fiche 6, services reçus par institution. Les fiches montrent le suivi apporté à chaque sujet dans chacun des trois (3) domaines et aident à définir le rôle de la ressource locale itinérante et de la travailleuse sociale.

Le suivi social est principalement assumé par la travailleuse sociale. Elle tient à jour la fiche du suivi social. La ressource locale itinérante peut y ajouter ses notes lorsqu'elle intervient auprès des parents, mais elle est surtout responsable du suivi pédagogique et rééducatif.

La fiche 14, impact social (page 157) est une grille d'entrevue avec le professeur, le principal ou le parent. Les questions concernent l'évolution, au cours de l'année, de l'enfant et du répondant, le projet-pilote (implication et satisfaction) et l'intégration (ce qu'en pense le répondant et ce qu'il pense des ressources offertes). ...

Nous employons la fiche 14 pour estimer l'impact du projet dans le milieu en demandant aux personnes les plus directement concernées (professeurs, principaux, parents) comment elles l'ont perçu. Nous avons retenu trois (3) catégories: l'évolution des personnes, le projet et l'intégration. Nous avons tenté de cerner de façon subjective et pratique les attitudes face à ces dimensions. Les personnes répondent verbalement et s'expriment à partir des pistes données; cela

leur demande peu d'efforts et facilite leur collaboration. Nous croyons que les attitudes des gens sont assez positives pour être dites oralement à la ressource locale itinérante et que les remarques négatives seront formulées aussi franchement. La ressource locale itinérante a rencontré les professeurs à la mi-juin, leur a posé les questions et noté leurs opinions. Elle fera la même démarche vers la fin de juin avec les principaux et avec les parents (par téléphone).

La fiche 15, tâche de la ressource locale itinérante (page 159) résume les principales sphères d'activité de la ressource locale itinérante: suivi rééducatif, pédagogique, social, recherche et personnel. A côté, il y a un espace blanc pour écrire le temps consacré à chacune. La personne peut compiler ce temps à intervalles réguliers à partir des données brutes dans son agenda. Après la synthèse finale en juin, nous pouvons composer un tableau descriptif de la tâche de la ressource locale itinérante, évaluer la répartition de son temps et définir son rôle.

b) méthode d'analyse

Nos données recueillies au moyen des fiches ont été compilées en janvier et résumées dans le rapport d'étape. En juin, nous avons fait la synthèse des données anciennes et nouvelles et présenté d'une façon descriptive (texte) les résultats de l'intervention.

L'équipe de recherche a analysé et interprété les résultats au point de vue de l'intervention, de la recherche et de l'administration lors des rencontres avec le responsable du projet, l'agent de recherche, la ressource locale itinérante et le chercheur.

c) présentation des résultats

Nous présentons les résultats de notre intervention en décrivant chacun des sept (7) sujets de la recherche, son évolution au cours de l'année et les mesures prévues pour lui l'an prochain.

Nous évaluerons également le soutien apporté aux professeurs et vérifierons comment les différentes interventions sont coordonnées.

Pour réaliser notre synthèse descriptive des sujets et de leur évolution, nous suivrons sensiblement le plan suivant:

. identification du sujet

. description du milieu familial

. développement de l'enfant

. présentation de ses handicaps

. services et appareillage reçus en fonction des handicaps

. autonomie quotidienne: - comportement
- communication

. bilan au niveau rééducatif, pédagogique et social
évolution au cours de l'année

. vérification de l'atteinte des objectifs

. perspective pour l'an prochain

. évaluations et programmes inclus en annexe II (page 160).

présentation du sujet A

A est une fillette de 7 ans qui habite avec sa famille. C'est une famille de milieu moyen et A est la deuxième de quatre (4) enfants. La famille bénéficie de services sociaux à l'occasion: lors de voyages à Montréal pour se rendre à Ste-Justine, une aide familiale leur est accordée.

L'accouchement a été facile, avant terme et A a souffert de jaunisse. Elle avait un bon appétit et un bon sommeil. Elle a rampé à deux (2) ans et parlé très jeune.

Elle présente un trouble psychomoteur très important et un retard dans ses apprentissages scolaires. Elle souffrait de paralysie cérébrale à la naissance et l'on a diagnostiqué une diplégie spastique accompagnée de retard moteur secondaire.

Elle est suivie à Ste-Justine depuis la naissance, elle a été également suivie au centre hospitalier d'Amos: physiothérapie, orthopédie, psychomotricité, pédiâtrie. A l'école, elle reçoit une aide en psychomotricité, français et mathématique. Elle a suivi des cours à domicile près de deux (2) mois.

Elle porte des bottines orthopédiques qui doivent être réajustées aux six (6) mois.

Elle peut s'asseoir mais se déplace difficilement. Elle est tombée cette année, se fracturant les deux (2) bras. Depuis, elle craint de tomber et a un peu régressé au plan psychomoteur. Elle a besoin de l'aide d'une rampe ou d'une personne pour descendre ou monter les escaliers, prendre l'autobus, se vêtir. Elle manipule bien les objets mais a un peu de difficulté à découper. Elle est propre et se rend seule aux toilettes. Elle parle et communique bien.

Le bilan psychomoteur montre une nette amélioration au plan neuro-moteur au cours de l'année. A présente toujours des difficultés en motricité fine et faciale.

En français A a acquis la plus grande partie du programme de première année. Elle décode et comprend ce qu'elle lit mais mêle encore des sons et des lettres en copie et en lecture. En mathématique, elle a suivi le programme de première année; ses points en difficulté se sont tous améliorés: inversions de chiffres, calcul mental et mémoire, opérations et ensembles.

Elle s'est bien intégrée au groupe régulier de première année. Elle cherchait à obtenir beaucoup d'aide mais son autonomie a augmenté en cours d'année.

Les objectifs prévus pour ce sujet ont été atteints mais elle a encore besoin d'aide au plan psychomoteur et apprentissage. Elle monte en deuxième année et recevra une aide en dénombrement flottant et une rééducation psychomotrice.

Nous avons joint le rapport de la dernière évaluation psychomotrice de mai 1981 (page 165) et son bulletin scolaire (page 165).

présentation du sujet B

B est une fillette de 8 ans; issue d'un milieu socio-culturel pauvre, elle est la huitième de neuf (9) enfants et la famille reçoit des services sociaux spécialisés.

La naissance a été normale; elle s'alimentait et dormait bien. Elle a fait une méningite à un an et demi et est demeurée profondément sourde. Son langage ne s'est pas développé. Elle est suivie à Ste-Justine et à l'hôpital d'Amos régulièrement depuis sa maladie. Elle a reçu des services en audiologie et en orthophonie. Cette année, elle a eu cinq (5) heures par semaine de rééducation par la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage.

Elle porte des prothèses auditives et son professeur utilise l'appareil phonic ear.

Elle communique bien gestuellement et commence à peine à communiquer verbalement mais les autres éléments d'autonomie quotidienne (déplacement, habillage, toilette...) sont acquis.

Selon l'orthophoniste, B a évolué depuis un an: elle produit et reproduit des sons, elle s'exprime au niveau du mot-phrase. Cependant, elle n'est pas encore capable de communication orale: elle comprend peu les consignes verbales, beaucoup de mots sont inintelligibles, elle utilise peu son audition.

A l'école, elle fréquente une classe pour handicapés physiques et sensoriels. Ses difficultés au plan perceptivo-moteur vont de pair avec ses déficiences de l'audition et du langage: elle ne comprend pas la terminologie dans l'orientation spatiale, temporelle, schéma corporel... discrimination, mémoire auditive et rythme sont très faibles.

En français, on utilise une approche globale avec support de fiches. Elle lit des syllabes simples directes et inverses, des lettres, des mots. Elle copie bien et peut prendre en dictée des syllabes directes et inverses si le professeur se place en face d'elle. Elle possède peu de vocabulaire et a de la difficulté à retenir des mots entiers.

En mathématique, elle lit les chiffres de 0 à 10, les compte jusqu'à 12 et les écrit de 0 à 99. Elle a de la difficulté à les ordonner (avant - après). Elle réussit des additions et soustractions

très simples mais non les complexes (0 + 2 + 5 − 3 = x) ou les déserteurs (3 + □ = 6). Elle forme et étiquette les ensembles, dessine et classe les figures géométriques. Elle ne maîtrise pas la terminologie des mathématiques.

Elle est bien intégrée dans sa classe mais doit développer davantage la communication avec les autres. Elle est très motivée par le travail scolaire.

B a réalisé beaucoup de progrès cette année. Elle demeure en classe spéciale l'an prochain et recevra l'aide de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage. Il faudra réévaluer les services qui lui sont offerts et tenant compte de son âge, de l'aide reçue, du degré de surdité et du niveau de communication, poursuivre avec une approche oraliste ou penser à une approche de communication totale.

Nous avons joint la dernière évaluation en orthophonie de mai 1981 (page 166), le plan de rééducation en orthophonie (page 170) et le programme en orthophonie (page 172).

présentation du sujet C

C'est une fille de huit (8) ans. Elle est issue d'une famille moyenne et est la dernière de cinq (5) enfants.

Elle est née avant terme et le développement a été normal, sauf

pour le langage: elle n'a pas parlé avant d'aller à l'école.

Le professeur de maternelle a soupçonné des problèmes auditifs. Elle a fait une otite séreuse par la suite et les diagnostics suivants ont été posés: hypoacousie et retard du langage. Elle a été suivie à Ste-Justine à la naissance en pédiâtrie et en orthophonie vers l'âge de cinq (5) ans. Depuis 1979, elle est suivie à Amos en orthophonie et en audiologie. Elle porte des tubes auditifs. Elle a reçu de l'aide, cette année, de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage.

Elle est autonome dans son fonctionnement sauf en communication orale: son langage est peu développé, elle est gênée de parler.

L'orthophoniste note une bonne évolution de son langage, mais elle n'est pas encore au même niveau que les enfants de son âge: sa parole courante est difficilement intelligible. l'articulation et la morphologie présentent des lacunes importantes.

Ses habiletés perceptivo-motrices sont dans la moyenne. Elle monte en deuxième année régulière et ses notes se situent autour de 80%. Elle a un peu de difficulté en compréhension de texte.

Elle est bien intégrée quoique un peu timide. Elle est très appliquée dans son travail.

C a bien progressé cette année. Elle peut beaucoup améliorer en langage et sa facilité à communiquer. Elle recevra encore l'aide de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage l'an prochain. Ses parents assurent un suivi en langage.

Nous avons joint le dernier rapport d'évaluation en orthophonie de mai 1981 (page 183), le plan de rééducation en orthophonie (page 185), un audiogramme (page 191) et le bulletin scolaire (page 192).

présentation du sujet D

D est un garçon de huit (8) ans. Il est le troisième d'une famille de quatre (4) enfants, socio-culturellement défavorisée.

L'accouchement a été pénible; l'alimentation et le sommeil normaux. La marche et le langage ont été tardifs.

D présente un trouble du langage, un retard psychomoteur important et des problèmes d'apprentissage à l'école. L'étiologie de ces troubles demeure incertaine.

Il a été suivi à Ste-Justine à un an pour des crises genre épileptiques. Depuis deux (2) ans, il est vu à Amos en orthophonie, en psychomotricité et en audiologie. Il ne porte aucun appareil. Cette année, il a obtenu de l'aide en langage et dans les matières scolaires

par le professeur en dénombrement flottant.

Il a des difficultés de fonctionnement quotidien pour parler et communiquer et se déplacer facilement.

En langage, l'orthophoniste note un progrès moindre que celui auquel on pouvait s'attendre selon son âge et la durée de la rééducation. Sa parole est plus intelligible, mais il a encore besoin d'aide.

En psychomotricité, l'évaluation démontre aussi un progrès mais un retard important persiste en motricité globale, motricité fine, capacité d'attention...

D redouble sa première année, mais n'en maîtrise pas encore le programme. Il décode et comprend des phrases très simples, il a de la difficulté en dictée, mais s'est amélioré, et copie bien. Il connaît des nombres jusqu'à 25 et réussit des additions et soustractions simples lorsqu'il est attentif.

Il est bien accepté des autres élèves, mais ne se montre pas très mature, sa motivation et son intérêt sont instables.

D évolue lentement. Nous croyons préférable qu'il reste dans son milieu l'an prochain et soit intégré en deuxième année. Il pourra venir à Amos un jour par semaine et recevoir l'aide de la thérapeute

de l'ouïe, de la parole et du langage, de la psychomotricienne et de la ressource locale itinérante.

Les documents suivants se trouvent en annexe: dernière évaluation en orthophonie de mai 1981 (page 193), un (1) plan de rééducation en orthophonie (page 194), audiogramme (page 195), rapport des deux (2) évaluations psychomotrices réalisées cette année (page 196), bulletin scolaire (page 201).

présentation du sujet E

E est une fillette de six (6) ans; deuxième d'une famille moyenne de trois (3) enfants.

La naissance et le développement ont été normaux. Les parents ont identifié un problème de vision à quatre (4) ans; elle a présenté des inflammations et cataractes aux yeux. Elle a été vue en optométrie à Amos, Rouyn et Montréal. Elle a été opérée aux yeux en 1979 et 1980 à Ste-Justine. Cette année, elle a été évaluée à Nazareth-Louis-Braille et leurs conseils ont facilité le travail à l'école. Elle porte des lunettes et s'aide d'une loupe asphérique sur pied, d'une lampe et d'un bureau soulevé pour travailler en classe.

Son autonomie quotidienne est très bonne à tous points de vue: marche, habillage, propreté...

Les progrès de E par rapport à son handicap ont été très bons. En diminuant progressivement la grosseur, la couleur et la distance entre les lettres, le professeur l'a amenée à utiliser des cahiers et des travaux réguliers.

Au plan des habiletés perceptivo-motrices, elle a un peu de difficulté en motricité fine et en perception visuelle. En français, elle a acquis le programme de première régulière: elle décode et comprend, copie bien, a amélioré son graphisme, compose des phrases. Elle manque un peu de rapidité en lecture.

En mathématique, les chiffres de 0 à 100 sont connus, elle comprend l'ordre avant - après, réussit sans manipulation les additions et soustractions jusqu'à 10, forme et différencie les ensembles... Elle a une petite difficulté avec les problèmes écrits. Aux examens de première régulière, elle obtient 90% en français et en mathématique.

E s'exprime bien, elle est appliquée et attentive et comprend le travail à faire. Elle est un peu dépendante et un peu gênée en grand groupe.

Cette année, elle fréquentait une classe spéciale et s'intégrait à un groupe régulier en musique et éducation physique. L'an prochain, elle sera en deuxième régulière. Il faudra prévoir du matériel spécial pour pallier à son handicap visuel et suivre l'évolution dans ce domaine pour évaluer à temps l'opportunité de lui faire apprendre le Braille.

Notons que l'utilisation de l'argent scolaire a augmenté le port de ses lunettes.

Le rapport d'évaluation à Nazareth-Louis-Braille se trouve en annexe (page 202).

présentation du sujet F

F est une fillette de sept (7) ans; son milieu familial est moyen. La famille compte deux (2) enfants: F et sa soeur jumelle.

La naissance, l'alimentation et le sommeil ont causé de nombreuses difficultés. La marche a été normale. Elle a parlé très tard (4 ans).

Elle présente des problèmes de vision, d'audition et de langage. Elle est suivie à Ste-Justine depuis sa naissance: elle a été vue en ophtalmologie, ergothérapie, audiologie. A Amos, elle a été vue en ORL et, cette année, en orthophonie. Elle s'est également rendue à Nazareth-Louis-Braille pour y être évaluée.

Elle porte des lunettes et un appareil auditif et en classe, utilise une lampe et un bureau soulevé. Les diagnostics de fibroplasie retrolenticulaire grade II, hypoacousie et trouble d'articulation ont été posés.

Le déplacement, l'habillage et la toilette ne causent aucun problème. Elle a peu de difficulté à communiquer; elle s'exprime bien.

Elle a progressé cette année et après diminution de la grosseur, de la couleur et de la distance entre les lettres, elle utilise du matériel régulier et se situe bien dans les interlignes. En langage, il y a eu évaluation cette année et le programme de rééducation sera appliqué l'an prochain.

Dans les habiletés perceptivo-motrices, sa perception visuelle s'est améliorée. Cependant, elle a encore de la difficulté en motricité fine, en discrimination auditive (mêle certains sons). Son attention est soutenue dans des activités à sa portée mais diminue dans les tâches difficiles pour elle. Sa mémoire est faible et générale.

En français, elle ne maîtrise pas tout à fait le programme de première année. Elle décode et comprend les syllabes simples directes ou inverses, elle peut également les écrire. Elle hésite en lecture, son vocabulaire est faible et elle n'émet pas tous les sons. Elle respecte mieux les interlignes en copie.

En mathématique, elle connaît les nombres de 0 à 29 et se mêle encore entre 29 et 59. Elle exécute des additions et des soustractions simples mais non les plus complexes (à trois termes) ou les déserteurs. Formation et étiquetage des ensembles sont en voie d'acquisition.

Elle établit des relations chaleureuses avec le professeur et les autres élèves. Son intérêt et son autonomie au travail se sont bien améliorés cette année. Elle travaille plus facilement seule. L'utilisation de l'argent scolaire a également amélioré le port des lunettes.

F était en classe spéciale cette année. Aux examens de première régulière elle a obtenu 54% en français et 44% en mathématique. Elle demeurera en classe spéciale et continuera de cheminer dans le programme de première. On insistera davantage sur la vitesse en lecture, la reconnaissance rapide des lettres et des sons complexes, le dénombrement exact et rapide, l'ordre dans les séries de nombres.

Il est également prévu de favoriser l'autonomie au travail et de lui assurer l'aide de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage. Elle sera intégrée à un groupe régulier pour certaines activités (musique, éducation physique) en vue d'une intégration plus totale l'année suivante.

L'évolution du problème de vision est à suivre pour déterminer la pertinence de lui faire apprendre le Braille.

Ses progrès ont été lents au début puis plus assurés.

Le rapport d'évaluation à Nazareth-Louis-Braille, de l'évaluation en orthophonie et le plan de rééducation en orthophonie se trouvent en annexe (page 204 à 206).

présentation du suiet G

G est un garçon de six (6) ans issu d'un milieu familial moyen. Il est le cadet de deux (2) enfants.

L'accouchement s'est bien déroulé; l'alimentation et le sommeil ont causé quelques difficultés. Il a marché normalement, mais présenté un gros retard de langage.

G avait en naissant une fissure labiale et palatine. Il a des difficultés psychomotrices et souffre de surdité légère.

Il a subi huit (8) opérations à Ste-Justine depuis la naissance et il y retourne chaque année pour y être examiné par huit (8) spécialistes. A Amos, il a été évalué en orthophonie et suivi en psychomotricité. Il a des drains aux oreilles et porte un appareil auditif pour les périodes de rééducation en langage par la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage et le professeur en dénombrement flottant.

Il se déplace assez bien, s'habille et est presque toujours propre. Il a beaucoup de difficulté à communiquer verbalement et les étrangers ne le comprennent pas. Il n'est cependant pas timide.

En langage, il évolue lentement et commence à utiliser certains phonèmes. Il a fait de bons progrès au plan psychomoteur, mais son

développement conserve un retard global, particulièrement en motricité globale et fine, en attention - concentration, équilibre. Il s'est amélioré en marche, course, lancer-attraper, découpage, coloriage, terminologie. Il différencie bien les choses par la couleur, la grosseur et la forme. Il réussit bien les casse-tête et jeux de loto et maîtrise mieux les exercices de pré-écriture. Il ne copie pas encore son prénom.

G fréquentait la maternelle régulière et s'est bien intégré au groupe. Les élèves ont appris à ne pas le surprotéger et il est bien aimé. Il comprend mieux les consignes lorsqu'on lui parle individuellement et se débrouille suffisamment. Il peut déranger le groupe à l'occasion. Il se montre intéressé par les tâches, mais son effort n'est pas soutenu.

Il travaille lentement et ses acquisitions demeurent.

L'an prochain, il sera intégré à la classe d'handicapés physiques et sensoriels. Il rencontrera encore la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage et suivra une rééducation psychomotrice. Il pourra consolider ses pré-requis (motricité, concentration...) et commencer le programme de première année. Il faudra continuer d'encourager l'expression orale.

Nous avons inclus en annexe: le rapport d'évaluation en orthophonie (page 207), le plan de rééducation en orthophonie (page 208), le rapport de l'évaluation psychomotrice (page 213), le rapport de la discussion de cas pour son classement (page 214) et le bulletin de la maternelle (page 217).

soutien aux professeurs

Notre intervention visait à apporter un soutien direct au professeur dans la première phase de l'intégration et à répondre aux besoins exprimés par les titulaires qui accueillent nos sujets.

La ressource locale itinérante a créé et maintenu des liens très fréquents et très réguliers avec les professeurs. Elle avait des contacts plusieurs fois par semaine avec le titulaire de la classe spéciale (pour B, E, F) et de la jardinière qui enseignait au sujet G. Elle communiquait fréquemment avec le titulaire de A et C et seul le titulaire de D a rarement été rencontré à cause du facteur distance (28 km).

Les professeurs savaient à qui s'adresser en cas de besoin. la ressource locale itinérante a observé tous les sujets en classe et pu discuter avec les enseignants de leurs perceptions des sujets et de leur évolution.

Les spécialistes en musique et en éducation physique et les professeurs en dénombrement flottant, ont eu l'occasion de discuter avec la ressource locale itinérante pour aborder un problème précis (exemple: fonctionnement du sujet A en éducation physique) ou échanger sur l'évolution du sujet, le fonctionnement du projet-pilote...

Par sa présence régulière dans le milieu scolaire,ses rencontres

formelles ou informelles, la ressource locale itinérante a fait connaissance avec les personnes et suscité leur collaboration. Elle compte développer davantage cet aspect et amener une véritable concertation des intervenants.

Elle a répondu aux besoins spécifiques formulés par les professeurs. Pour A: aide du concierge et cours à domicile; pour D: évaluation psychomotrice; pour E et F: une aide pour leur construire du matériel.

coordination des interventions

La coordination des interventions est bonne au niveau du personnel de l'école. En effet, principal, titulaire, professeur en dénombrement flottant, spécialistes (musique et éducation physique) ont fréquemment l'occasion de se rencontrer et d'échanger bien que cela ne semble pas formel et systématique.

Les intervenants qui ne proviennent pas du milieu scolaire ont peu de liens entre eux et l'information circule souvent via la ressource locale itinérante qui représente quelquefois leur seul contact avec la commission scolaire.

Une collaboration s'établit presque d'elle-même entre l'orthophoniste et la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage qui applique ses programmes. Le professeur en dénombrement flottant qui reçoit un programme spécifique (en orthophonie, psychomotricité...) planifie généralement son action en fonction des recommandations apportées.

La coordination du travail des intervenants demeure difficile en raison des distances et de la multiplicité des interventions. Elle s'amorce et ne se réalise pas encore de façon structurée (exemple: rencontre annuelle de tous les intervenants d'un sujet).

Nous sommes à la phase de collaboration, nous travaillons à améliorer la coordination et visons une véritable concertation de tous les intervenants.

d) interprétation et discussion des résultats

Notre analyse des résultats est un bilan du projet au niveau de l'intervention, de la recherche et de l'administration. Elle se termine par les perspectives prévues pour la prochaine année scolaire.

Au terme de cette année, nous croyons à l'efficacité de notre modèle pour faciliter l'intégration et l'évaluation des sujets. Les moyens mis en place nous semblent efficaces et notre évaluation globale est très positive.

bilan de l'intervention

Notre modèle est passé de la phase contact avec le milieu, identification des élèves et des ressources disponibles à la phase travail direct auprès de l'enfant et de l'enseignant en classe tout en maintenant les contacts établis l'an dernier avec les institutions.

La ressource locale itinérante a beaucoup travaillé au niveau du suivi pédagogique. Le suivi rééducatif a été pris en charge et assumé par les institutions.

Le suivi auprès des parents a été réalisé par les titulaires et la travailleuse sociale.

La ressource locale itinérante a donc joué le rôle prévu au début de l'année soit un soutien direct à l'enseignant. Son travail a été plus efficace parce que les sujets étaient presque tous regroupés dans deux (2) écoles en ville. Elle pouvait facilement rencontrer les sujets et leurs professeurs.

Les sujets ont tous fréquenté assiduement l'école et se sont intégrés adéquatement à leur classe. Ils ont tous maintenant reçu les évaluations pertinentes à leurs handicaps, les recommandations nous sont parvenues et ont été ou seront appliquées.

Les sujets présentent tous une bonne évolution, plus lente pour certains (D, F par exemple), en ce qui concerne leur handicap, le rendement scolaire et le comportement. Leur classement, l'aide spécifique nécessaire, les objectifs poursuivis l'an prochain sont déjà précisés pour chacun.

Le dernier aspect de notre intervention, la coordination des interventions, demeure à améliorer. Nous prévoyons planifier en début d'année les rencontres annuelles à tenir pour chaque sujet, afin que tous les intervenants concernés puissent être présents.

bilan de la recherche

La cueillette, la synthèse et la présentation des données nous

permettent de décrire et d'analyser notre modèle d'intervention, son évolution et les résultats obtenus. En ce sens, les objectifs de notre recherche sont atteints.

Nous avons bien apprécié l'aide et la collaboration de l'agent de recherche du ministère qui nous a permis de situer notre projet dans l'action du ministère et de constater que nos interrogations sont aussi vécues ailleurs dans la province. Par exemple, cette difficulté à estimer la pertinence d'une approche oraliste ou d'une approche de communication totale pour nos sujets handicapés auditifs que nous partageons avec bien d'autres milieux.

Ses propres nous ont aidé à progresser, structurer notre démarche, évaluer notre fonctionnement... et l'agent a toujours respecté la personnalité de notre projet.

L'intégration dans le milieu scolaire de la ressource locale itinérante comme professeur en enseignement moral et du chercheur comme psychologue a certes augmenté les possibilités de contact avec les intervenants et facilité la recherche et l'intervention.

bilan de l'administration

Au niveau administratif, nous avons connu un délai avant de poursuivre le projet cette année. Le projet était autorisé mais sans

budget pour affecter une ressource locale itinérante. Tout s'est concrétisé seulement à la fin de septembre et la personne est entrée en fonction alors que les enfants étaient déjà intégrés depuis un mois.

Au niveau des honoraires et contrats, nous n'avons pas utilisé les sommes prévues puisque nous avons obtenu tous les services requis gratuitement par les institutions du ministère des affaires sociales. Notre dynamique est créée, les institutions connaissent nos sujets et donnent les services en conséquence.

Nous avons pu, après autorisation, employer cet argent à l'achat de matériel spécialisé, de mobilier adapté aux enfants et de matériel pédagogique pour la classe spéciale d'handicapés physiques et sensoriels.

D'une façon générale, il n'y a pas eu de problème au niveau du financement de notre projet-pilote.

...

perspective pour l'an prochain

Nous demandons pour l'an prochain une ressource locale itinérante à temps plein par le biais des allocations supplémentaires disponibles au niveau de la région.

Nous comptons étendre le service à l'ensemble de la clientèle qui

en présente le besoin. Nous prévoyons l'arrivée de trois (3) ou quatre (4) élèves de niveau maternelle et dont les handicaps semblent majeurs. Egalement, l'adaptation du modèle aux handicapés de quatre (4) ans est à prévoir.

Le service aux handicapés pourra s'intégrer plus facilement à l'ensemble des services éducatifs de la commission scolaire si la ressource locale itinérante est permanente. Ce ne sera pas un service parallèle, isolé.

Nous comptons élaborer et appliquer une démarche de travail systématique auprès des handicapés. Les principaux éléments de cette démarche sont:

. dépistage des sujets par les institutions qui disposent des informations et nos mesures d'aide au niveau pré-scolaire (exemple: programme passe-partout)

. identification des besoins des enfants et des enseignants

. démarches et contacts pour obtenir les services requis

. aide directe aux enseignants et à l'enfant

. coordination des intervenants: travailler à créer une dynamique de concertation entre intervenants.

. évaluation annuelle des enfants

. décision sur le cheminement et l'intégration des enfants

. recommandations précises pour chaque enfant

. formulation de critères pour garder ou non l'enfant dans le milieu et l'intégrer selon notre modèle.

Nous voulons aussi renforcer les liens avec les institutions qui ont des mandats face aux handicapés physiques et sensoriels et rejoindre l'ensemble de la clientèle en âge de fréquenter l'élémentaire.

Notre expérience de deux (2) ans nous permet de mieux structurer les services à offrir à notre population-cible. Nous avons pu ajuster nos objectifs et ceux du ministère et donner à notre projet l'orientation qui convenait à notre milieu.

5. Impact social

5.1 Information et sensibilisation du milieu

La ressource locale itinérante a contacté en octobre les intervenants de l'école (principal, professeur), des institutions du ministère des affaires sociales (département de santé communautaire, centre hospitalier d'Amos) et de la famille (mère) pour relancer le projet avec les sujets de l'an dernier (5) et sensibiliser les personnes dans le cas des nouveaux sujets (2). Tous se sont montrés intéressés et désireux de collaborer à aider les enfants.

En octobre, les quatre (4) enseignantes qui accueillent nos sujets ont été rencontrés individuellement par la ressource locale itinérante et informées de la poursuite du projet. Elles ont alors pu communiquer leurs besoins et convenir d'un mode de travail avec la ressource.

Avec le titulaire de A et C, en première régulière, elle a prévu des rencontres au cours de l'année pour échanger sur leur évolution. Le professeur désirait une aide pour amener A à prendre l'autobus et se vêtir. Elle a obtenue promptement une ressource: le concierge.

Avec le titulaire de B, E, F, en classe spéciale, elles ont convenu d'un après-midi par semaine de travail en classe, fabrication de matériel et discussions.

La jardinière de la maternelle que fréquentait G désirait de l'aide en classe et la ressource locale itinérante s'y est rendu régulièrement trois (3) après-midi par semaine.

Le professeur de D lui enseignait pour la deuxième année consécutive et le connaissait depuis quatre (4) ans. Elle a demandé et obtenu des évaluations pour préciser les difficultés de D. Etant donné l'éloignement physique de l'école, la ressource locale itinérante y est allée seulement à quelques reprises, maintenant un lien téléphonique.

Les autres membres du personnel de l'école ont été informés du projet et sensibilisés à l'intégration par des contacts informels ou des rencontres ayant un objectif précis.

Le rapport d'étape a été diffusé par la ressource locale itinérante aux principaux, titulaires, professeurs en dénombrement flottant, orthophoniste, thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage, travailleuse sociale... Tous ont été intéressés et se sont dits surpris du travail réalisé dans le cadre du projet-pilote.

En janvier, la travailleuse sociale a rencontré chacune des mères pour recueillir des informations mais aussi identifier leurs besoins et les informer sur le projet. Elle n'a pas reconnu de situations nécessitant l'intervention du service social. Une mère a demandé à rencontrer la ressource locale itinérante et cette rencontre a eu lieu par la suite.

La ressource locale itinérante a maintenu des contacts téléphoniques avec les parents, au besoin pour les référer à des institutions, demander des informations... Elle a appelé chacun en mai pour obtenir l'autorisation de faire venir tous les dossiers des sujets dans les différentes institutions. Les parents ont tous accepté et donné leur consentement par écrit.

Les élèves n'ont pas reçu d'information sur le projet.

5.2 Attitudes du milieu

Nous avons vérifié les attitudes des titulaires en leur demandant de répondre spontanément et d'exprimer leurs opinions lors d'une rencontre avec la ressource locale itinérante. Les pistes fournies concernaient l'évolution du sujet et du professeur, le projet-pilote et l'intégration.

Ils constatent tous que les sujets ont bien progressé cette année et reçu tous les services dont ils ont eu besoin. Ayant bénéficié d'une aide concrète, les enseignants se montrent satisfaits du fonctionnement du projet-pilote. Ils reprendraient un handicapé et insistent sur le besoin d'une aide pour l'intégration. Cela leur a peut-être occasionné un léger surcroît de travail mais représente un bon investissement, en ce sens qu'ils se sentent maintenant plus aptes à accueillir un élève handicapé.

L'intégration s'est vécue sans difficultés majeures et les ressources offertes pour faciliter l'intégration leurs paraissent adéquates.

Quant aux parents, nous pouvons cerner leurs attitudes par leurs remarques à la travailleuse sociale, au titulaire ou à la ressource locale itinérante

Les parents se montrent satisfaits des mesures prises par la

commission scolaire pour intégrer leur enfant. Ils sont conscients que ce sont des mesures spéciales et expriment de la reconnaissance. Ils espèrent que l'aide apportée va se poursuivre l'an prochain. Règle générale, ils sont satisfaits de l'école et disposés à collaborer.

Les élèves des classes fréquentées par nos sujets les ont tous bien acceptés. Le groupe du sujet A s'est montré intrigué par ses bottines orthopédiques mais après information et démonstration de la part du sujet, tout est rentré dans l'ordre.

6. Recommandations

Après étude et interprétation de nos résultats et du déroulement du projet-pilote sur deux (2) ans, l'équipe recommande l'affectation d'une ressource locale itinérante à plein temps. Elle pourra assurer les services à toute notre clientèle d'handicapés physiques et sensoriels et s'intégrer aux services éducatifs de la commission scolaire.

Nous prévoyons améliorer l'efficacité de notre modèle en élaborant une démarche précise d'intervention auprès de cette clientèle, en déterminant des critères pour appliquer ou non notre modèle à un enfant en particulier et en travaillant à créer une véritable concertation de tous les intervenants.

Au niveau de l'action projet-pilote comme telle, nous sommes satisfaits du fonctionnement tel que vécu. Nous voyons une amélioration à apporter: l'attribution des autorisations au plus tard à la mi-août pour nous permettre de procéder à l'engagement du personnel qui entrerait en fonction un peu avant ou en même temps que le début des classes.

7. Référence

DOYON-RICHARD, L. (1977). Préparez votre enfant à l'école. Montréal, éditions de l'homme.

8. Sommaire du projet

Notre projet s'inscrit dans le cadre de l'action projet-pilote du ministère de l'éducation. Il consiste à inventer, expérimenter et évaluer un modèle d'intervention et d'organisation des services pour des élèves qui présentent un handicap majeur et sont intégrés en milieu scolaire régulier.

L'essentiel de notre intervention est l'affectation d'une ressource locale itinérante à cette clientèle. L'analyse et l'interprétation de nos résultats montre que nous avons créé un modèle efficace et approprié à nos besoins spécifiques. Les sujets ont bien évolué, les professeurs ont reçu une aide considérable et les interventions ont été coordonnées quoique ce dernier point reste à améliorer.

Les participants: professeurs, parents, équipe de recherche se disent satisfaits de l'intégration, des ressources offertes et du déroulement du projet.

Nous comptons poursuivre nos interventions selon le même modèle en y affectant une ressource locale itinérante à temps complet.

9. Budget

9.1 Coût autorisé par le ministère

Les sommes suivantes ont été autorisées par le ministère de l'éducation dans une lettre de monsieur Maurice Morand, de la direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue (lettre du 31 octobre 1980):

salaire de la ressource locale itinérante	14 300,00$
salaire et frais de déplacement du chercheur	8 000,00$
frais de déplacement de la ressource locale itinérante	2 000,00$
honoraires *	4 000,00$
TOTAL:	28 300,00$

* dans une autre lettre, Monsieur Morand autorisait la commission scolaire à utiliser la somme prévue en honoraires pour acheter du matériel spécialisé, du matériel pédagogique, fabriquer du mobilier adapté aux enfants de la classe spéciale pour handicapés physiques et sensoriels.

9.2 Coût réel avec détail des dépenses

a) dépenses encourues par la commission scolaire

secrétariat	938,00 $
papeterie	45,00 $
achat de matériel	100,00$
service téléphonique	20,00$
TOTAL	1103,00 $

b) dépenses effectuées en vertu des sommes autorisées par le ministère

	autorisé	dépensé fin juin 1981
salaire de la ressource locale itinérante	14 300,00$	11 056,00$
salaire et frais de déplacement du chercheur	8 000,00$	8 000,00$
frais de déplacement de la ressource locale itinérante (au 12 mai)	2 000,00$	1 417,00$
honoraires *	4 000,00$	nil
TOTAL:	28 300,00$	20 473,00$

* montant transféré, nous avons obtenu tous les services requis gratuitement

10. Identification

Nom du responsable du projet:

Rémi Bélanger

Nom du chercheur engagé par la commission scolaire et rédacteur de ce rapport:

Lise Lebreux

Signature du directeur général:

Marcel Lavallée

Date: 1er juin 1981

11. Résolutions de la commission scolaire

. engagement de la ressource locale itinérante

. engagement du chercheur

412, 3e avenue Est
Amos, Qué. J9T 1G2
Téléphone: (819)732-6527

EXTRAIT DU LIVRE DES DELIBERATIONS

A LA SESSION régulière DU conseil des commissaires DE LA COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS TENUE AU LIEU ORDINAIRE DES REUNIONS LE 22 septembre 1980 SOUS LA PRESIDENCE DE M. Guy Bellehumeur ET A LAQUELLE ETAIENT PRESENTS LES COMMISSAIRES SUIVANTS:

Mmes Carmen Gingras, Ginette Lefebvre, Jeannine Lévesque, MM. Guy Bellehumeur, Gilbert Gagnon, Georges Rheault, Guy Corriveau, Henri Brière, Elie Lessard, tous membres du conseil des commissaires formant quorum.
M. Marcel Lavallée, directeur général, est aussi présent.

ENGAGEMENT: MME JEANNINE MARCHAND

CC-34-80 Il est RESOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Elie Lessard,

Que Madame Jeannine Marchand soit et est engagée par cette commission scolaire à mi-temps pour l'année 1980-81 à titre d'enseignante surnuméraire dans le cadre du projet de recherche en adaptation scolaire;

Que le président et l'agent de gestion du personnel soient et sont autorisés à signer le contrat.

ADOPTEE.

(s) Guy Bellehumeur, prés.
(s) Léopold Noël, secr. gén.

COPIE CONFORME

Léopold Noël,
Secrétaire général.

Amos, 29 janvier 1981.

LN/lg

COMMISSION SCOLAIRE d'Amos

412, 3e avenue Est
Amos, Qué. J9T 1G2
Téléphone: (819)732-6527

EXTRAIT DU LIVRE DES DELIBERATIONS

A LA SESSION régulière DU comité exécutif DE LA COMMISSION SCOLAIRE D'AMOS TENUE AU LIEU ORDINAIRE DES REUNIONS LE 8 décembre 1980 SOUS LA PRESIDENCE DE M. Guy Bellehumeur ET A LAQUELLE ETAIENT PRESENTS LES COMMISSAIRES SUIVANTS:

Mmes Carmen Gingras, Odette Rompré, représentante du comité de parents, MM. Guy Bellehumeur, Georges Rheault, Gilbert Gagnon, Raymond Bertrand et Marcel Lavallée, directeur général, tous membres du comité exécutif formant quorum sous la présidence de M. Guy Bellehumeur.

CONTRAT: MLLE LISE LEBREUX

CE-469-80 Il est RESOLU, sur proposition de Madame la commissaire Carmen Gingras,

Que le président et le directeur général de cette commission scolaire soient et sont autorisés à signer avec Mlle Lise Lebreux un contrat de location de service à titre de chercheur à l'intérieur d'un projet de recherche en adaptation scolaire.

ADOPTEE.

(s) Guy Bellehumeur, prés.
(s) Léopold Noël, secr. gén.

COPIE CONFORME

Léopold Noël,
Secrétaire général.

Amos, 29 janvier 1981.

LN/lg

ANNEXE I

Moyens d'évaluation

MOYENS D'EVALUATION

		PAGE
Fiche 1	description de l'école	136
Fiche 2	plan de classe	137
Fiche 3	assiette-horaire: maternelle	138
Fiche 4	assiette-horaire: élémentaire	139
Fiche 5	intervenants par sujet	140
Fiche 6	services reçus par institution	141
Fiche 7	renseignements sociaux	142
Fiche 8	renseignements pédagogiques	145
Fiche 9	renseignements rééducatifs: synthèse	151
Fiche 10	renseignements rééducatifs: précision du trouble présenté	152
Fiche 11	suivi social	154
Fiche 12	suivi pédagogique	155
Fiche 13	suivi rééducatif	156
Fiche 14	impact social	157
Fiche 15	tâche de la ressource locale itinérante	159

FICHE 1

DESCRIPTION DE L'ECOLE

Nom de l'école: _____ Principal: _____

Sujet(s): _____ Classe(s): _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

_____ _____

Milieu rural: ( ) _____ km d'Amos

Milieu urbain: ( )

ORGANISATION PHYSIQUE	
classes	
maternelle	
local de dénombrement flottant	
gymnase	
bibliothèque	
bureau: principal	
secrétaire	
infirmière	
professeur	
grande salle	
salle à dîner	
salle des professeurs	
local de service	
autre	
nombre d'étages	

ORGANISATION HUMAINE	
principal	
professeurs:	
- réguliers	
- spécialistes	
- dénombrement flottant	
élèves	
secrétaire	
infirmière	
psychologue	
travailleuse sociale	
pastorale	
concierge	
surveillant	
bénévole	
autre	

FICHE 2

PLAN DE CLASSE

Sujet(s): _____ Nombre d'élèves: _____

Professeur: _____ Type de classe: _____

Ecole: _____

FICHE 3

ASSIETTE-HORAIRE: MATERNELLE

Sujet: _____ Handicap(s): _____

_____

_____

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires: . pré-écriture . pré-mathématique . psychomotricité . arts plastiques . éveil religieux . langage . éducation physique . sciences activités pédagogiques: . causerie libre . jeux libres . prodas . sorties éducatives rééducation: . psychomotricité . langage . physiothérapie autres: . collation . circulation . sieste			

FICHE 4

ASSIETTE-HORAIRE: ELEMENTAIRE

Sujet: _____ Classe: _____

Handicap(s): _____

_____

_____

ACTIVITES	INTERVENANT	LIEU	TEMPS
matières scolaires: . français . mathématiques . éducation physique . arts plastiques . musique . enseignement religieux . sciences humaines . sciences de la nature activités pédagogiques . psychomotricité . bricolage . langage . prodas . causeries rééducation: . psychomotricité . langage . physiothérapie . français . mathématiques autres: . collation . jeux libres . circulation . sieste			

FICHE 5

INTERVENANTS PAR SUJET

Sujet: _____ Classe: _____

Handicap(s): _____

_____

_____

INTERVENANT	ROLE	TEMPS ALLOUE

FICHE 6

SERVICES RECUS PAR INSTITUTION

Nom de l'institution: _____

Adresse: _____

_____

_____

Type d'institution: _____

PERSONNE CONTACTEE	FONCTION	DATE	SERVICE RECU

FICHE 7

RENSEIGNEMENTS SOCIAUX

1. Sujet: _____ Nom: _____

2. Age (au 30-09-80): _____ Date de naissance: _____

3. Sexe: _____

4. Nom du père: _____ Occupation: _____
   Nom de la mère: _____ Occupation: _____

5. Adresse: _____ Téléphone: _____
   _____
   _____

6. Nombre d'enfants dans la famille: _____
   Nom des enfants: _____ Age(s): _____
   _____ _____
   _____ _____
   _____ _____
   _____ _____
   _____ _____

7. Handicap(s): _____
   _____
   _____

8. La famille reçoit-elle des services sociaux spécialisés? _____
   Lesquels? _____
   _____
   Praticien responsable: _____

9. Remarques: _____
   _____
   _____

10. Développement de l'enfant

- grossesse et accouchement: _____
- alimentation et sommeil: _____
- motricité et langage: _____
- intérêts et loisirs: _____
- comportement social (amis, jeux): _____
- attitude face à l'école: _____
- histoire médicale (hospitalisations, opérations, médicaments, appareillage...): _____

11. Objectifs au plan social

FICHE 8

RENSEIGNEMENTS PEDAGOGIQUES

Sujet: _____ Ecole: _____

Age: _____ Classe: _____

Niveau du système en cascades: ____

Handicap(s): _____

_____

_____

Sexe: _____

1. Histoire scolaire:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

2. Bilan des habiletés perceptivo-motrices: (1)

Motricité globale: _____

_____

_____

Motricité fine: _____

_____

_____

Schéma corporel: _____

_____

_____

(1) d'après DOYON-RICHARD, L (1977). Préparez votre enfant à l'école. Montréal, éditions de l'Homme.

Orientation spatiale: _____

_____

_____

Latéralité: _____

_____

_____

Orientation temporelle: _____

_____

_____

_____

Perception visuelle: _____

_____

_____

Mémoire visuelle: _____

_____

_____

Discrimination auditive: _____

_____

_____

Mémoire auditive: _____

_____

_____

Attention: _____

_____

_____

Rythme: _____

_____

_____

3. Bilan des acquis en français

Savoir lire: _____

- décodage: _____
_____

- compréhension: _____
_____

- difficultés: _____
_____
_____

Savoir écrire: _____

- copie: _____
_____

- dictée: _____
_____

- difficultés: _____
_____
_____

Savoir parler: _____

- articulation: _____
_____

- vocabulaire: _____
_____

- expression: _____

_____

- difficultés: _____

_____

_____

Savoir écouter: _____

- attention: _____

_____

- compréhension: _____

_____

- difficultés: _____

_____

_____

4. Bilan des acquis en mathématique

Connaissance des nombres: _____

_____

_____

Opérations: _____

_____

_____

Ensembles: _____

_____

_____

figures géométriques: _____

_____

_____

mesures: _____

_____

_____

5. Comportement

assiduité: _____

_____

relations avec le professeur: _____

_____

_____

_____

relations avec les pairs: _____

_____

_____

_____

attitude au travail: _____

_____

_____

_____

remarques: _____

_____

_____

_____

_____

6. Objectifs au plan pédagogique

habiletés perceptivo-motrices: _____

_____

_____

_____

_____

français: _____

_____

_____

_____

_____

mathématiques: _____

_____

_____

_____

_____

comportement: _____

_____

_____

_____

_____

_____

FICHE 9

RENSEIGNEMENTS REEDUCATIFS: SYNTHESE

Sujet: _____ Ecole: _____

Age: _____ Classe: _____

Sexe: _____

1. Troubles présentés: majeur (M), associé (A)

( ) vision
( ) audition
( ) déficience physique
( ) langage
( ) psychomoteur
( ) apprentissage du français
( ) apprentissage des mathématiques
( ) socio-affectif

2. Pour chacun des troubles identifiés, remplir et joindre la fiche 10: précision du trouble présenté.

3. Objectifs au plan rééducatif:

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

FICHE 10

RENSEIGNEMENTS REEDUCATIFS:

PRECISION DU TROUBLE PRESENTE

1. Quel est le trouble? _____

2. Est-il majeur ( ) ou associé ( )?

3. Qui a dépisté (identifié) ce trouble?

_____

Quand?

_____

Comment?

_____

4. Date et description des services reçus.

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

5. Diagnostic.

_____

_____

_____

_____

_____

6. Causes probables du trouble.

_____

_____

_____

7. Appareillage.

8. Programme de rééducation.

9. Remarques.

10. Objectifs rééducatifs.

FICHE 11

SUIVI SOCIAL

Sujet: _____

Handicap(s): _____

_____

_____

PERSONNE CONTACTEE	MOYEN	DATE	MOTIF ET RESULTAT

FICHE 12

SUIVI PEDAGOGIQUE

Sujet: _____ Ecole: _____

Handicap(s): _____ Classe: _____

_____ Professeur: _____

_____ Principal: _____

PERSONNE CONTACTEE	MOYEN	DATE	MOTIF ET RESULTAT

FICHE 13

SUIVI REEDUCATIF

Sujet: _____

Handicap(s): _____

_____

_____

INSTITUTION ET PERSONNE CONTACTEES	MOYEN	DATE	MOTIF ET RESULTAT

FICHE 14

IMPACT SOCIAL

Sujet: _____ Ecole: _____

Age: _____ Classe: _____

Sexe: _____ Handicap(s): _____

_____

_____

Nom du répondant: _____

Fonction: professeur ( )

principal ( )

parent ( )

Evolution au cours de l'année

1. . comment l'enfant a-t-il évolué cette année?

. intégration à l'école et à la classe

. comportement

. rendement scolaire

2. Comment mon attitude a-t-elle changé au cours de l'année?

Projet-pilote

1. . comment j'ai été impliqué et j'ai collaboré dans le projet?

. services reçus vs besoins de l'enfant

. services reçus vs mes besoins

. rôle de la ressource locale itinérante

. difficultés rencontrées

2. Si j'évalue le fonctionnement dans le cadre du projet-pilote, globalement, je suis...

a) satisfait
b) plus ou moins satisfait
c) insatisfait

Intégration

1. Ce que je pense de l'intégration des enfants handicapés telle que vécue cette année?

2. Ce que je pense des ressources offertes pour faciliter cette intégration?

Fiche 15

Tâche de la ressource locale itinérante

Nom: _____

Période couverte: du _____ au _____

tâche	temps
suivi rééducatif . contact ou rencontre avec un spécialiste . coordination des interventions	
suivi pédagogique . aide au professeur (titulaire) . rencontre avec le professeur en dénombrement flottant . rencontre avec le principal	
suivi social . rencontre avec la travailleuse sociale . contact avec les parents	
recherche . coordination avec l'équipe . cueillette des données, tenue des dossiers	
personnel . planification et évaluation . information et perfectionnement . déplacements	

ANNEXE II

Rapports d'évaluation, programmes de rééducation

RAPPORTS D'EVALUATION, PROGRAMMES DE REEDUCATION

		PAGE
Pour le sujet A:	évaluation psychomotrice	163
	bulletin scolaire	165
Pour le sujet B:	rapport d'orthophonie	166
	plan de rééducation en orthophonie	170
	programme en orthophonie	172
Pour le sujet C:	rapport d'orthophonie	183
	programme en orthophonie	185
	audiogramme	191
	bulletin scolaire	192
Pour le sujet D:	rapport d'orthophonie	193
	plan de rééducation en orthophonie	194
	audiogramme	195
	évaluations psychomotrices	196
	bulletin scolaire	201
Pour le sujet E:	rapport de Nazareth-Louis-Braille	202
Pour le sujet F:	rapport de Nazareth-Louis-Braille	204
	rapport d'orthophonie	205
	plan de rééducation en orthophonie	206

PAGE

Pour le sujet G:	rapport d'orthophonie	207
	plan de rééducation en orthophonie	208
	évaluation psychomotrice	212
	rapport de discussion de cas	214
	bulletin de maternelle	217

EVALUATION PSYCHOMOTRICE

Nom: Sujet A
Date de naissance: 1974-04-04
Age: 7 ans 1 mois
Evaluation faite le 19 mai 1981 à la demande de Jeannine Marchand, Commission Scolaire d'Amos

A a grandi et elle marche seule. Nous avons beaucoup de plaisir à nour revoir et A parle facilement d'elle-même

A est motivée par les exercices et désire réussir.

Le bilan montre une nette amélioration sur le plan neuro-moteur, A réussit les activités:

- d'équilibre dynamique:

. marche: équilibre maintenu par un mouvement spastique des membres supérieurs
. course: marche rapide
. sauts: possible avec support pour le maintien de l'équilibre
. marche sur une ligne: possible avec soutien

- coordination - dissociation:

bonne possibilité, mais légère confusion entre la droite et la gauche qu'elle rectifie elle-même. La commande motrice est meilleure à gauche.

- motricité fine et faciale:

à améliorer, spasticité des mouvements

- orientation et adaptation spatiale:

bonnes possibilités

- adaptation au rythme:

bonne adaptation

- schéma corporel et représentation:

la maîtrise des mouvements et des segments du corps est bonne malgré son handicap.

- capacités d'attention et compréhension:

très bonnes

- tonus et relaxation:

tensions et spaticité

Recommandations:

A a de bonnes capacités cognitives et la volonté de réussir.

L'aider à retrouver une meilleure efficience motrice par:

A- la relaxation:

introduire les notions de serrer, desserrer, tendre, détendre dur, souple et pour la passivité ne rien faire, se laisser faire, ne rien faire pour aider.

Progression de la séance:

1) exercices de contraste: tension, détente au niveau des différents segments du corps

2) mobilisation destinée à faire prendre conscience de la détente et vérifier l'état de relaxation

3) recherche de sensations précises et localisées: perception des points d'appui sur le sol, sensation de lourdeur, verbalisation des sensations

4) prise de conscience de la respiration: inspirer, sentir l'air rentré dans les poumons, expirer, chasser l'air, souffler longtemps

B- Exercices de motricité globale et fine.

C- Deux séances par semaine à raison d'une demi-heure semble souhaitable

Marie-Rosée Colibeau
psychomotricienne
Centre Hospitalier d'Amos

ent du Québec

BULLETIN SCOLAIRE
eau primaire

Nom de l'organisme: Commission Scolaire d'Amos

Année scolaire: 19 -- -1981

riet-Bei

Téléphone: 732-6583

Adresse de l'école: 671- 2e Avenue ouest
Amos, P.Q. J9T 1B9

Directeur(trice): Lacoce Marielle

Père ☒ Mère ☐
Tuteur ☐ Autre ☐

Nom | Prénom | Adresse

Téléphone

nom: ujet A

Adresse | Téléphone | Code permanent

Date de naissance: Année 74 Mois 04 Jour 04

Âge au 30 septembre: 6

Nom et prénom de l'enseignant(e) responsable: Jolin Clandette

Année de scolarisation: 1 | Groupe d'âge: 6 | Groupe particulier

e l'étape ▶	Étape 1 Mois	Jour	Étape 2 Mois déc.	Jour 19	Étape 3 Mois Fév.	Jour 26	Étape 4 Mois Avril	Jour 30	Étape 5 Mois	Jour	Étape 6 Mois	Jour	Sommaire
u rendement ▶	Cote ou %	Moy. du groupe %	Cote ou %	Moy. du groupe %	Cote ou %	Moy. du groupe %	Cote ou %	Moy. du groupe %	Cote ou %	Moy. du groupe %	Coté ou %	Moy. du groupe %	Cote ou %	Moy. du groupe %
			B		B		B							
Habiletés			B		B		B							
Habiletés / Connaiss.			64	82	73	88	68	85						
Habiletés / Connaiss.			62	89	70	87	63	87						
éhension orale														
éhension écrite														
ssion orale														
ssion écrite														
et opérations														
ètne														
ations			67	85	75	85	67	84						
re					B		B							
					B		B							
ociale														
lastiques														
amatique														
ue			66	82	66	84	—	80						
ole du corps			B		C									
ur musculaire														
cem. et manipul.			C		C									
nunication														

Assiduité et comportement

Étapes	Nbre de jours d'abs.	Nbre de jours de classe	Comportement
1			
2	7	71	A
3	15	36	A
4	23	37	B
5			
6			
Sommaire			

Demande d'entrevue

Étapes	des parents	de l'enseignant ou de la direction
1		
2		
3		
4		
5		
6		

réciations

ou évaluation générale de la ré... de l'effort, du comportement

A — Excellent
B — Très bien
C — Bien
D — Éprouve des difficultés
E — Faiblesse marquée

Signature Directeur(trice)

Date | Signature Directeur(trice): Marielle Lacoce

18-7002

centre hospitalier
rouyn-noranda

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

VAL D'OR le 12 juin 1981

Note d'évolution : fait le 19 mai 1981

Sujet : B 4 mai 1973

Je revois B en évaluation pour la deuxième fois, la première évaluation remonte à un an.

Au cours de l'année scolaire, elle a été suivie en rééducation par une rééducatrice de la Maison Rouyn-Noranda à qui j'avais remis un plan de rééducation. Son titulaire de classe a repris certains aspects pour les intégrer dans la classe aux matières scaiémiques.

En répétition, elle réussit à reproduire les voyelles a,i,u,o,e,an (ce qu'elle réussissait il y a un an) et eu, on, in et des syllabes avec les consonnes P,F,T,CH,S. Il y a un an les constrictives F,CHet S n'étaient pas produites, Les consonnes sonores B,D,V,Z sont désonorisées. Les consonnes nasales m etn sont désanalisées. Elle allonge beaucoup l'émission des voyelles.

Dans des tâches de désignation elle réussit à me montrer seulement quelques parties du corps : nez, cheveux, pieds, sur douze demandées; quelques vêtements : soulier, robe, chapeau, sur six demandés; quelques objets courants : feuille de papier, cuillère, fourchette, couteau, sur neuf demandés. Elle comprend les termes de relation spatiale " en haut" et " en bas" mais pas "sur" "en dessous", "à côté". Elle ne réussit pas à comprendre les consignes verbales comme assis-toi, lève toi ou debout. Dans la classe le titulaire trouve qu'il y a peu de mots vraiment acquis c'est-à-dire qu'elle comprend du premier coup et sans autres indices que le langage oral.

Dans des tâches de dénomination, elle dit très peu de mots qui soient bien ou qui soient une bonne approximation de sorte qu'ils soient intelligibles ou reconnaissales (9/26).

- elle dit / pepe / pour bébé
  / i / pour yeux
  / ʔ/b u / pour bouche
  / mɑ̃ / pour main
  / au / et / ʃaf / pour cheveux
  / palɔ̃ / pour pantalon
  / ʃ.. ɑ̃ d/m aj / pour chandail
  / ʔ/b aj../ pour bas
  / po / pour chapeau

Face à une histoire imagée, elle essaie d'utiliser du langage oral et elle n'utilise que quelques gestes accompagnés de sons. Cependant il faut avoir l'histoire sous les yeux pour reconnaître quelques mots parmi les énoncés qu'elle produit.

Le titulaire dit qu'elle utilise une dizaine de mots spontanément pour exprimer des objets ou événements ex: " fret " (froid), poubelle, chaud, bleu, poupée, en haut, en bas. Elle dit qu'ils sont intelligibles.

En résumé, je trouve que B a évolué depuis un an, puisqu'elle n'utilisait que des gestes et quelques sons inintelligibles pour s'exprimer. Actuellement, en spontané, elle essaie d'utiliser des mots.
Bien qu'un bon nombre de mots aient été travaillés avec la rééducatrice au cours de l'année, je trouve qu'il y en a très peu qu'elle comprend. La production de ces mêmes mots est souvent inintelligible . De plus sa voix est souvent aigue, elle allonge et modifie les voyelles au cours de l'émission. Elle utilise beaucoup la lecture labiale et peu son audition avec sa prothèse.

Si l'on tient compte de divers éléments : âge de B âge du port régulier de prothèse, aide reçue par le passé, degré de surdité et niveau de communication actuel, je crois qu'il faudrait réévaluer les services offerts en rapport avec ses besoins actuels et futurs et les aspirations des parents.

Cette réévaluation devrait se faire au plus tard d'ici un an.
Il serait peut-être bon de penser à une approche de communication totale au lieu d'oralisme.

Monique Lefebvre Marchand

Monique Lefebvre Marchand M.O.A.
Orthophoniste
Service de Santé Communautaire

centre hospitalier
rouyn-noranda

VAL D'OR le 12 juin 1981

Madame Janine Marchand
Commission Scolaire d'Amos
412, 3ème avenue Est
Amos, (Qué)
J9T 1V2

Je vais essayer de répondre aux questions que tu m'as soumises au sujet de B. Les réponses demeurent assez subjectives car tout dépend du sens qu'on donne à certain terme et des contextes dans lesquels on fait les observations et l'évaluation de la communication d'un enfant.

1 - Est-elle en voie de démutisation ?
Si on entend par démutisation : être capable de produire des sons, c'est oui. Cependant le langage ou la communication orale c'est beaucoup plus que d'être capable de produire des sons ou de reproduire des mots.

2 - Quel est approximativement son niveau de communication ?
Au plan expressif, elle se situe au niveau du mot-phrase c'est à dire qu'un mot a le sens d'une idée ou d'une phrase. Cependant très peu de mots sont utilisés dans un contexte structuré ou dans un contexte de classe et beaucoup des mots sont totalement inintelligible. Elle en est au tout début du développement du langage comme un enfant à ses premiers mots.

Au plan compréhension, je crois qu'elle comprend surtout les contextes et les situations et très peu le langage oral.

3 - Dans l'optique d'une communication sociale peut-elle se débrouiller ?
Actuellement dans une situation de communication sociale où c'est le langage oral qui est utilisé, je crois qu'elle ne peut pas se débrouiller.
Si on utilise de part et d'autre des gestes naturels et les indices de la situation au moment où l'événement se produit alors elle doit être capable de se débrouiller pour faire passer un message ou pour en comprendre un.

centre hospitalier
rouyn-noranda

J'espère que ses réponses te serviront. Si tu désires plus de précision tu n'as qu'a communiquer avec moi.

Monique Lefebvre Marchand

Monique Lefebvre Marchand M.O.A.
Orthophoniste
Service de Santé Communautaire
Pavillon Bois Joli
1265 Boul. Forest
Val D'or (Qué)
J9P 5H3 Tél: 825-6006

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet B

Objectifs généraux:

- Développer l'utilisation de son audition.
- Développer la production de sons et de mots.
- Développer la compréhension du langage oral.
- Encourager la communication qu'elle soit orale ou gestuelle.

Ces objectifs peuvent être atteints en travaillant de façon spécifique et aussi à travers toutes les activités quotidiennes à l'école et à la maison.

Objectifs pour développer l'utilisation de l'audition:

1° Amener l'enfant à être conscient de la présence et de l'absence de bruit et de son.

2° Amener l'enfant à reconnaître ou identifier la source d'un bruit.

3° Amener l'enfant à discriminer un bruit parmi plusieurs sources possibles.

Objectifs pour développer la compréhension du langage:

1° Amener l'enfant à comprendre le sens de mots: un seul mot à la fois, nom ou verbe. Et ceci à l'aide de la lecture labiale.

Comment:

Vous choisissez des objets présents dans la classe et à l'école et aussi des actions faites ou demandées dans ce contexte.

Etape I

1.1 Vous en choisissez trois. Vous expliquez le sens de chacun: en montrant l'objet, ex: ça c'est un crayon, un crayon et en mimant ou faisant l'action, ex: lève, prend... Quand vous voyez que l'enfant a compris chaque explication ou illustration, vous commencez à les travailler.

1.2 Vous demandez l'objet ou l'action, ex: "crayon" ou "lève". Si l'enfant réussit, vous lui indiquez et il peut par exemple avancer

un jeton sur un tracé... S'il ne comprend pas, vous lui montrez ce que vous aviez demandé. Dans cet exercice, vous ne demandez pas de production à l'enfant. Il est important qu'il sache que vous parlez et qu'il n'a qu'à agir comme réponse.

1.3 Vous pouvez faire des jeux, ex: quand ce sont des objets, vous les cachez dans la pièce et l'enfant cherche celui que vous demandez. Vous en mettez plusieurs dans une boîte et l'enfant pige celui que vous demandez...

A mesure que des mots sont compris, vous les éliminez et en ajoutez d'autres. Vous inscrivez ceux qui sont compris sur une feuille.

Objectifs des mots de relation spatiale:

2° Amener l'enfant à comprendre le sens de sur, dans, en haut, en bas.

Comment:

Vous prenez des objets qui se prêtent bien aux mots de relation spatiale que vous voulez travailler. Il s'agit de commencer avec des situations logiques, courantes et non absurdes ou comiques.

Dans: contenants et objets peuvent se mettre dedans
Sur: surfaces et objets qui peuvent s'y déposer
En haut et en bas: échelle et petits bonhommes, escalier et personnages ou individus, mécanisme avec poulie et plateau ou boîte...

Etape II

2.1 Vous démontrez et dites le mot en même temps.
Ex: vous mettez un crayon dans un coffre et dites "dans".

2.2 Vous dites à l'enfant "dans" et il fait l'action. Vous le faites avec quelques objets.

2.3 Vous introduisez un autre mot de relation et refaites les étapes 2.1 et 2.2.

2.4 Vous travaillez avec les deux termes. Alors l'enfant doit comprendre dans et sur pour faire la bonne démonstration.

2.5 Vous continuez avec les deux autres termes de relation spatiale.

Il est important de varier les objets où l'on travaille les termes pour que la généralisation se fasse plus facilement.

Monique Lefebvre Marchand
Orthophoniste, Département de Santé Communautaire

PLAN DU PROGRAMME EN ORTHOPHONIE

Sujet B

I. Les voyelles

1.1 Quoi travailler:

a) le /a/
b) le /i/
c) le /ou/
d) les voyelles /a/, /i/, /ou/

1.2 Comment travailler:

a) la discrimination
b) production d'une voyelle
c) maintenir la voyelle pendant au moins 3 secondes
d) production d'une voyelle avec une consonne
e) discrimination entre les voyelles
f) production de différentes voyelles de suite

1.3 Feuille de progression pour les voyelles

II. Les consonnes

2.1 Quoi travailler:

a) la consonne /p/ ou /b/
b) la consonne /f/ ou /v/
c) la consonne /m/

2.2 Comment travailler:

a) pour le /p/ ou /b/
b) pour le /f/ ou /v/
c) pour le /m/.

2.3 Feuilles de progression

1.1 QUOI TRAVAILLER

a) Travail au niveau de la voyelle /a/.

Etape 1:

- discrimination entre "présence du a" et "absence du a"

Etape 2:

- production du "a" sans indice visuel

Etape 3:

- maintenir le "a" pendant au moins 3 secondes

Etape 4:

- répétition rapide du "a" avec le "p" ou "b"

b) Travail au niveau de la voyelle /i/

idem a)

c) Travail au niveau de la voyelle /ou/

idem a)

d) Travail au niveau des voyelles /a/, /i/, /ou/

Etape 5:

- discrimination entre: a - i
  a - ou
  i - ou
  a - i - ou

Etape 6:

- alterner la production des voyelles
  * ai, aou, ia, iou, oui, oua, aiou

Lorsque ces étapes seront acquises, on poursuivra avec d'autres voyelles.

1.2 COMMENT TRAVAILLER

Etape 1: Discrimination

- quand l'enfant entend le son cible, il peut:

  * piger un morceau de casse-tête
  * piger un bloc
  * avancer d'un pas sur un chemin tracé sur des grandes feuilles de papier.

  Si vous réalisez que l'enfant ne réagit pas:

  1) placez-vous plus près de lui
  2) chuchoter la voyelle cible à quelques pouces du microphone

Etape 2: Production de la voyelle

2.1 Imitation directe (sur demande)

- lorsque l'enfant produit correctement le son à imiter il peut:

  * colorier une partie d'un dessin
  * tracer une ligne entre 2 points dans le but de former une image
  * brasser les dés pour faire avancer ses pions
  * accumuler des jetons

Pour aider l'enfant durant les premières imitations de l'activité, vous pouvez demander qu'il vous regarde.

Etape 3: Maintenir le son cible pendant au moins 3 secondes

Enfant doit conserver le même son; on ne doit pas percevoir de transformations ou de distorsions du son.

* enfant peut produire les sons en regardant l'aiguille des secondes
* en traçant une ligne au tableau

Etape 4: Production d'une voyelle avec une consonne

Cette étape vient rejoindre l'objectif 2.2 du plan de rééducation.

4.1 On commence avec la consonne "b" ou "p"

Production de "ba", "bi", "bou" isolément
"pa", "pi", "pou"

* Les activités proposées à l'étape 2 peuvent être utilisées.

4.2 On refait le même travail avec "f".

4.3 Le "m" sera utilisé seulement si l'enfant ne nasalise pas la voyelle.

Etape 5 Discrimination entre les voyelles

On peut associer chaque voyelle à un jouet, un objet ou un animal particulier.

Ex: [i] souris
[ou] hibou
[a] image d'une personne qui rit

On demande à l'enfant d'identifier l'objet associé au son.

Si l'enfant confond toujours i et ou, on donnera alors des indices visuels.

Etape 6: Production de différentes voyelles de suite:

Pour aider l'enfant à alterner les voyelles sans distorsions, on peut au début associer la main droite du rééducateur à une voyelle et la main gauche à une autre voyelle.

L'enfant aura à produire chacune des voyelles en fonction de la main qui se lève.

6.1 Dire chaque voyelle séparément.

6.2 Dire les voyelles sur un même souffle (lentement).

6.3 Augmenter le rythme pour aller à 2 voyelles par seconde.

6.4 On ajoute une autre voyelle, pour faire des suites de plusieurs voyelles.

Au point 6.4, on peut substituer les mains par des blocs de couleurs différentes ou des jetons. L'enfant accumule les blocs ou les jetons quand il peut produire la série de voyelles.

On peut aussi faire varier en fonction de l'intensité et de la hauteur.

FEUILLE DE PROGRESSION

POUR LES VOYELLES

VOYELLES	DISCRIMINATION	PRODUCTION
a		
i		
ou		
pa		
pi		
pou		
fa		
fi		
fou		
ma		
mi		
mou		
ai		
aou		
iou		
oui		
oua		
aiou		
iaou		
ioua		

N.B. On spécifie si l'enfant a nécessité d'un indice visuel.

II LES CONSONNES

2.1 QUOI TRAVAILLER

La consonne b ou p:

1. Production de la consonne avec i, a, u

2. Répétition de la même syllabe

3. Répétition de syllabes avec différentes voyelles

La consonne f ou v:

1. Production du f en isolé

2. Production d'une syllabe avec f en position finale af, if, ouf

3. Répétition de plusieurs syllabes avec la même voyelles.
   Ex: ififif

4. Production d'une syllabe commençant par "f"

5. Répétition de plusieurs syllabes avec la même voyelle

6. Répétition de plusieurs syllabes avec différentes voyelles

La consonne m:

1. Production du "m" en isolé

2. Production du "m" en isolé, mais plusieurs fois de suite

3. Production d'une syllabe avec le "m" en finale

4. Production d'une syllabe commençant par "m"

5. Répétition de plusieurs syllabes ayant la même voyelle

6. Répétition de plusieurs syllabes ayant des voyelles différentes

2.2 COMMENT TRAVAILLER

Production du "p" ou "b":

Pour le "p" et le "b", on peut faire sentir à l'enfant la présence de "l'explosion" lorsqu'on produit la consonne.

L'enfant peut visualiser l'explosion à l'aide:

- d'un kleenex
- d'une plume
- d'une flamme

Ou, on associe la position des lèvres avec l'explosion qu'on peut ressentir sur le bout des doigts.

N.B. * la consonne sera toujours présentée avec une voyelle
** les indices visuels ne devraient plus être utilisés à l'étape 4

Production du "f" ou "v":

Pour s'assurer que l'enfant entend le son, on peut faire des exercices de discrimination entre:

* "présence du f" et "absence du f"
* la syllabe fou et la voyelle "ou"

Si l'enfant ne peut entendre le souffle d'air, on lui montre qu'il doit ressentir un peu d'air sur sa main, ou qu'il peut faire bouger des objets légers en produisant le "f".

Ex: balle de ping pong, kleenex

Production du "m":

Les premières étapes doivent être très bien acquises, si on ne veut pas que le [m] devienne un [b] ou un [mb] .

Les indices tactiles seront les plus utiles pour aider l'enfant à produire le "m".

- mettre un doigt sur une narine
- voir émission de l'air sur miroir

Ces indices seront utilisés dans les étapes 1 et 2.

L'étape 3 pourra débuter, lorsque l'enfant peut produire le "m", sans les deux indices tactiles. Un indice visuel pourra alors aider l'enfant.

Au début de l'étape 3, on dissocie la voyelle et la consonne (deux respirations) pour éviter toute nasalisation de la voyelle. Peu à peu on diminue le temps entre la production de la voyelle et du "m".

Si à l'étape 5, l'enfant produit "b", on retourne aux étapes précédentes.

FEUILLE DE PROGRESSION

pour le "p" ou "b"

CONSONNE	VISUEL ET AUDITIF	AUDITIF
pi		
pa		
pou		
papa		
pipi		
pou pou		
pa pa pa		
pou pou pou		
pa pi		
pa pou		
pi pou		
pi pa		
pou pi		
poupa		
pa pipou		
pa pipi		

FEUILLE DE PROGRESSION

pour le "f"

CONSONNE	AUDITIF ET VISUEL	AUDITIF
f		
ouf		
af		
if		
ouf ouf ouf		
af af af		
if if if		
fa		
fi		
fou		
fa fi		
fa fou		
fou fi		
fou fa		
fa fou fi		
fi fa fou		
fou fi fa		

FEUILLE DE PROGRESSION

pour le m :

CONSONNE	AUDITIF ET VISUEL	AUDITIF
m		
m - m - m		
im		
oum		
am		
im imi		
ou mou mou		
a ma ma		
mi		
mou		
ma		
mi mi		
mou mou		
ma ma		
ma mi		
mou mi		
mi mou		
ma mi mou		
mou mi ma		
mi mou ma		

centre hospitalier
rouyn-noranda

Val D'or le 10 juin 1981

Rapport d'évolution fait le 19 mai 1981

Sujet : C 10 mai 1973

Je revois C pour la troisième fois. Les évaluations précédentes ont été faites le 22 septembre 1980 et le 5 juin 1980.

C a bien évolué tant au niveau de la parole que du langage. A l'épreuve de phonologie, je ne note plus que des lacunes avec les doublets (ex : st, fr ...) et les mots de structures complexes (ex: escalier) Par contre en parole courante, elle demeure souvent difficilement intelligible parce qu'elle escamote des sons et des syllabes et parce que son débit est parfois rapide. Son articulation manque de fermeté. Elle désonorise encore le son / J / et le son / CH / est parfois déformé.

Ses phrases sont maintenant plus longues et complètes. Les lacunes encore présentes concernent les phrases complexes. Elle ne maîtrise pas l'utilisation des subordonnées relatives, temporelles et conditionnelles .... Elle manque de précision dans les groupes sujets et les groupes compléments.

Au plan de la morphologie, les lacunes sont assez nombreuses pour son âge:

- elle utilise souvent le masculin pour le féminin des articles, des possessifs et des pronoms.
- le pronom " Je " n'est pas encore vraiment acquis.
- Les pronoms personnels compléments sont omis.
- Elle utilise souvent le verbe être au lieu du verbe avoir.
- Elle n'utilise pas correctement la forme pronominale.

centre hospitalier
rouyn-noranda

Le travail de rééducation du langage et de la parole devra se poursuivre l'année prochaine.

Je préparerai un plan de rééducation qui pourra être appliqué par un enseignant dès septembre 1981.

Monique Lefebvre Marchand M.O.A.
Orthophoniste
Service de Santé Communautaire
Pavillon Bois Joli
1265 Boul Forest
Val D'or (Qué)
J9P 5H3 Tél: 825-6006

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet C

Il faut travailler la parole et le langage de façon parallèle.

PAROLE:

Objectif: 1° Amener l'enfant à éliminer les désonorisations. Il doit éliminer la substitution du ch par le j, du f par le v, du t par le d, du k par le g.

Comment: Vous utilisez le programme sourde/sonore.

Objectif: 2° Amener l'enfant à éliminer les omissions de consonne finale.

Comment: Vous utilisez le programme omission de consonne finale que vous recevrez sous peu.

LANGAGE:

Objectif: 1° Amener l'enfant à utiliser une phrase avec 3 constituants.

Comment: Utiliser le programme: 3 constituants. Je vous enverrai un programme plus élaboré plus tard.

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

ORTHOPHONIE: Sujet C

QUOI TRAVAILLER

1ère étape: Langage réceptif

Avant de demander à l'enfant de produire des phrases, il faut s'assurer qu'il connaisse la signification du matériel qu'on lui présente. Dans cette étape, il aura l'occasion d'entendre à plusieurs reprises des phrases simples, et il sera plus en mesure d'en réaliser.

2e étape: Langage expressif

Ici, on demande à l'enfant de produire une phrase cible. Mais avant d'amener cette production dans le langage spontané, il faudra passer par plusieurs sous-étapes.

a) enfant reproduit directement le modèle du professeur à l'aide d'une question.

b) enfant répond à une question sans modèle

c) production des phrases dans un jeu structuré (sans l'aide de questions)

d) production des phrases dans un récit

e) production dans le langage spontané

..

Suggestions du vocabulaire à utiliser:

N.B. Le programme scolaire peut apporter des idées plus précises.

Sujets:

. personnages:
- noms des enfants de la classe
- madame, monsieur
- fille, garçon
- pompier, police, peintre, serveuse, mécanicien et tous les métiers les plus communs.

. animaux:
  - animaux domestiques
  - animaux de la ferme

Verbes:

- tout verbe pouvant amener un complément d'objet direct.

Compléments:

- les fruits les plus communs
- les légumes les plus communs
- on peut regrouper ce qu'on mange habituellement le matin
- les vêtements
- les jouets
- les articles scolaires

Etape 1: Langage réceptif

a) vérifier la connaissance des catégories (sujets, compléments)

. on présente à l'enfant 4 à 5 objets ou images d'une même catégorie (ex: 5 fruits)

. on demande à l'enfant "montre-moi le citron"

. si l'enfant répond mal, on lui décrit l'objet ou le personnage.

L'ensemble des éléments connus par l'enfant pourront servir dans l'apprentissage de la structure "sujet + verbe + complément".

Les éléments non connus, devront bénéficier d'un apprentissage parallèle.

b) vérifier la connaissance des verbes:

On peut jouer à "Jean dit" avec l'enfant. Dans cette activité, il est intéressant que l'enfant joue avec d'autres élèves.

Etape 2: Langage expressif

Sous-étape a) Enfant reproduit le modèle du professeur à l'aide d'une question avec du matériel concret.

* Objectifs:

. sensibiliser l'enfant à la présence des trois éléments de la phrase.
. associer ces 3 éléments à un indice visuel.

* Matériel:

. sujet: animaux en plastique
. complément: jouets
. trois cartons ayant une couleur différente sur lesquels on inscrit: QUI, QUE FAIT, QUOI
. illustrations

QUI	QUE FAIT	QUOI
(sujet)	(verbe)	(complément)

* Procédure:

. vous enlignez différents animaux vis-à-vis le QUI
. vous enlignez différents jouets vis-à-vis le QUOI
. vous faites l'action "pousser" avec un des animaux, en disant tout fort ce que vous faites
  ex: le chien pousse la balle.
. vous redites la même chose, en pointant le carton qui correspond à l'élément de la phrase dont vous parlez.
  ex: le chien (montrez QUI) pousse (montrez QUE FAIT) la balle (montrez QUOI).

C'est important que l'enfant fasse bien la correspondance entre les objets ou l'action et les cartons.

. vous refaites la même action, en demandant "Que fait le chien?" ou "Qu'est-ce qu'il fait le chien?"

  L'enfant devrait au minimum répondre "chien pousse balle".

  S'il manque un élément, vous refaites l'action et vous dites ce que le chien fait en pointant les cartons.

. Reposez la question.

Une fois que l'enfant peut produire les trois éléments suite à une question, vous essayez avec d'autres objets (changez le sujet, le complément, ou les deux).

N'oubliez pas qu'avant de poser la question, vous faites l'action en disant tout fort ce que l'animal fait.

Quand l'enfant oublie un élément de la phrase, vous pointez le carton qui correspond à l'élément oublié. Cela devrait aider l'enfant à reproduire la bonne phrase. Les cartons doivent être bien visibles.

Sous-étape b) Avec du matériel imagé

* Une fois que l'enfant réussit bien (90%) avec le matériel concret, on utilise le matériel imagé.

Pour la première leçon, essayez avec les images ayant les actions "pousser", "lancer", "couper".

Vous présentez une image, vous dites ce qui se passe sur l'image: le barbier coupe les cheveux); et vous demandez à l'enfant "Que fait le barbier?" (toujours donner le modèle). La suite du programme sera présenté lorsque vous aurez terminé l'étape 1.

COMMENT EVALUER LA PROGRESSION DE L'ENFANT

A chaque rencontre avec l'enfant, vous indiquez sur une feuille avez quel matériel vous travaillez et date de la rencontre. Et vous notez si oui ou non l'enfant a produit la bonne réponse. + = bonne réponse
— = mauvaise réponse

ex: date: 16 mars 1980
matériel: images avec actions pousser, lancer
réponses: — — — + + — + — —
% des bonnes réponses: 3/9 = 33%

* Quand l'enfant a atteind 90% de bonnes réponses, on lui présente du nouveau matériel, s'il peut encore produire 90% de bonnes réponses, on passe à l'étape suivante.

Ce fonctionnement est bon aussi pour l'apprentissage du vocabulaire en réceptif.

39652
SUJET C
PAUL
AMOS
10-05-73
4 212 853 329 3

[redacted] d'Audiologie
Hôtel-Dieu d'Amos

NOM	
PRENOM	
ADRESSE	
VILLE	
PERE	MARI
TEL. RES	TEL. BUR
GENRE D'OCCUPATION	

DATE DE L'EXAMEN	
AUDIOGRAMME ANTERIEUR	
AGE	
DATE DE NAISSANCE	
ASS. MAL	
MEDECIN TRAITANT	
MEDECIN RECOMMANDANT	

OREILLE DROITE

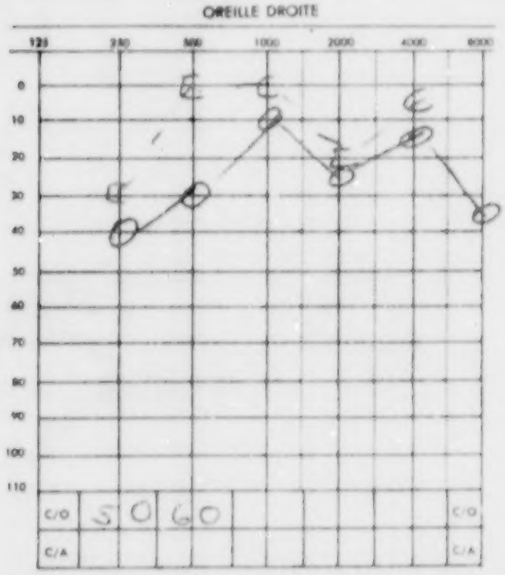

OREILLE GAUCHE

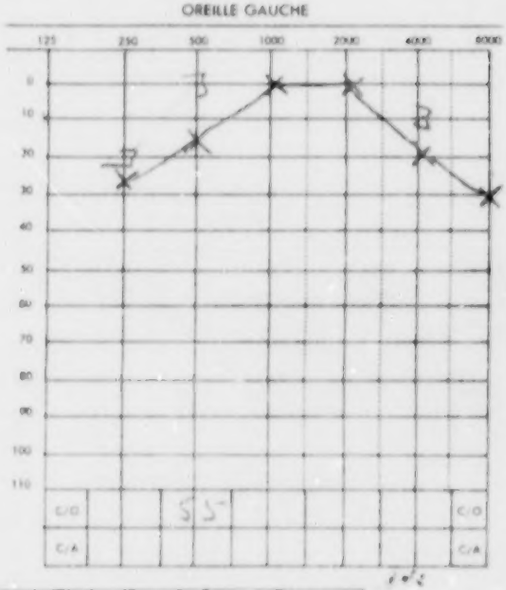

WEBER							
OREILLE GAUCHE	250	500	1000	2000	3000	4000	OREILLE DROITE

PERTE MOYENNE D'AUDITION
D 21dB

SEUIL DES SPONDEE (S.R.T.)
15dB

LEGENDE

	O.D. ROUGE	O.G. BLEU
C.A	o — o	x — x
C.O	[— [	] —]

PERTE MOYENNE D'AUDITION
G 50dB

SEUIL DES SPONDEE (S.R.T.)
50dB

DISCRIMINATION %
D 100%

SEUIL DE PRESENTATION
50dB

DISCRIMINATION %
G 100%

SEUIL DE PRESENTATION
50dB

S.I.S.I.	250	500	1000	2000	3000	4000	
OREILLE GAUCHE							%
OREILLE DROITE							%

BEKESY	
TYPE	
TYPE	

RENSEIGNEMENTS OD légère baisse d'acuité mais suffisante OD 70%.

F-255

SIGNATURE

Nom de l'organisme: **Commission Scolaire d'Amos** — Année scolaire: 19 [illegible] – 1981

Élève(e): **Larose Murielle** — Père ☒ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐ — Nom — Prénom — Adresse — Téléphone

Téléphone	Code permanent	Date de naissance (Année Mois Jour)	Âge au 30 septembre	Nom et prénom de l'enseignant(e) responsable	Année de scolarisation	Groupe d'âge	Groupe particulier
		73 05 10	6	Jolin Claudette	1	6	

Étape 3		Étape 4				Étape 5				Étape 6				Sommaire			
Jour 26		Mois Avril		Jour 30		Mois		Jour		Mois		Jour					
R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort
		B															
		B															
		78	85														
		74	87														
		71	84														
		B															
		B															
		74	80														

Assiduité et comportement

Étapes	Nbre de jours d'abs.	Nbre de jours de classe	Comportement
1			
2	1.5	11	B
3	0	36	A
4	1	37	B
5			
6			
Sommaire			

Demande d'entrevue

Étapes	des parents	de l'enseignant ou de la direction
1		
2		
3		
4		
5		
6		

A — Excellent
B — Très bien
C — Bien
D — Éprouve des difficultés
E — Faiblesse marquée

Date — Signature Directeur(trice): Marcelle Larose

16-7002

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducat

BULLETIN SCOLAIRE

Niveau primaire

Nom de l'organisme: **Commission Scolaire d'An**

Nom de l'école	Adresse de l'école	Directeur(trice)	Père ☒ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Nom / Prén
Christ-Roi Code **501015** Téléphone **732-6503**	**671- 2e Avenue ouest Amos, P.Q. J9T 1Z9**	**Larose Murielle**	Téléphone	

Élève	Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Code permanent	Date de naissance Année Mois Jour	Âge au 30 septembre	Nom et prénom de l'enseignant(e) ré
	Sujet C				**73 05 10**	**6**	**Jolin Claudette**

Date de la fin de l'étape ▶			Étape 1 Mois / Jour				Étape 2 Mois déc / Jour 19				Étape 3 Mois Fév / Jour 26				Étape 4 Mois Avril / Jour 30				Étape 5 Mois / Jour				Étape 6 Mois / Jour				Som
Expression du rendement ▶			Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy. du groupe %
Sciences religieuses							B				B				B												
Sciences morales																											
Langue d'enseignement	Communication orale	Habiletés					B				B				B												
	Lecture	Habiletés					95	82			87	88			78	85											
		Connaiss.																									
	Écriture	Habiletés					90	89			81	87			74	87											
		Connaiss.																									
Langue seconde	Compréhension orale																										
	Compréhension écrite																										
	Expression orale																										
	Expression écrite																										
Mathématiques	Nomb. et opérations																										
	Géométrie																										
	Applications						81	85			85	85			71	84											
Sciences de la nature											B				B												
Histoire, géographie, vie économique et culturelle											B				B												
Formation pers. et sociale																											
Art	Arts plastiques																										
	Art dramatique																										
	Danse																										
	Musique						94	82			84	84			74	80											
Éducat. physique	Contrôle du corps						B				C																
	Vigueur musculaire																										
	Déplacem. et manipul.						B				A																
	Communication																										

Légende des appréciations

Rendement scolaire ou évaluation générale de la réussite, de l'effort, du comportement

A — Excellent
B — Très bien
C — Bien
D — Éprouve des difficultés
E — Faiblesse marquée

Départ	Date	Signature Directeur(trice)

Date	Signature Directeur(trice)
	Murielle Larose

D.E.P. 9081-153

centre hospitalier
rouyn-noranda

VAL D'OR le 5 mai 1981

Sujet : D

Rapport d'évaluation.

Je revois D après 8 mois, l'évaluation remonte au 5 juin 80. Une enseignante de l'école a appliqué le plan rééducation que j'avais préparé et elle a utilisé les programmes de langage fourni au mois d'octobre 80. Les sons /S/et /Z/ont été travaillés.

On aurait pu s'attendre à ce qu'il utilise ces deux sons de façon constante au test de phonologie et de façon satisfaisante en parole courante (80% et plus). Or sa performance est varisble et contradictoire en ce sens que pour le /S/ il l'utilise plus souvent en parole spontanée qu'au test de phonologie et pour le /Z/ c'est le contraire.
Il y a progrès mais il est moindre que ce à quoi on pouvait s'attendre tenant compte de la durée de la rééducation et de l'âge de l'enfant. Par contre d'autres sons qui n'ont pas été travaillés de façon spécifique ont progressé ainsi les sons: CH, J et R sont maintenant utilisés au test de phonologie et en parole courante.

De façon globale sa parole est plus intelligible.

En conséquence on peut dire que sa paroles'est améliorée mais d'une façon plus ou moins satisfaisante. Il devra recevoir de l'aide durant l'année scolaire 1981-82 car il présente encore un trouble de parole. Je préparerai un un plan de rééducation qui pourra être appliqué en septembre par une enseignante.

Monique Lefebvre, Marchand M.C.A.
Orthophoniste

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet D

1° Objectif: Amener l'enfant à utiliser le son /s/ à la place du /f/ ou /t/ et ceci en parole courante.

Comment: Utiliser le programme de langage: remplacement du son /s/ par le son /f/.

2° Objectif: Amener l'enfant à utiliser le son /ch/ à la place du son /f/ ou /t/.

Comment: Utiliser le programme de langage: remplacement du son /ch/ et du son /j/ par le son /s/ et /z/.

Omettre l'étape de contraste puisque ce n'est pas le cas de D.

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

Juin 1980

Centre d'Audiologie

Hôtel-Dieu d'Amos

NOM	8584
PRÉNOM	SUJET D
ADRESSE	ANDRE
VILLE	ST-GERARD DE BERRY
NAIS	14-09-72
TEL. RES	TEL. BUR
GENRE D'OCCUPATION	

DATE DE L'EXAMEN	2-5-81
AUDIOGRAMME ANTÉRIEUR	001
AGE	
DATE DE NAISSANCE	
ASS. MAL.	
MÉDECIN TRAITANT	Dr Belanger
MÉDECIN RECOMMANDANT	

3 212 539 1001

OREILLE DROITE

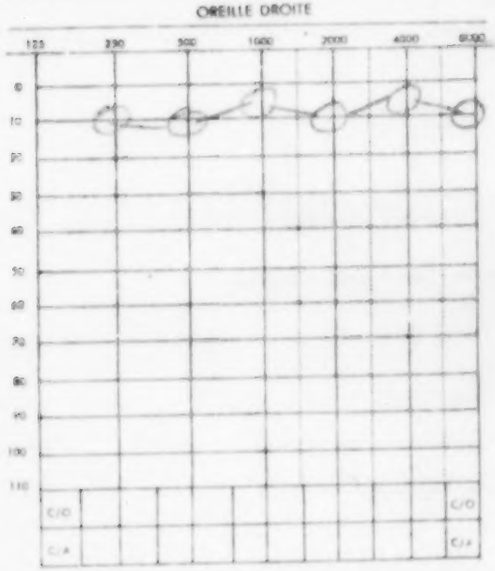

OREILLE GAUCHE

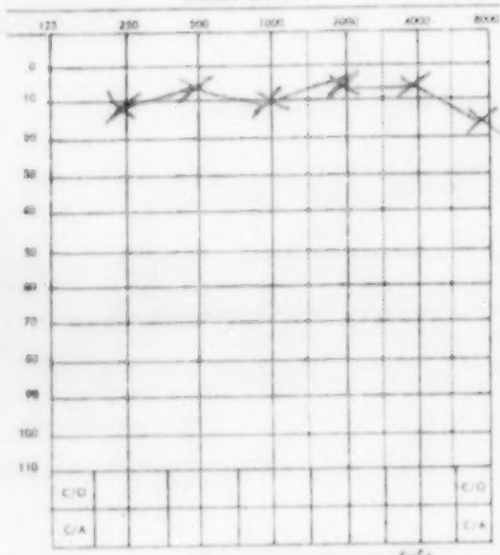

WEBER							MIN MAX
OREILLE GAUCHE	250	500	1000	2000	3000	4000	OREILLE DROITE

PERTE MOYENNE D'AUDITION
D 15

SEUIL DES "SPONDEE" (S.R.T.)
D 5 15

LÉGENDE

	O.D. ROUGE	O.G. BLEU
C/A	o — o	x — x
C/O	[— [	] —]

PERTE MOYENNE D'AUDITION
G 7.5

SEUIL DES "SPONDEE" (S.R.T.)
G 5 10

DISCRIMINATION %
D 100

SEUIL DE PRÉSENTATION
D 40

DISCRIMINATION %
G 100

SEUIL DE PRÉSENTATION
G 40

S.S.I.	250	500	1000	2000	3000	4000
OREILLE GAUCHE						
OREILLE DROITE						

BEKESY	
TYPE	
TYPE	

RENSEIGNEMENTS

F 255

SIGNATURE

Centre hospitalier Hôtel-Dieu d'Amos

622, 4e Rue Ouest

AMOS (Québec)

J9T 2S2

EVALUATION PSYCHOMOTRICE

NOM: Sujet D

PREMIERE ANNEE SCOLAIRE: avec Denise Maheux

ORTHOPHONIE: Rachel Abel - (D.F.) - 4 fois par semaine

DEMANDE FAITE PAR LE DIRECTEUR: Serge Roy
Ecole St-Thomas d'Aquin - 732-3917

AGE: 8 ans (il dit 1 an, puis 2 ans)

DATE DE L'EVALUATION: Le 29 janvier 1981

(+) : réussi
(-) : pas réussi

Ballon:

lancer: droite (-) gauche (-) deux mains (+)
rattrapper: droite (-) gauche (-) deux mains (+)
frapper: droite (-) gauche (-) deux mains (+)

Flèches:

Main droite: (+)
Main gauche: (-)

Equilibre:

Deux pieds: bras tendus (+)
Un pied: droit (-) gauche: premier pied choisi (-)
deuxième essai du pied gauche (+), épaules levées

Sauts:

Deux pieds (+), lourdeur, essoufflement
Sur un pied: droit (+) gauche (-)

1981-01-29

Imitation:

En miroir: (+) après réflexion

En vérité: (-)

Verbal:

beaucoup inhibé, plus verbal: structure de phrase meilleure
emploi du "je"
choix plus large de vocabulaire

Casse-tête:

Par tâtonnements. Perdu par rapport aux morceaux en haut et en bas.

Latéralité:

Main droite Pied droit

Habileté manuelle:

Coordination
Oculo-motrice (jeu d'adresse): bien meilleure capacité d'attention
concentration
contrôle des gestes +++

Dessin:

Commence par écrire son nom; dessin (voir commentaire sur dessin)

Contacter l'école pour une thérapie en langage écrit; possibilité de dyslexie. Envoyer rapport d'évaluation.

Contact avec l'adulte:

Bien meilleur
Accepte mieux l'échec: possibilité d'un pronostic plus favorable pour l'évolution

1981-01-29

de cet enfant

Moins ou pas d'opposition.

Marie-Ange Depierre, T.P.M.

psychomotricienne

c.c. Serge Roy, directeur Ecole St-Thomas

MAD/gg

EVALUATION PSYCHOMOTRICE

Nom: Sujet D
Date de naissance: 1972-09-14
Niveau: 1ère année à St-Gérard de Berry
Evaluation faite le 12 mai 1981 à la demande de Jeannine Marchand, Commission Scolaire d'Amos

D est accompagné par sa mère et son jeune frère, Steve, avec qui il est difficile d'établir un contact car il se réfugie "dans les jupes" de sa mère.

Madame se plaint que les frais de transport ne sont pas remboursés.

Madame signale:

- les problèmes d'oreille de D sont réglés sans commentaire
- les difficultés qu'elle éprouve à faire étudier D "le lendemain il ne se rappelle plus de ce qu'il a appris la veille".

Madame aide D à faire ses leçons. D ne parle pas en présence de sa mère.

Entrevue avec D

D est trapu et petit pour son âge. Au cours des premières activités D se montre plutôt inhibé (à la marche il longe les murs, pas de ballant) puis ne porte plus attention aux consignes et il se lance dans toutes sortes d'activités.

Dans l'ensemble D présente un retard psychomoteur aux épreuves:

- équilibre dynamique:

  sauts lourds et difficiles, il s'essoufle rapidement, l'hémicorps supérieur est tendu, course manque d'aisance.

- de coordination - dissociation:

  démonstration des exercices, D ne porte plus attention aux consignes.

- préhension coordination occulo-manuelle:

  . au travers des lancés de ballon D exprime sa force et oublie la demande qui exigeait une certaine précision.

  . l'utilisation de sa main gauche est difficile et il dissocie difficilement (un côté puis l'autre).

  . le lancé s'accompagne de syncinésies buccales.

- déliement digital:

  . la qualité du geste est pauvre, D se montre peu motivé par les exercices qui le mettent par ailleurs en échec.

- orientation et adaptation spatiale:

  . D fait n'importe quoi quand il s'agit d'évaluer l'espace, par contre il s'oriente assez bien.

- tonus et relaxation:

  . la respiration est courte
  . les possibilités de détente sont faibles

Toutes les épreuves du bilan n'ont pu être faites en raison du manque d'attention et de la fatigabilité de D. L'attention visuelle chez D semble meilleure.

Recommandations

- Exploiter ses capacités d'attention visuelle et procéder à l'apprentissage par imitation.

- Courtes périodes d'activités psychomotrices d'un quart d'heure environ comportant des exercices de sauts, équilibre, d'imitation de gestes en face à face avec le professeur, insister sur la dissociation des mouvements (exemple: élever le bras gauche à la verticale, le droit à l'horizontale, associer un mouvement des jambes) et déliement digital: marionnettes, pichenolles, pianotage...

Terminer chaque séance par un court moment de détente: se laisser lourd, mou; le professeur mobilise alors chaque partie du corps (main, avant-bras, bras, épaule, pied, jambe en les nommant) et demander à D de sentir l'air rentrer et sortir par les narines ou la bouche.

Marie-Josée Colibeau
psychomotricienne
Centre Hospitalier d'Amos

Nom de l'organisme: C.S.Amos

Année scolaire: 19 80 – 19 81

Tuteur(trice)	Père [X] Mère [ ] Tuteur [ ] Autre [ ]	Nom	Prénom	Adresse
Serge Roy	Téléphone			St-Gérard de Berry

Téléphone	Code permanent	Date de naissance Année Mois Jour	Âge au 30 septembre	Nom et prénom de l'enseignant(e) responsable	Année de scolarisation	Groupe d'âge	Groupe particulier
		72-09-14	8	Maheux, Denise (Mme)	3	6	

	Étape 4				Étape 5				Étape 6				Sommaire			
Jour 6	Mois 05		Jour 15		Mois		Jour		Mois		Jour					
R/5	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/5	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/5	Effort
	A				B												
		58	87														
		67	83														
		55	83														
	C	36			C												
	D																
	C+																

Assiduité et comportement

Étapes	Nbre de jours d'abs.	Nbre de jours de classe	Comportement
1			
2	0	33	B
3	2	31	B+
4	0	31	B
5			
6			
Sommaire			

Demande d'entrevue

Étapes	des parents	de l'enseignant ou de la direction
1		
2		
3		
4		
5		
6		

A — Excellent
B — Très bien
C — Bien
D — Éprouve des difficultés
E — Faiblesse marquée

Date

Signature (Directeur(trice))

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

BULLETIN SCOLAIRE
Niveau primaire

Nom de l'organisme: C.S.Amos

Nom de l'école	Adresse de l'école	Directeur(trice)	Père ☒ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre ☐	Nom / Prénom
Ecole St-Thomas d'Aquin	St-Nazaire deBerry, Abitibi	Serge Roy	Téléphone	
Code 501 003 Téléphone 732-3166				

Élève	Nom et prénom	Adresse	Téléphone	Code permanent	Date de naissance Année Mois Jour	Âge au 30 septembre	Nom et prénom de l'enseignant(e) resp.
	Sujet D				72-09-14	8	Maheux, Denise (Mme

Date de la fin de l'étape ▶			Étape 1 Mois / Jour				Étape 2 Mois 12 / Jour 18				Étape 3 Mois 03 / Jour 6				Étape 4 Mois 05 / Jour 15				Étape 5 Mois / Jour				Étape 6 Mois / Jour				Somm
Expression du rendement ▶			Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %	R/S	Effort	Cote ou %	Moy du groupe %
Sciences religieuses										B				A				B										
Sciences morales																												
Langue d'enseignement	Communication orale	Habiletés																										
	Lecture	Habiletés					40	82			61	84			58	87												
		Connaiss																										
	Ecriture	Habiletés					66	88			66	85			67	83												
		Connaiss																										
Langue seconde	Compréhension orale																											
	Compréhension écrite																											
	Expression orale																											
	Expression écrite																											
Mathématiques	Nomb. et opérations																											
	Géométrie																											
	Applications						49	85			58	88			55	83												
Sciences de la nature										B																		
Histoire, géographie, vie économique et culturelle																												
Formation pers. et sociale																												
Art	Arts plastiques																											
	Art dramatique																											
	Danse																											
	Musique						35			B	30			C	36			C										
Éducat. physique	Contrôle du corps													D														
	Vigueur musculaire													C+														
	Déplacem. et manipul.																											
	Communication																											

Légende des appréciations
Rendement scolaire ou évaluation générale de la réussite, de l'effort, du comportement

A — Excellent
B — Très bien
C — Bien
D — Éprouve des difficultés
E — Faiblesse marquée

Départ	Date	Signature Directeur(trice)

Date	Signature Directeur(trice)

Nom: Sujet E
Date de naissance: 15 mai 1974
Dernière visite: 9 février 1981

RAPPORT D'EVALUATION

Nous avons vu et examiné ce bénéficiaire le 2 février 1981 et voici nos constatations:

Histoire de cas:

Il s'agit d'une personne qui désire obtenir des aides pour la vision de près. Cette personne a été opérée pour cataractes, oeil droit en 1980. Il y a présence de cataractes, oeil gauche. Malgré cet état pathologique, elle semble bien fonctionner avec sa vision résiduelle. Elle fait du bicycle, elle patine et elle fait de la natation. Sa mobilité est relativement autonome.

Examen optométrique:

Acuité visuelle avec correction: OD 6/90
OS 6/120
OU 6/50

Pour de près, avec une illumination forte: lecture: 1.2 M à 6 cm.

Il n'y a pas de restriction du mouvement oculaire et il y a suppression de l'oeil droit au delà de 30 cm.

Champ visuel:

L'oeil droit: dans les limites normales, absence de scotome central.

Evaluation fonctionnelle:

Nous sommes en présence d'un bénéficiaire qui est peu expressive et qui laisse supposer un rendement meilleur que celui obtenu.

Recommandation:

A) Suivi optométrique fréquent pour établir un programme adéquat de réadaptation.

B) Programme visant à réduire les caractères dans son matériel scolaire.

C) Attribution d'un support à lecture.

D) Possibilité d'une utilisation de télescope à distance.

DR JEAN DECARIE
Optométriste
Chef du Service de basse vision

JD/dm

Nom: Sujet F
Date de naissance: 15 mai 1974
Dernière visite: 9 février 1981

RAPPORT D'EVALUATION

Nous avons vu et examiné ce bénéficiaire le 9 février 1981 et voici nos constatations:

Histoire de cas:

Il s'agit d'un cas de fibroplasie rétrolenticulaire qui se présente pour obtenir des aides à la lecture.

Cet enfant semble n'avoir aucun problème de mobilité.

Examen optométrique:

Acuité visuelle sans aide OD 6/60
OS 6/60
OU 6/60

Pour de près, lecture: 1 M à 5 cm.

Les mouvements de poursuite ne présentent aucune restriction, malgré la présence d'une ésotropie de l'oeil droit. Il y a une erreur de réfraction qui n'a pas été corrigée adéquatement.

Recommandation:

A) Suivi optométrique fréquent pour maintenir la capacité fonctionnelle visuelle.

B) Utilisation d'un bon éclairage.

C) Programme de réadaptation pour en arriver à un fonctionnement régulier.

DR JEAN DECARIE
Optométriste
Chef du Service de basse vision

JD/dm

centre hospitalier
rouyn-noranda

VAL D'OR, le 29 avril 1981

Sujet: F
née le 15 mai 1974

Suite à une référence de Mlle Line Denis, professeur de l'enfant à la Commission Scolaire d'Amos, j'ai rencontré F pour une évaluation de sa parole et de son langage le 3 mars 1981.

J'observe que sa parole est caractérisée par un trouble d'articulation qui touche les sons S,Z,TS,DZ,CH et J. Les sons S et Z sont déformés et les sons CH et J sont respectivement substitués par S et Z déformés.
Elle ne réussit pas à produire isolément les sons CH et J.
Elle présente aussi un problème phonologique qui touche les doublets: elle substitue parfois une des consonnes d'un doublet (ex: KR devient TR).

Le langage se situe dans la normale. Elle communique facilement.

A l'épreuve de discrimination auditive, elle confond plusieurs sons qui diffèrent selon la caractéristique de sonorité (ex: P / B) ou selon le point d'articulation (ex: T / K).

Je remettrai un plan de rééducation à la rééducatrice de la Maison ROUYN-NORANDA, qui interviendra auprès de l'enfant et qui appliquera ce plan.

Je reverrai F au cours de l'année scolaire 1981-82.

Monique Lefebvre, Marchand M.O.A.
Orthophoniste
Service de Santé Communautaire
1265 Boul. Forest
Val D'Or, Qué.

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet F

1° Objectif: Amener l'enfant à produire les sons s et z sans distorsion et ceci en parole courante.

Comment: Utiliser le programme: remplacement du s par t. Dans ce programme vous laissez tomber les étapes 1 en entier et 2.2 et vous les remplacez par l'annexe: correction du sigmatisme interdental. Utiliser le matériel illustré complémentaire pour le z.

Parallèlement vous pouvez travailler l'objectif 2.

2° Objectif: Amener l'enfant à discriminer entre deux sons en utilisant seulement son audition.

Comment: Utiliser le programme: discrimination auditive.

Lorsque l'objectif 1° sera atteint, vous communiquez avec moi et je fixerai d'autres objectifs.

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

centre hospitalier
rouyn-noranda

Val D'Or le 10 juin 1981

Rapport d'évolution fait le 19 mai 1981

Sujet : G

J'ai rencontré G pour la première fois le 25 novembre 1980. Je l'ai revu pour un contrôle le 3 février 1981.

Au test de phonologie, je constate qu'il commence à utiliser les phonèmes / m / / b / et / l /. le / P / est substitué par / M / ou bien il est omis. Je note aussi qu'il utilise le / N / alors que ce dernier n'a pas été travaillé.

Il ne réussit pas encore à souffler de l'air uniquement par la bouche. Il évolue lentement. Le travail de rééducation sera à poursuivre en septembre 1981.

Monique Lefebvre Marchand M.O.A.
Orthophoniste
Service de Santé Communautaire
Pavillon Bois Joli
1265 Boul. Forest
Val D'or (Qué)
J9P 5H3 Tél: 825-6006

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet G

1° Objectif: Amener l'enfant à produire les sons p, b et m dans les mots en parole courante.

Comment: Utiliser le programme de langage: les sons /p/, /b/, et /m/.

N.B. Il est important que les lèvres soient bien placées, mais sans exagération. Pour produire ces sons, une fois que les lèvres sont bien placées, il n'est pas besoin de forcer, les sons doivent être produits doucement, sans effort.

S'il a tendance à confondre les sons, on peut lui montrer à les différencier surtout avec des indices auditifs car avec sa prothèse, il entend bien et il doit apprendre à se servir de son audition. Si les indices auditifs ne suffisent pas, alors on peut toujours utiliser des indices kinesthésiques (vibration des cordes vocales pour le b et vibration de la paroi nasale pour le m).

Pour les autres consonnes dans les mots, tu peux essayer d'obtenir une approximation mais s'il ne les produit pas ce n'est pas grave nous les travaillerons plus tard. Tu dois exiger toutes les voyelles et les p, b et m.

Si le professeur en D.F. travaille la même chose que toi, pourrais-tu lui envoyer le plan et le programme?

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet G

Réajustement pour faciliter la production des sons oraux.

Objectif: Amener l'enfant à contrôler l'air qui passe par la bouche et/ou par le nez.

Comment: 1° Avec des exercices de souffle:

- lui apprendre à diriger tout l'air par la bouche:

  . en soufflant sur divers objets: balle de ping pong
  boule d'ouate
  kleenex
  papier de soie
  plume

  Faire ceci en mettant un miroir sous les narines pour voir et pour lui permettre de voir s'il y a de l'air qui passe par le nez (buée).

  . en soufflant dans quelque chose: paille
  sifflet
  flûte serpentin
  rouleau de carton

  . faire des bulles avec du savon à vaisselle et une paille.

- lui apprendre à contrôler le souffle qui sort par la bouche:

  . souffler doucement et longtemps
  . souffler fort et brusquement
  . soufflet par petit coup en arrêtant entre chaque

2° Avec des voyelles orales et nasales:

- lui faire répéter en alternance une voyelle orale et une nasale pour l'amener à une production précise

a - an
o - on
u - un
eu - un
è - in

quand il produit sur demande la bonne voyelle il est possible d'essayer avec des mots en contraste. (voir feuille intitulée: confusions)

N.B. Tu peux trouver des façons agréables d'introduire ces exercices.

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

PLAN DE REEDUCATION EN ORTHOPHONIE

Sujet G

Objectif: Amener l'enfant à produire le son "l" en conversation.

Comment:

1° L'amener à produire le son /l/ de façon isolée.
N.B. le /l/ en produit en élevant la pointe de la langue vers le haut derrière les dents.

2° L'amener à produire des syllabes avec le /l/.

3° Utiliser les images ci-jointes pour lui faire dire le /l/ dans des mots.

Choisir le /l/ au début des mots
Choisir le /l/ à la fin des mots
Choisir le /l/ au milieu des mots, c'est-à-dire entre deux voyelles.

4° L'amener à produire des phrases avec les mots travaillés et ensuite avec d'autres.

5° Utiliser des comptines qui contiennent des mots avec /l/.

...2

Monique Lefebvre-Marchand
Orthophoniste
Département de santé communautaire

EVALUATION PSYCHOMOTRICE

Nom: Sujet G
Date de naissance: 1975-05-17
Age: 6 ans
Evaluation en psychomotricité le 27 mai 1981 à la demande de Jeannine Marchand, Comission Scolaire d'Amos

G est de petite taille, très menu et très nerveux. D'emblée, G monte sur la glissade, sur le rebord de fenêtre... Il se livre rapidement à des activités ce qui lui évite d'entrer en contact.

Son père qui l'accompagne m'explique que G ne porte plus d'appareil et que son audition est presque normale. Monsieur est très satisfait des services rendus par l'école.

G a fait des progrès au cours de l'année scolaire, mais toutefois, il persiste un retard global dans son développement psychomoteur. Ses capacités d'attention se sont améliorées mais sa possibilité de concentration est faible pour un jeune de 6 ans.

Ses gestes sont précipités d'où des imprécisions dans ses réalisations.

Ses intérêts semblent multiples et il approfondit peu les activités.

D'autre part, par sa faible constitution il manque de force, musculature peu développée.

Recommandations

Courtes séances proposant à G le minimum d'activités afin de canaliser son attention, par exemple 2 activités: l'une dynamique (équilibre dynamique: marche, course, sauts, équilibre sur un banc, préhension: jeux de ballon; rythme, etc...), l'autre statique (travail dans le miroir: imitation de gestes; orientation droite, gauche, avant, arrière, haut, bas; exploration des parties du corps et celui d'autrui.

Ces exercices peuvent se faire dans différentes positions: debout, assis, à genoux... La place du professeur ou du rééducateur est en arrière de l'enfant dans le travail en miroir ou face à lui.

La fréquence des séances de 20 minutes environ doit être dans la mesure du possible de 3 par semaine en dehors des activités scolaires et de l'aide individuelle en classe.

Commencer les séances par un moment de détente position assise pour commencer puis en position allongée ceci en raison d'une certaine anxiété.
Il semble aussi important d'établir une relation non-axée sur la compétition car G nous met facilement dans cette situation.

Marie-Josée Colibeau
psychomotricienne
Centre Hospitalier d'Amos

RAPPORT DE DISCUSSION DE CAS

Identification

Nom: Sujet G
Date de naissance: 1975-05-17
Age: 6 ans
Ecole: Ste-Thérèse
Classe: Maternelle (P.M.)
Professeur: Ginette Deschênes

Présences

Professeurs: Ginette Deschênes, maternelle
Noëlla Grandmaison, classe de maturation
Line Denis, classe d'handicapés physiques et sensoriels

Conseillers: Denise Morissette, adaptation scolaire
André Bergeron, psychologue
Lise Lebreux, psychologue et chercheur (projet-pilote)
Janine Marchand, ressource locale itinérante (projet-pilote)

Sujet

Réunion convoquée par Janine Marchand pour mettre en commun nos informations et procéder au classement de G pour 1981-82.

Niveau de base en septembre

En classe, G voltigeait d'activité en activité.

Son langage n'était pas compréhensible et il n'était pas habitué à faire des efforts pour parler.

Le professeur craignait un peu l'arrivée de cet élève, mais pouvait compter sur l'aide de la ressource locale itinérante.

Les autres enfants cherchaient à le surprotéger.

Services reçus

. aide en langage l'avant-midi chez lui par la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage

. aide en langage l'après-midi à l'école par le professeur en dénombrement flottant

. aide en psychomotricité en classe par la ressource locale itinérante

. évaluation en psychomotricité

Comportement en classe

. Son comportement n'est pas désagréable: il est aimé et accepté. Il se montre moins mature que les élèves de maternelle.

. Il est motivé et a le goût de faire comme les autres. Il est débrouillard, s'organise et est prêt en même temps que le groupe.

. Sa capacité d'attention et de concentration est très faible (2-3 minutes). En grand groupe, il n'écoute pas, n'est pas concerné. Il faut lui donner les consignes en particulier.

Il met beaucoup de temps à exécuter ses travaux. Il est assez intelligent, n'est pas le plus faible en tout et ses acquisitions demeurent.

. Sa plus grande difficulté est le langage. Le professeur comprend les demandes concernant des choses courantes, mais les récits plus élaborés sont très difficiles à saisir. Une personne nouvelle comprend très difficilement son langage.

G est petit et a une faible capacité physique. Il se fatigue vite.

Evolution au cours de l'année

G est capable de travailler dans des cahiers de pré-requis. Il tient son crayon, ses ciseaux et peut faire des X et des cercles. Selon le professeur, il n'aurait jamais pu atteindre ce niveau sans l'aide en classe de Janine.

Sa connaissance du schéma corporel s'est améliorée. Il se latéralise à droite et distingue sa gauche et sa droite.

Sa capacité d'attention et de concentration demeure très faible au point qu'il est difficile d'évaluer ses connaissances et ses acquisitions.

Il ne mouille ses pantalons que rarement.

Classement prévu

Classe d'handicapés physiques et sensoriels

Considérations:

. beaucoup de travail au niveau langage prévu pour l'an prochain dans ce groupe
. possibilité de recevoir plus de services de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage.
. mêmes difficultés psychomotrices qu'un autre élève de ce groupe
. ses difficultés viennent d'un problème auditif et il est encore appareillé pour les périodes de rééducation
. groupe beaucoup moins nombreux que la classe de maturation
. risque d'échouer plusieurs activités de la classe de maturation.

A prévoir

. examens neurologiques ou résultats s'ils ont été passés

. aide de la thérapeute de l'ouïe, de la parole et du langage

. transport

En conclusion

Tous sont d'accord que ce classement est le plus favorable à C.

Le professeur se dit prête à reprendre un enfant handicapé et souligne la nécessité de recevoir une aide directe en classe pour l'intégration.

On souligne la bonne collaboration des parents, surtout Monsieur qui est assez disponible.

Merci à chacun de sa participation.

Amos, le 2 juin 1981

Lise Lebreux

Lise Lebreux, psychologue

Copie aux participants
Copie à la psychomotricienne

BULLETIN DE MATERNELLE

année scolaire 1980-81

Nom de l'élève: sujet G

Professeur: Ginette Deschênes

1° Communication: Observations générales sur l'adaptation de l'enfant à la maternelle.

S'est facilement intégré au groupe, il est même très à l'aise. Il participe aux activités de groupe. Malgré ses difficultés à s'exprimer, il parle avec le professeur et les autres enfants. Il obéit assez bien aux directives données. Il a quelques difficultés à s'habiller seul, il faudrait peut-être le laisser s'habiller seul davantage.

Appréciation du développement de l'enfant

	2e communication	3e communication	4e communication	5e communication	6e communication
Aspect physique					
1- Habiletés motrices	B	B	B		
2- Habiletés manuelles	C	C	C		
3- Conscience du corps	A	A	A		
Aspect émotif et social					
4- Relation avec les autres	B	B	B		
5- Autonomie et sens de l'initiative	B	B	B		
6- Expression des émotions	B	B	B		
Aspect intellectuel					
7- Langage Expression verbale	C	C	C		
Articulation	C	C	C		
8- Habitudes de travail	C	B	B		
9- Activités d'expression	C	C	B		
10- Organisation perceptive	A	B	A		
11- Organisation spatiale	B	B	B		
12- Organisation temporelle	-	B	B		
13- Développement de la pensée logique	B	C	B		

Voir l'explication des mots à la page suivante

Explication des traits

Aspect physique

1- Habiletés motrices

— Participation de tout le corps dans les mouvements
Éléments d'observation : Courir, sauter, rouler, ramper
Caractéristiques : Souplesse, équilibre, aisance, coordination, capacité de détente

2- Habiletés manuelles

— Participation de l'oeil et de la main
Éléments d'observation : Lancer, attraper, frapper, s'habiller, utiliser des outils : Ex : pinceaux, ciseaux, marteaux
Caractéristiques : Dextérité, coordination, précision, rapidité

3- Conscience du corps

— Connaissance que l'enfant a de son propre corps
Éléments d'observation : Faire agir, montrer, nommer, dessiner, reproduire les parties du corps
Caractéristiques : Capacité d'agir, de coordonner et de dissocier, capacité de nommer, de localiser, de maîtriser les parties du corps

Aspect émotif et social

4- Relation avec les autres

— Capacité pour l'enfant de communiquer, de participer, de collaborer avec autrui et de se faire accepter.
Éléments d'observation : Comportement avec le groupe, avec un ou des enfants en particulier, avec les adultes, ... acceptation des règles de la vie en groupe
Caractéristiques : Relations faciles, difficiles, chaleureuses, spontanées, réservées

5- Autonomie et sens de l'initiative

— Mode de réactions face aux situations habituelles ou imprévues.
Éléments d'observation : Organisation et choix personnel des activités, attitudes face aux situations
Caractéristiques : Capacité d'adaptation constante, de confiance en soi et aux autres, de sécurité affective.

6- Expression des émotions

— Réactions normales de l'enfant par rapport aux situations vécues
Éléments d'observation : Modes de réactions de l'enfant ; manifestation des émotions, comme crier, pleurer, rire
Caractéristiques : Réactions adéquates, inadéquates, excessives, incontrôlées

Aspect intellectuel

7- Langage

Expression verbale

— Capacité pour l'enfant d'exprimer ce qu'il pense, ce qu'il ressent de façon claire et logique .
Éléments d'observation : Vocabulaire et structure de phrases
Caractéristiques : Variété, précision, justesse, richesse

Articulation

— Clarté des mots prononcés
Éléments d'observation : Prononciation
Caractéristiques : Clarté, rythme, correction

8- Habitudes de travail

— Mode d'agir, approche particulière dans la façon d'entreprendre, de continuer et de compléter une activité
Éléments d'observation : Activités dirigées, spontanées, collectives, individuelles
Caractéristiques : Intérêt, curiosité, capacité d'attention, de concentration, de persévérance, de compréhension

9- Activités d'expression

— Capacité pour l'enfant de s'exprimer d'une façon personnelle, originale et nouvelle par rapport à lui-même, à l'intérieur de diverses activités.
Éléments d'observation : Activités quotidiennes, jeux de construction, théâtre de marionnettes, mimes, activités physiques, expression sonore, arts plastiques
Caractéristiques : Créativité, imagination, originalité

10- Organisation perceptive

— Capacité de prendre connaissance du monde environnant par la vue (formes, couleurs), l'ouïe (sons, bruits, rythmes), le toucher (texture, dimensions ...), le goût et l'odorat
Éléments d'observation : Les activités sensorielles
Caractéristiques : Perception, identification, discrimination, localisation, reproduction

11- Organisation spatiale

— Capacité de maîtriser progressivement les diverses caractéristiques de l'espace
Éléments d'observation : Compréhension des notions de relations (hauteur, largeur, grosseur, distance ...), des notions de position (dessous, dessus, à côté, dedans, devant, derrière ...)
Caractéristiques : Connaissance de son espace, capacité de s'orienter, d'organiser et de représenter l'espace

12- Organisation temporelle

— Prise de conscience de son rythme personnel et capacité de se situer dans le temps
Éléments d'observation : Compréhension des notions de durée (court, long ...), de vitesse (lent, rapide ...), de succession (avant, après ...), d'intervalle (vite ...)
Caractéristiques : Prise de conscience du temps et des relations dans le temps

13- Développement de la pensée logique

— Développement progressif des facultés de compréhension, de mémoire, de jugement, de raisonnement, d'imagination
Éléments d'observation : Capacité d'association, de comparaison, de classification, de généralisation, de solutions de problèmes
Caractéristiques : Logique, cohérence